

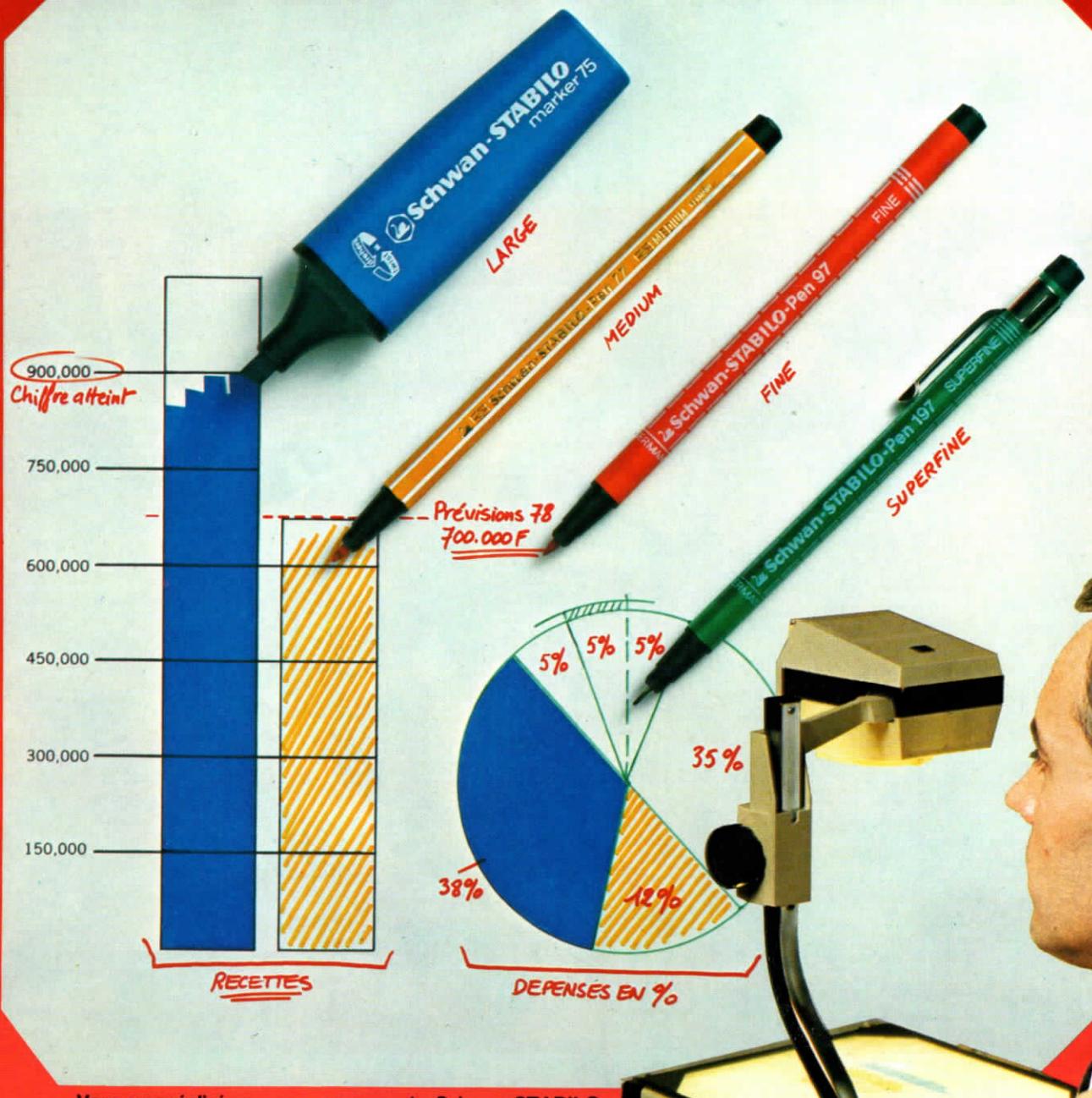
l'éducation



le "métier" de parents

Animez votre rétroprojection!

Amstet-Polaris



Vous avez réalisé un document transparent au tracé direct ou par tirage thermique ou xérographique. Mais ceci n'est qu'un document de base qu'il vous faudra présenter, expliquer, commenter.

Avec les feutres Schwan-STABILO pour la rétroprojection, faites évoluer ce transparent sous les yeux de votre auditoire : coloriez, annotez, soulignez, entourez, en un mot animez votre rétroprojection.

Les feutres spéciaux Schwan-STABILO OHP existent en 8 couleurs, 4 épaisseurs de pointe, en encre soluble ou

permanente. Schwan-STABILO vous propose aussi des transparents pour la réalisation manuelle ou mécanique de documents projetables ainsi que de nombreux accessoires.

Avec Schwan-STABILO, vous bénéficiez de la garantie d'un spécialiste de la rétroprojection.

OFFRE SPECIALE :

Pour recevoir gratuitement une documentation complète, un coffret échantillon, «ABC de la rétroprojection» et la liste des revendeurs, retournez ce coupon à :
Swan-STABILO-France - B.P. 42
67026 Strasbourg Cédex

Nom _____

Fonction _____ Etablissement _____

Adresse _____



Schwan-STABILO

Une gamme complète pour une meilleure rétroprojection.



"FILM COURT"

Durée 3 à 4 mn - muet - couleurs
2000 sujets traités

super 8

format le plus pratique
et le moins onéreux

aussi facile à
utiliser qu'une
diapositive...



Catalogue complet sur demande à

L'ÉOLIENNE

70, bd St-Germain, PARIS 5^e
Tél. 633.83.20

A l'intention de vos élèves une enquête éducative sur l'eau



L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la société des eaux minérales d'Evian vient d'éditer à votre intention un document intitulé :

"Enquête sur l'eau de boisson"

Ce document non publicitaire⁽¹⁾ est constitué de trois supports :

1. -Un dossier "le droit à l'information" sur l'ensemble des produits de la société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants⁽²⁾.
2. -Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.
3. -Douze diapositives illustrant les fiches.

Le service relations consommateurs de la société des eaux minérales d'Evian - 104, Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine - vous le fera parvenir contre la somme de 15 francs en timbres-poste, jointe à votre demande, pour frais de tirage et de port (premier tirage limité à 1000 exemplaires).

(1) S'adressant plus spécialement aux enfants des C.M., 6^e et 5^e.

(2) Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des journalistes et spécialistes de la nutrition, peut être envoyé seul sur simple demande.

annales vuibert 1979

Dites, maîtresse,
comment je fais
pour...



*pour contrôler
les connaissances
de vos élèves*

CLASSE DE 9^e (C.E.2).

CLASSE DE 8^e (C.M.1).

Livre de l'élève.
Livre du maître.

ENTRÉE EN 6^e (C.M.2).

Livre de l'élève.
Livre du maître.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES.

Livre de l'élève.
Livre du maître.

Livret de l'élève

- Recueil d'exercices choisis par ordre de difficulté;
- Imprimés sur une seule face, en feuillets détachables, les textes peuvent être collés sur le cahier ou utilisés sous formes de fiches.

Livre du maître

- Complément indispensable du livret de l'élève ;
- Il contient les textes des dictées et les solutions des épreuves proposées dans le livret de l'élève.

Ces fascicules sont en vente chez votre libraire.

Documentation sur simple demande à

**VUIBERT 63, bd. saint-germain,
75005 paris**

mobilier

enseignement, réunion, éveil, détente

VS



Catalogue et devis gratuits sur demande
pour tous projets d'équipement

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, boulevard de Lesseps, 78000 Versailles. Tél. : 951-05-21



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE
76 _____ 80 _____

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 100 F
étranger 130 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,60 F en timbres.

7 le « métier » de parents

les parents improvisés

- 10 à quoi servent les parents, par Pierre-Bernard Marquet
- 12 « programmes » pour de futurs parents, par Maurice Guillot
- 15 au secours des parents, par Nicole Gauthier
- 18 délinquants : soignez la famille, par Michaëla Bobasch
- 21 l'image des parents dans la B.D., par Yves Frémion, ... et dans la S.F., par Jean Bonnefoy

l'éducation partagée de l'enfant

- 26 de la famille à l'école, par Nicole Gauthier
- 28 protéger l'enfant, par Michaëla Bobasch
- 29 les familles de substitution, par Michaëla Bobasch

famille et projet d'avenir

- 34 les parents et l'orientation : influents ou exclus ?, par Edwy Plénel
- 36 le point de vue d'un proviseur, entretien avec M. Guillotin
- 38 participation : au-delà des blocages, par Michaëla Bobasch
- 42 des parents devenus grands, par Louis Porcher
- 46 changement de décor, entretien avec Gérard Mendel
- 50 paroles de jeunes, rencontre avec quatre adolescents

une semaine après l'autre

- 56 universités : terne débat, par Nicole Gauthier
- 57 pupilles : combattre l'inadaptation sociale, par Pierre Rappo
- 58 séquelles de rentrée ; « l'éducation » première

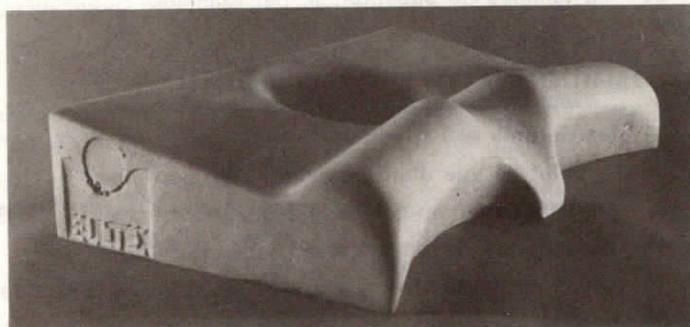
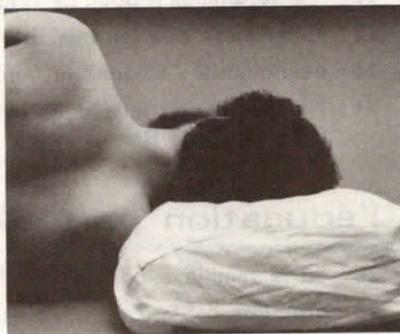
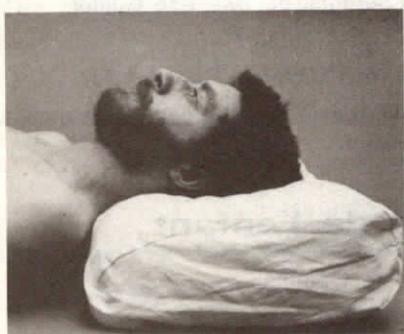
à votre service

- 60 sur votre agenda
- 62 à la RTS — au B.O.
- 64 mots croisés — échecs
- 66 bridge

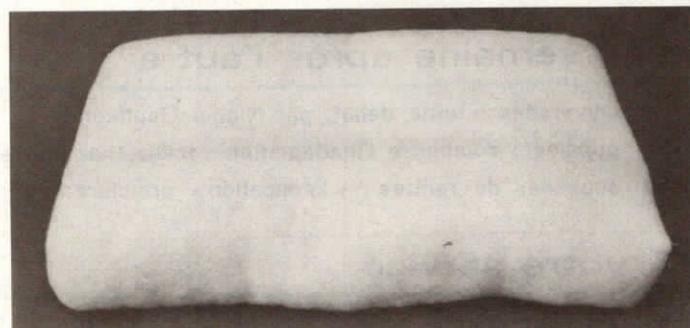
photos — couverture et p. 7, 11, 15, 19, 27, 29, 33, 34, 38, 43, 51, 52 et 53 : Pierre Michaud ; p. 9, 25 et 42 : Léon-Claude Vénézia ; p. 46 : C. Daumerie.

Douleur de la nuque!

L'oreiller anatomique fonctionnel Condor.



1



2



3

30 cms

50 cms

Aussi efficace sur le dos, que sur le côté

Etudié et conçu par un médecin et un ingénieur, il permet un sommeil «relaxé» en évitant les «mauvaises positions» nocturnes responsables de tant de douleurs matinales.

La tête et le cou sont maintenus quelle que soit la position : sur le dos ou sur le côté !

Enfin, un oreiller rationnel réalisé pour le rôle important qu'il joue dans la vie : un tiers du temps passé au lit ! Les muscles du cou peuvent se relâcher complètement durant le sommeil, car les vertèbres conservent leur position physiologique.

Le réveil est agréable, la décontraction totale, quelle belle journée en perspective !

Le point de vue du médecin spécialiste :

De nombreux confrères sont frappés par la masse des patients qui leur demandent comment dormir, en particulier avec ou sans oreiller.

On sait que la meilleure position est celle où le tonus musculaire est le plus bas, où l'action de la pesanteur est moins sensible, où le réflexe myotatique n'a pas besoin d'intervenir.

Composition :

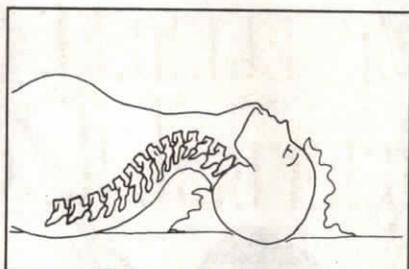
- 1 - Mousse Bultex,
- 2 - Nappé de Dacron
- 3 - Houssé de Percalé

Brevet Docteur BROSIO
Spécialiste des Vertèbres

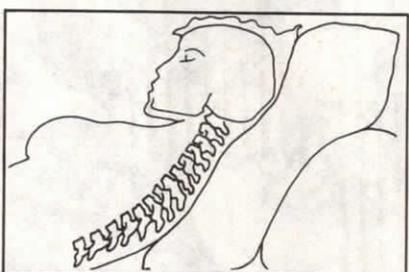
Une grande nouveauté dans la gamme des réalisations Condor



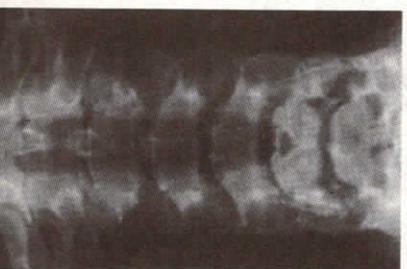
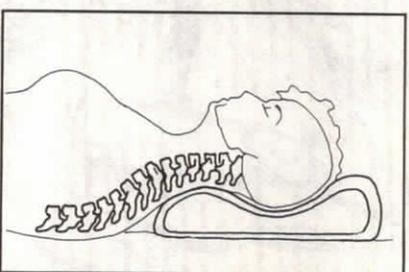
Sujet couché sur le dos à plat sans oreiller colonne cervicale en hyperextension : mauvaise position



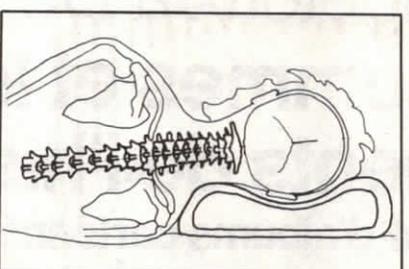
Sujet couché sur le dos avec un oreiller et un traversin colonne cervicale hyperfléchie : mauvaise position



Sujet couché sur le dos avec l'oreiller anatomique colonne cervicale en bonne position



Sujet couché sur le côté avec l'oreiller anatomique la colonne vertébrale est droite : bonne position



En décubitus dorsal :

A plat, sans oreiller, la lordose cervicale physiologique entraîne une augmentation du tonus des muscles prévertébraux, et des muscles antérieurs du cou. Avec un oreiller conventionnel ou un traversin, la lordose tend à s'effacer, voire à s'inverser, entraînant une augmentation du tonus des muscles de la nuque, des trapèzes et du cou.

En décubitus latéral

A plat, scoliose concave vers le plan du lit. Avec un oreiller conventionnel, scoliose convexe vers le plan du lit, avec augmentation du tonus des muscles opposés à la concavité et du sterno-cléido-occipitomastoïdien en particulier.

Ce qui veut dire "en clair"

que la position de la colonne cervicale pendant le sommeil est mauvaise si l'on dort à plat ou avec un oreiller trop mou ou au contraire avec un oreiller trop volumineux. Dans tous ces cas, la courbure naturelle du cou est déformée, exagérée dans un sens ou dans l'autre, ce qui explique tant de douleurs et de raideurs matinales.

L'oreiller automatique fonctionnel

il a pour but de soutenir la nuque pendant le sommeil, en respectant sa courbure naturelle.

Les schémas et radiographies ci-contre en apportent la preuve : que le sujet soit couché sur le dos ou sur le côté, la colonne cervicale est maintenue dans une position idéale, qui seule permet un sommeil véritablement réparateur, en POSITION DITE DE SURREPOS.

Docteur F. BROSIO
Ingénieur R.G. PLASTRE

Sera expédié contre 290 Frs à la commande, port et emballage compris, ou au magasin.

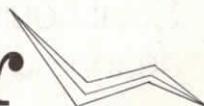
Taie tissu coton longues fibres anti-allergique

- à l'américaine simple : 25 Frs
- à l'américaine de luxe à bourdon : 45 Frs

Ouvert du lundi au samedi
de 9 h à 19 h.

Parking facile.

Condor



218, rue La Fayette - Paris 10^e

Tél. : 607.30.54 +

Métro Louis Blanc ou Jaurès - Autobus 26



De Vercingétorix à De Gaulle
**les grands hommes et les grands
 événements de l'histoire.**

Une nouvelle collection d'albums cartonnés tout en couleurs

premiers titres parus :

Vercingétorix	Henri IV	Napoléon
Charlemagne	Louis XIV	Pasteur
Saint Louis	La Révolution	De Gaulle
Jeanne d'Arc	française	

HISTOIRE
Juniors

Hachette

le "métier" de parents



Le rôle de parents peut-il être qualifié de « métier » ? Le titre, volontairement provocateur, de ce numéro spécial, entend poser la question de savoir si ce rôle doit s'apprendre, si le système éducatif fournit en quelque sorte une formation à cette responsabilité, si les enfants d'aujourd'hui doivent être d'autres parents demain, bref ! de savoir si l'école doit ou ne doit pas, peut ou ne peut pas, provoquer un éveil et en fournir les outils.

Notre époque a donné une autre signification au rôle des parents en les impliquant notamment en tant qu'éducateurs à part entière. Mais pourquoi le système éducatif, qui a pris en charge la formation intellectuelle et professionnelle de l'individu, laisse-t-il dans l'ombre sa formation à cette responsabilité future ? Les structures établies de notre société sont-elles toujours prêtes à leur reconnaître une nouvelle place, une nouvelle dimension ? Le fait d'institutionnaliser une formation des parents n'irait-il pas à l'encontre du but recherché ?

Autant de questions et de problèmes auxquels ce numéro spécial ne saurait avoir la prétention de répondre, il s'en faut, mais, en jetant un regard sur cet aspect de l'éducation du petit d'homme en devenir et sur ceux qui en ont la charge, il prouve l'importance nouvelle accordée au rôle des parents et l'attention qu'il faut lui apporter. Il est trop facile de parler de démission des parents sans mettre en regard l'évolution du contexte social, économique et politique. Être parents aujourd'hui, c'est sans doute être plus responsables, autrement responsables qu'hier. Qu'en sera-t-il demain ?



Unidisc au service des enseignants

nouveautés octobre 1979

RONDIN, PICOTIN

UD 30 1415 — UN 221



Pour les enfants à partir de trois ans.

Soixante-dix comptines, rondes et jeux dansés pour l'éducation motrice, l'éducation vocale, la formation de l'oreille des enfants (Méthode de Z. Kodály).

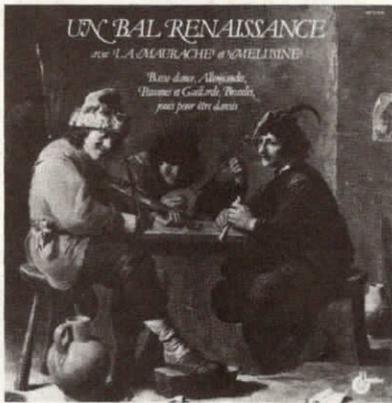
Conception et réalisation : Jacquotte Ribière-Raverlat.

Enregistrement réalisé avec les enfants des écoles de Livry-Gargan.

Important livret joint au disque : texte des chansons, activités motrices, objectifs pédagogiques.

UN BAL RENAISSANCE

UD 30 1419 — UN 230



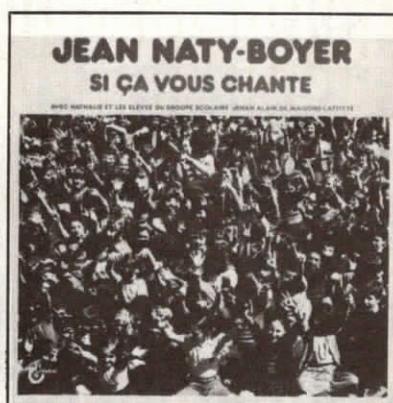
Disque conçu pour la danse

« Mélusine », le groupe folk à la technique vocale et instrumentale bien particulières, et « La Maurache », qui apporte la couleur moyenâgeuse de ses instruments, ont pris l'habitude de travailler ensemble, notamment au cours des stages de musique et de danses anciennes qu'ils animent chaque année. Réalisé avec grand soin, ce disque est le résultat de leurs longues et minutieuses recherches. Basse-dance, branles divers, pavaues, gaillarde et allemandes qui se succèdent appellent vraiment à la danse.

Pour aider les amateurs, Môme Dufour décrit sur l'album la manière d'exécuter ces danses.

SI ÇA VOUS CHANTE

UD 30 1417 — UN 210



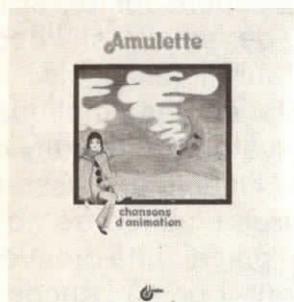
A partir de sept ans.

Jean Naty-Boyer, sa fille Nathalie et les élèves du Groupe scolaire Jehan-Alain de Maisons-Laffitte interprètent sept chansons de Jean Naty-Boyer : Si ça vous chante — Le petit vent — Adieu, Capitaine — Tam di dam — Tu peux t'endormir, mon cœur — Où s'en va — L'alouette.

Plusieurs de ces chansons sont anciennes et déjà connues d'un large public. Les paroles sont imprimées sur la pochette.

Au verso de ce disque, on trouvera les sept « play-back » pour faire chanter les enfants.

rappel



AMULETTE

UD 30 1405 — UN 220

Après quelques années de « rôdage » dans les écoles et sur scène, le premier groupe folk français a récemment enregistré ce premier disque qui comporte onze chansons d'animation, faciles à retenir.

Les trois jeunes — Didier, Pierre et Pascal — composant ce groupe se produisent, jusqu'à fin novembre, les mercredis et samedis en matinées enfantines au Café d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris.

BON DE COMMANDE A RETOURNER

à votre disquaire ou à défaut à

UNIDISC, 31, rue de Fleurus, 75006 Paris.

NOM

PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

..... disque (s) Rondin Picotin UD 30 1415 × 43 F =

..... disque (s) Si ça vous chante UD 30 1417 × 46 F =

..... disque (s) Un bal Renaissance UD 30 1419 × 50 F =

..... disque (s) Amulette UD 30 1405 × 46 F =

Frais d'envoi : 10 F — Franco pour une commande minimum de 150 F

Ci-joint un règlement de F



Etre parents, c'est tout d'abord « naturel ». Cependant, une phrase de Suzanne Parlant, chargée de mission au ministère de l'Éducation : « Il y a des parents qui n'ont jamais vu vivre un enfant avant d'en avoir un », pour paraître un banal constat, sonne comme une réalité inquiétante.

Alors, en réfléchissant sur « à quoi servent les parents », en faisant un inventaire des programmes scolaires, en inventoriant également les appels « au secours » des parents aux organisations qui ont décidé de leur venir en aide, en tentant de comprendre de quelle manière la famille est impliquée dans la délinquance des jeunes, essayons de voir comment ces parents « improvisés » sont plus ou moins désarmés devant leurs responsabilités.

L'image que donne d'eux la société d'aujourd'hui à travers deux formes nouvelles de culture populaire : la bande dessinée et la littérature de science-fiction, si rassurante soit-elle, n'en pose que plus d'interrogations.

les parents improvisés

à quoi servent les parents

« TOUT ENFANT a droit à une formation scolaire qui, complétant l'action de la famille, concourt à son éducation. » Cette phrase, sur laquelle s'ouvre la dernière loi française relative à l'éducation, appellerait beaucoup de commentaires. Et d'abord sur le participe « complétant ». Et des commentaires contradictoires. Il appert, en effet, à s'en tenir à ce mot, que l'action familiale ne constitue qu'une part de l'éducation due à chaque enfant, mais une part insuffisante, puisqu'elle doit être « complétée » par l'école. Hommage, certes, à une institution sociale aussi vieille que l'humanité, mais hommage ambigu. Hommage assez nébuleux, par ailleurs, puisque rien, dans ce texte officiel, ne précise en quoi consiste cette action familiale.

Sans doute on peut penser que le législateur n'a pas à se soucier de la définir et que, tout au plus, il lui suffit d'avoir rappelé que les familles étaient « associées » à l'accomplissement des missions de l'école, savoir favoriser l'épanouissement de l'enfant, lui permettre d'acquérir la culture, le préparer à la vie professionnelle et à l'exercice de ses responsabilités d'homme et de citoyen. Mais c'est à la fois trop et trop peu dire du rôle spécifique des parents et on peut se demander à quoi ils servent, en fait sinon en droit.

Les réponses à cette interrogation, pour évidentes qu'elles apparaissent à tout un chacun, n'en sont pas moins fort différentes selon les indi-

vidus car elles se réfèrent, plus ou moins explicitement, à des idéologies plus ou moins conscientes que, bien évidemment, la loi, qui se veut une et indivisible, se garde bien de formuler. Il n'empêche que celles-ci pèsent lourd sur les pratiques quotidiennes, que celles-ci intéressent les rapports entre enfants et parents ou les rapports entre parents et éducateurs. Le non-dit de la loi est, en réalité, la toute puissante partie immergée de l'iceberg.

Vivant au XX^e siècle, et même au milieu de ses contradictions et de ses affrontements philosophiques et moraux, nous avons du mal à imaginer que tout n'est pas aujourd'hui comme jadis et que, dans le domaine en question, ce que nous appelons l'esprit de famille est une réalité éternelle. Quelques historiens irrespectueux, Philippe Ariès en particulier, dans un ouvrage intitulé *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (1), nous ont cependant appris le contraire, et un regard rapide sur le passé est bien éclairant. En gros, disons qu'au Moyen Age c'est à peine si l'enfant « existe » en tant que tel ou, tout au moins, que l'on n'y a pas le sentiment que l'enfant se distingue fondamentalement de l'adulte. Le terme même d'enfant recouvre un sens bien différent. Tout jeune, c'est à peine s'il

compte (il en meurt tellement en bas âge !) et dès qu'il a atteint six ou sept ans, il est étroitement mêlé à la vie des adultes, dont il partage les jeux et les travaux.

Peu à peu, cependant, on commence à s'intéresser aux jeunes enfants en les faisant survivre par des portraits ou en leur donnant des vêtements particuliers (surtout aux garçons) et en jouant avec eux ou en s'attendrissant sur leurs puérités. Mais on se souvient que Montaigne s'indignait que l'on aime les enfants « pour notre passe-temps, ainsi que des guenons » ! Un peu plus tard, dès le XVII^e et le XVIII^e siècles, sous l'influence de moralistes, d'Eglise ou de robe, on en vint enfin à voir dans les enfants des créatures divines comme les adultes, mais très spécifiques, qu'il fallait à la fois préserver et assagir.

En quelque sorte l'enfant était enfin né et, à ce titre, apparaissait une nouvelle conception de la famille. Elle n'avait plus seulement comme fonction essentielle de transmettre la vie, les biens et les noms, mais aussi celle, qu'elle revendique aujourd'hui comme primordiale, d'éduquer, de former les corps et les esprits, de préparer les enfants à leur vie d'adultes. Mais, en même temps, l'idée se répandait et se confirmait que cette préparation passait par une « quarantaine », un isolement dans ces lieux privilégiés et adéquats que seront les institutions scolaires. Celles-ci remplaceront donc



les apprentissages sur le tas, au contact des adultes, que ce soit dans les ateliers ou les fermes, dans les salons, les cours ou l'armée.

Ce qui peut, à première vue, paraître étrange, c'est que le sentiment de l'enfance et de la famille qui se développe ainsi au cours de l'époque classique s'accommode fort bien de la reconnaissance d'une certaine impuissance, pour la famille, à assurer seule les missions qu'elle revendique. On ne manque pas, d'ailleurs, de la confirmer dans ce sentiment, et les traités de « civilité puérile et honnête », destinés à l'aider dans sa tâche éducative, prolifèrent avec autant de bonheur que les écoles et collèges divers.

Nous en sommes toujours là. Certes, les établissements scolaires ont changé de forme et de contenu et l'éducation qu'ils procurent de finalités, mais les ouvrages écrits pour les parents, eux aussi très différents d'esprit et de fond, n'en continuent pas moins de se multiplier. Sans parler des institutions particulières qui s'adressent nommément aux parents pour les former et les perfectionner dans leur métier spécifique. Sans parler, aussi, de l'école qui, même si ce n'est encore que dans une faible mesure, pense aux tâches qui incomberont à ses élèves quand ils seront chargés de famille. Notons, par exemple, que la maman (ou la grand-mère) n'est plus la seule à donner à sa fille la recette de la gelée de groseilles..., l'enseignement

ménager, parfois ouvert aux garçons, peut s'en charger. Notons aussi que l'information sexuelle, qui aurait dû être le souci des parents (en fait, c'étaient plutôt les copains ou d'autres adultes plus ou moins bien intentionnés qui la dispensaient) a fini par se creuser un (timide) trou dans les programmes scolaires.

On en vient ainsi à penser que la « démission des parents », dont certains aiment à faire l'un des fléaux dominants de notre société est au contraire fondamentale à l'idée même de la famille, telle que celle-ci s'est peu à peu constituée et affirmée depuis plusieurs siècles. Autrement dit, que ce n'est pas parce que l'on a été « élevé » dans une famille que l'on saura nécessairement, plus tard, élever la sienne et qu'on appliquera avec bonheur les préceptes imposés, sinon reçus. On peut même constater, de génération en génération, une curieuse sinusoïde dans les rapports parents-enfants, de la sévérité au laxisme et réciproquement.

On peut donc aussi se demander si la nécessité d'une « formation des parents » n'est pas aussi impérative que celle de la formation des enseignants et des éducateurs professionnels. Or celle-ci a toujours, plus ou moins, fait l'objet des préoccupations législatives et celle-là, pratiquement jamais. Mais on pense, en général,

et pas seulement ceux qui « pensent bien », que la famille, assise numéro un de la société, est le domaine sacré où l'Etat n'a pas le droit de pénétrer. On sait les réticences avec lesquelles a été reçue, en son temps, la loi sur l'obligation scolaire et la trop souvent quasi-impossibilité de retirer aux parents des enfants qu'ils martyrisent.

Tout vient peut-être de l'inadéquation de notre vocabulaire grammatical qui fait que l'adjectif « possessif », dans l'expression « mes enfants », implique que ceux-ci appartiennent à « leurs » parents, alors qu'en fait c'est plutôt dans l'autre sens que joue la « possession ». Ce sont les parents qui sont la « propriété » des enfants et non l'inverse. Ce sont les enfants qui ont le droit d'exiger de ceux qui les ont mis au monde amour, aide et protection. Ce ne sont pas les parents qui peuvent traiter leurs enfants comme des objets ou de dociles pâtes à modeler.

L'apparition, récente, du sentiment de la famille est un premier pas vers la reconnaissance des droits inconditionnels de l'enfant mais il ne semble pas que ses effets aient été poussés jusqu'à leur terme. Nous n'en sommes peut-être pas moins à l'époque, difficile, où ce sentiment de l'enfance et de la famille est appelé à prendre un nouveau visage. En même temps que les pédagogues réfléchissent sur ce que pourrait et devrait être l'éducation des enfants de demain, il ne serait pas inopportu-

tun que d'autres penseurs s'interrogent sur ce que pourrait et devrait être la famille dè demain et qu'ainsi ils puissent préparer les jeunes générations à leurs futurs, et nouveaux, devoirs d'adultes.

On parle beaucoup, dans les théories et les projets éducatifs, de la préparation à la vie de citoyen et à la vie professionnelle, pas assez, sans doute, de la préparation à la vie de parents. Mais ce n'est pas parce que l'acte de procréation n'a pas évolué depuis des millénaires qu'il y a des hommes, et qui s'accouplent (encore que la planification des naissances ait amené quelque tempérament au vieil état de choses) qu'il ne faut pas envisager que ce qui le suit, l'éducation familiale, doit rester aussi immuable. Tant que la loi, et c'est sans doute encore pour longtemps, refusera de s'en préoccuper (personne ne songe plus guère à retirer l'enfant à ses parents dès sa naissance pour qu'il soit élevé collectivement par l'Etat), il n'est pas interdit au moins que l'on cesse d'ériger en absolu une coutume que l'histoire nous révèle bien relative.

Et puisque l'action de la famille « concourt », selon le texte officiel, avec la formation scolaire à l'éducation de l'enfant, ce sont d'abord les modalités de cette collaboration qui auraient intérêt à être mieux précisées. Trop souvent encore école et famille, malgré les lois et les institutions, s'ignorent ou se combattent, faute de bien se comprendre, faute de bien délimiter les buts, les limites et les moyens de leurs actions spécifiques. Tant mieux, d'ailleurs, en un sens, qu'une « crise », de l'école et de la famille, apparaisse aujourd'hui comme particulièrement grave car c'est, précisément, quand on a le dos au mur qu'il faut se décider, enfin, à avancer. Pour que, demain, vivent harmonieusement d'autres éducateurs, d'autres parents, d'autres enfants.

Pierre-Bernard Marquet

“ programmes ” pour de futurs parents

LES PROGRAMMES sont-ils adaptés pour faire de nos enfants les parents responsables de demain ? La question posée aussi simplement appelle une réponse encore plus simple : non. Mais s'il faut chercher dans les programmes pour découvrir ce qui prépare au futur rôle familial, l'explication n'est peut-être pas, elle, aussi simple. Il y a, c'est certain, un héritage qui rend la participation des parents difficile dans le rôle dévolu à l'école, plus souvent défini comme « instruction » que comme « éducation ». Cette espèce d'attitude réciproque de non-ingérence des parents dans le rôle de l'école et de l'école dans le rôle de la famille est à peine ébranlée par les nouvelles dispositions de participation et compte sans doute parmi les raisons qui font que les programmes s'en tiennent à leur rôle scolaire. On le sait, dans notre pays les mentalités sont à changer, mais l'évolution est des plus lentes et cette imixtion des rôles est loin d'être acceptée. Il n'y aurait pas loin à penser que, si l'école avait réellement pour tâche de former d'une certaine manière les jeunes à leur éventuelle situation de futurs parents, les amenant ainsi, non pas à juger, mais à porter un certain regard sur leur propre cellule familiale, cette dernière aurait tôt fait de demander à l'institution scolaire de bien vouloir s'occuper de ce qui la regarde. Pourtant il s'agit bien d'une formation, d'une éducation qui, à ce stade, pourrait être un terrain privilégié de la coopération école-famille.

Ainsi, notre système éducatif est censé préparé à la vie de citoyen, à la vie professionnelle, mais il réduit à la portion congrue la préparation à la vie familiale. Voilà qui apparaît paradoxal puisque la cellule familiale est toujours considérée comme la base de notre société. On pourrait

penser que cette dimension, bien qu'insaisissable, est en quelque sorte présente tout au long du cursus scolaire, mais la rigidité des programmes, la stricte répartition des plages horaires dans les disciplines, font que le peu qui existe en forme d'éveil, d'approche de ce rôle de parent futur, est finalement scolarisé au plus mauvais sens du terme et enlève sans aucun doute le meilleur de son impact.

Si la dimension générale est absente, le découpage des disciplines permet un inventaire plus facile des données concrètes de cet enseignement, si tant est qu'on puisse l'appeler ainsi. Il est bien évident que ce domaine, à l'école primaire, se résume à peu de choses. La présentation des objectifs, programmes et instructions du cycle élémentaire considère celui-ci comme un cycle charnière « entre la phase d'émergence encore globale et peu différenciée des réactions aux sollicitations de l'environnement (qu'elles relèvent des savoir-faire ou des cadres notionnels) qui caractérisent les activités d'éveil et corporelles à l'école maternelle et au cycle préparatoire, et celle qui assure, au cycle moyen, une organisation plus structurée des possibilités telles que la scolarité ultérieure devrait pouvoir les prendre en charge dans le cadre de disciplines distinctes ayant leur spécificité propre. Charnière enfin — voire d'abord — entre l'âge où les comportements sont encore largement imprégnés (au plan des gestes, des réactions affectives comme de la pensée) de syncrétisme et d'égocentrisme, et celui où les réactions accèdent à plus d'objectivité, s'ouvrant à la socialisation et à des démarches de réflexion plus abs-traites ». C'est donc, à ce niveau, dans les activités d'éveil et plus spécifiquement dans celles à domi-

(1) Plon, 1960, réédité dans une version un peu abrégée aux Editions du Seuil, coll. « Points-Histoire », 1973.

nante biologique, de sciences sociales, d'éducation morale et civique, d'éducation physique et activités d'initiation sportive, que se situent les quelques éléments qui constituent une approche du futur rôle de parents, ou plutôt du rôle d'adulte, pour ne pas dire d'individu, dans une société. Les Instructions pédagogiques estiment d'ailleurs que dans ce cycle, les activités d'éveil « constituent toujours le domaine, par excellence, où l'école s'efforce de prendre le plus possible en charge les réactions de l'enfant aux sollicitations de son environnement, naturel ou culturel, que ces réactions soient d'ordre corporel, affectif, social ou intellectuel ou qu'elles soient d'assimilation ou d'intention créatrice ».

Cette amorce, dans l'enseignement primaire, si elle s'accroît quelque peu dans l'enseignement secondaire ne déborde guère des disciplines d'économie, d'éducation civique, de sciences naturelles et parfois d'éducation manuelle et technique et d'éducation physique et sportive qui, par certains aspects, peuvent aider à la formation de parents. Mais il est vrai que, si ces disciplines peuvent atteindre à une dimension d'éducation non mesurable, le concret des horaires apparaît dérisoire puisque ces aspects sont abordés au sein de disciplines beaucoup plus vastes.

En classes de sixième et cinquième, le chapitre économie et éducation civique laisse quelques espoirs avec l'apprentissage précoce de la vie en société et l'approche des problèmes d'urbanisation, espoirs confirmés par les textes officiels concernant les objectifs qui déclarent : « En définitive, histoire, géographie, sciences politiques, économiques et sociales ne sont que des moyens au

service d'une éducation globale, pour une meilleure connaissance de l'héritage culturel de l'humanité et du monde dans lequel vont vivre les élèves. Le nouvel enseignement de ces disciplines doit, sans altérer les apports spécifiques de leurs différentes composantes, constituer un ensemble cohérent, destiné à donner aux élèves, tout autant que des connaissances volontairement limitées mais sûres, des moyens de connaissance et de méthodes leur permettant de mieux comprendre le monde dans lequel ils vont vivre et de jouer dans la société un rôle responsable. » Faire acquérir le plus concrètement possible le sens de l'appartenance à une communauté à travers les actes de la vie quotidienne est bien affirmé à propos de l'éducation civique dans la formation « de tout citoyen, de tout homme », mais la dimension familiale, sans être évoquée, se trouve peut-être sous-entendue dans le premier paragraphe des textes officiels : « Dans les programmes des collèges, l'éducation civique et morale ne fera pas l'objet d'un horaire et d'un enseignement spécifiques ; elle doit être, en effet, une préoccupation permanente de tous les éducateurs quelle que soit la discipline qu'ils enseignent. » A ce niveau, l'éducation manuelle et technique apporte peu, tout comme les sciences naturelles qui prennent une toute autre signification en quatrième et troisième, avec le chapitre « Transmission de la vie » et celui de « Physiologie humaine et hygiène », notamment avec les échanges nutritionnels de l'homme avec son milieu et les éléments d'hygiène sociale.

Peuvent encore s'ajouter au crédit de la formation de parents les six ou huit demi-journées consacrées, en économie et éducation civique, à des travaux pratiques et à diverses obligations de la vie courante, tout comme, en éducation manuelle et technique, les approches d'habitation et de cadre de vie en quatrième et d'hygiène de vie et d'alimentation en troisième. Quant à l'éducation physique et sportive, sur tout le premier cycle, on peut retenir l'acquisition de

la santé et l'amélioration des qualités psychologiques et des rapports avec autrui.

Le second cycle met un peu plus l'accent sur ces derniers problèmes selon les filières conduisant aux divers baccalauréats. Ainsi, au fil des programmes, on relève en sciences naturelles la cellule, la fécondation, les phénomènes héréditaires, l'alimentation, les aspects de l'utilisation des aliments, les besoins nutritionnels ; dans l'instruction civique, une étude du crédit, des coopératives, de la Sécurité sociale ; en éducation physique et sportive, les premiers soins aux blessés et la prévention des accidents professionnels ; et peut-être le plus marquant, dans l'initiation aux faits économiques et sociaux, des séquences sur la population avec étude de la natalité, nuptialité, fécondité, longévité, espérance de vie, mortalité, sur la famille avec ses aspects historiques mais aussi ses aspects sociaux, relatifs notamment à l'éducation, sur les besoins, leur évolution, leur diversité, l'information et le comportement du consommateur, sur le ménage comme unité de consommation avec ses budgets et ses problèmes d'épargne et de patrimoine. Voilà dans les grandes lignes et approximations ce qui peut, concrètement, être considéré dans notre système éducatif comme entrant dans la formation du jeune à son rôle de futur parent.

Est-ce alors tout simplement le mot « programmes » qui empêche, par sa rigueur, d'intégrer la formation de parents qui, elle, recouvre, qu'on le veuille ou non, une bonne part d'inné et d'attitude spontanée, parce que ce rôle tient à des fibres trop profondes en chaque être ?

Georges Noël, chargé de mission à la direction des Ecoles, et qui, à ce titre, a participé ou assisté aux phases de conception des programmes, reconnaît volontiers qu'il n'existe pas grand-chose touchant à ce rôle dans les contenus, mais que si cet objectif n'a pas été finalisé, dans la mesure où l'école doit préparer l'en-

COMMENT DEPISTER UNE DYSLEXIE CHEZ UN PETIT ECOLIER

79-C-5638

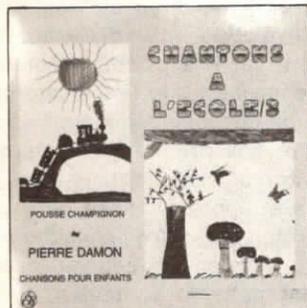
par Pierre Debray-Ritzen
et Flora J. Debray

Qu'est-ce que la dyslexie ?
Quelles sont ses causes
et sa fréquence ?
Comment la dépiste-t-on ?
Comment suit-on son évolution
pendant la rééducation
qu'elle nécessite ?

Des réponses dans la perspective
moderne de la neuro-psychologie

FERNAND NATHAN

CHANTONS A L'ECOLE



CHANTONS A L'ECOLE
(de la maternelle au CM2)

Cette nouvelle série de chansons pour enfants a déjà beaucoup séduit par son originalité de nombreux enseignants, éducateurs et... enfants.

Les textes et musiques ont été pensés et conçus en collaboration avec un grand nombre d'instituteurs, et longuement expérimentés avec les enfants de cette tranche d'âge. Les enfants du Groupe Scolaire A. CAMUS de Viry-Châtillon (Essonne), ont largement participé à cette réalisation, tant par leurs voix que par leurs dessins. L'ensemble a été élaboré par Pierre DAMON.

Un très beau disque album, 30 cm stéréo avec textes des chansons, illustrations et livret musical.

Existe également en cassette avec livret musical.

Bon de commande à retourner à Disques S.E.L.

1 rue de l'Abbé Grégoire 75006 PARIS

Indiquez vos noms et adresse Prix unit. Quantité

Chantons à l'école - SEL 300 132 (disque)	45,70	
Chantons à l'école - SEL K 019 (cassette)	45,70	

* Frais de port en sus (au-delà de 4 disques ou cassettes, franco de port).

les parents improvisés

fant à devenir un adulte, la dimension parents se trouve d'elle-même incluse dans cet objectif. « Je vois mal l'efficacité sur les enfants en tant que contenus, dit-il, je crois beaucoup plus à un style de démarche, d'attitude, mais l'opinion publique fournit souvent les alibis pour renforcer les attitudes des enseignants. » Il s'interroge aussi sur la transposition de l'attitude quand elle existe. Georges Noël pense, notamment, qu'une véritable éducation sexuelle doit être assurée dès l'école maternelle et qu'il faudrait, d'une manière générale, ne plus confondre instruction et éducation.

Suzanne Parlant, également chargé de mission, ne croit guère à la transposition d'attitude ; elle estime que les parents ne sont pas assez associés aux projets pédagogiques et qu'il devrait y avoir une formation permanente des parents à l'école. « Il manque une mise en perspective pour mettre en évidence que ce qui se passe dans la vie d'un enfant est important et que cela va conditionner sa vie d'adulte », dit-elle. Il faut en quelque sorte conduire à la prise de conscience, l'effort d'information ne pouvant porter ses fruits que si, en amont, on a amené l'enfant à se poser des questions. Suzanne Parlant déplore qu'on ne mette pas l'accent sur la responsabilité du corps de l'enfant, pas plus que sur la nutrition, par exemple. « Il y a des parents qui n'ont jamais vu vivre un enfant avant d'en avoir un », ajoute-t-elle et de poser un certain nombre de questions en forme de suggestions : pourquoi les lycéennes et lycéens ne feraient-ils pas systématiquement un stage en encadrement de colonie de vacances ? Pourquoi les 10 % pédagogiques ne seraient-ils pas employés à une initiation dans les crèches ? Ceci afin de mettre à profit une mine d'observations et de réflexions au niveau des adolescents. Georges Noël abonde dans ce sens en constatant que, même au niveau de l'école primaire, sans vouloir inculquer des connaissances, il y a un éveil à susciter chez l'enfant.

Les pédagogues semblent donc

bien d'accord pour donner, à ce rôle familial et social, une dimension sur l'ensemble de la scolarité, mais on peut constater, avec les responsables, trois données qui pour l'instant font obstacles à une osmose famille-école sur ce terrain-là : l'institution et ses textes qui, au niveau de la collaboration, comportent « un certain nombre de verrous qui ne sont toutefois pas des impossibilités » comme le dit Georges Noël ; l'attitude des parents chez qui l'image scolaire de leur enfance pèse lourd dans leur vie d'adultes et qui, même quand ils se disent novateurs, changent d'attitude quand la nouveauté est institutionnalisée — Suzanne Parlant constate par exemple que les parents d'aujourd'hui, ceux qui ont fait 1968, s'ils sont plus ouverts n'ont pas toujours une notion de la responsabilité très développée ; enfin la formation des maîtres qui ne tient sans doute pas assez compte de cette dimension. Georges Noël croit fermement qu'en attirant l'attention des maîtres en formation sur des types de démarches pédagogiques, on parviendra à ce que cette dimension soit tout autre et qu'ainsi, à travers les comportements des maîtres et des enfants, elle trouvera son efficacité.

Il est difficile aujourd'hui d'admettre que l'école prépare à un certain type de comportement de l'individu en tant que citoyen et qu'elle esquivé la même démarche pour ce même individu en tant que parent, alors que ces deux rôles sont intimement liés. Mais il s'agit d'ébranler une machine un peu trop crispée sur ses programmes et ses objectifs, souvent réfractaire à admettre une certaine souplesse permettant d'introduire une part éducative qui ne se traduit pas en terme de « discipline ». Si jusqu'à l'école est restée sur la réserve en ce domaine, la mise en place de la réforme éducative et la nouvelle formation des maîtres lui fournissent une occasion de jouer un rôle ; on ne comprendrait pas qu'elle ne la saisisse pas.

Maurice Guillot

Souvent désarmés face aux problèmes de leurs enfants — dans les domaines affectifs, psychologiques et scolaires —, les parents cherchent à l'extérieur des réponses aux questions qu'ils se posent, soit auprès d'associations militantes, soit auprès de structures mises en place par des professionnels. A travers ces associations, on peut percevoir les inquiétudes constantes des parents dans leur tâche d'éducateurs.



au secours des parents

■ **Fondée en 1929, l'Ecole des parents et des éducateurs** (4, rue Brunel, 75017 Paris - tél. : 754-29-00) s'est donné pour but d'« aider les parents et les professionnels en relation avec des familles dans leur tâche éducative ». L'EPE leur propose en même temps différentes sources d'information et une possibilité de réflexion sur la vie du groupe familial. Elle met à leur disposition des revues, organise des consultations avec des médecins, psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, des rencontres-débats et des séances de formation, à la demande d'individuels ou d'entreprises, d'administrations, d'organismes socio-éducatifs, scolaires, sanitaires, etc. En outre, un service téléphonique, Inter-Service-Parents (766-51-52), fonctionne du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 à 12 heures.

■ **Le Mouvement français pour le planning familial** (2, rue Vivienne, 75002 Paris - tél. : 260-93-20, 260-96-37, 260-98-60) s'est créé pour développer l'information sur la contraception et l'avortement, et pour lutter en faveur de l'amélioration des conditions d'interruption volontaire de grossesse. Les responsables, animateurs, médecins et spécialistes du Planning tiennent des permanences d'aide et d'information et donnent des consultations médicales.

■ **La Confédération syndicale des familles** (54, boulevard Garibaldi, 75015 Paris - tél. : 306-82-81) regroupe environ trente mille militants répartis dans soixante-cinq départements. Implantés dans les quartiers, ils luttent pour améliorer les conditions de vie des travailleurs, et s'efforcent de prendre en compte tous les problèmes sociaux qui se posent aux familles par une action revendicative vis-à-vis des pouvoirs publics.

■ **La Confédération syndicale du cadre de vie** (28, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris - tél. : 272-96-26, 277-55-50) veut être « au cadre de vie ce que sont les syndicats au monde du travail ». Ses terrains d'intervention privilégiés sont donc l'habitat, la consommation, la santé, les loisirs et l'école. La CSCV est implantée dans tous les départements, mais plus particulièrement dans les régions industrielles : le Nord, l'Est, la Région parisienne, le Rhône. Ses militants sont en revanche moins nombreux en Provence et dans la région toulousaine.

D'ABORD une constatation unanime : il ne s'agit pas tant de « carences » de parents qu'une mauvaise information et une mauvaise préparation aux problèmes auxquels tous les parents se trouvent, un jour ou l'autre, confrontés. Souvent inquiets des réactions ou de l'avenir de leurs enfants, les parents sont exposés à une quantité d'informations partielles et fragmentaires diffusées ici et là, souvent contradictoires et déroutantes pour de jeunes parents décidés à « s'appliquer » dans la tâche qu'ils se sont donnée. C'est en tout cas l'analyse que fait Monique Bertin-Mourot, responsable des relations extérieures à l'Ecole des parents et des éducateurs : « Les mères de famille, ou les pères, sont tous capables de mener à bien leur tâche éducative, explique-t-elle. Et ce n'est pas à Françoise Dolto ou à Laurence Pernoud de décider à leur place... » C'est pourquoi Inter-Service-Parents, le service téléphonique mis en place par l'Ecole des parents, n'est pas conçu comme un service purement

informatif. Les psychologues, juristes, etc., qui répondent aux demandes des parents, essaient de les aider à trouver leur réponse dans leur propre groupe familial. Une demande peut toujours en cacher une autre, estiment ces responsables : la formulation d'une demande révèle toujours une autre question qu'il faut essayer, avec les parents, de mettre à jour.

La grande préoccupation des parents reste l'orientation scolaire : c'est la plus grande partie des questions qui arrivent au central téléphonique de l'Ecole des parents ; c'est aussi pour ce type de questions que les pères se décident à décrocher le téléphone, alors que de manière générale, ce sont surtout les mamans qui appellent. C'est essentiellement cette question qui provoque l'anxiété et le désarroi des parents devant un système scolaire qu'ils ne connaissent que peu ou pas du tout, et dans des situations où ils se sentent floués par une institution scolaire qui prend les décisions à leur place. Viennent ensuite les problèmes juridiques : les parents qui divorcent, par exemple, sont soucieux de connaître leurs droits respectifs sur leurs enfants, ou les conséquences psychologiques éventuelles sur leurs enfants d'une situation familiale bouleversée. Les parents téléphonent également quand ils sont confrontés à des problèmes d'ordre psychologique. Enfin, les spécialistes de l'Ecole des parents reçoivent

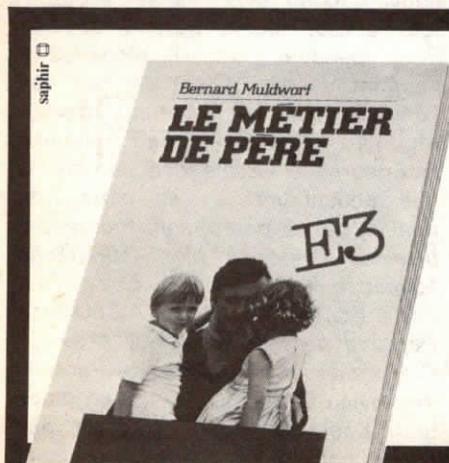
aussi des demandes d'aide pour l'organisation des loisirs des jeunes, ou de renseignements sur les soutiens sociaux et sanitaires. Sur toutes ces questions, les parents attendent surtout un regard nouveau, une lumière différente sur les problèmes qu'ils se posent, ou les conflits qu'ils vivent. Ils se sentent avant tout, estime Monique Bertin-Mouro, en insécurité ; ils jugent peu, mais s'interrogent longuement.

Il est des domaines, en revanche, où les parents ne se manifestent pas du tout : c'est le cas par exemple au Planning familial. Les responsables constatent fréquemment l'absence des parents aux permanences, aux côtés de leurs enfants qui viennent s'informer : « *Les jeunes qui viennent sont très isolés ; ils viennent justement parce qu'ils n'ont pas pu, pas su ou pas voulu parler avec leurs parents de leur sexualité.* » Il est difficile de déterminer si ces obstacles existent réellement, ou si ce sont les jeunes qui se les créent. Néanmoins, une structure telle que le Planning familial n'a pas de contacts avec les parents (à part les quelques exceptions qui confirment la règle). Leur absence est expliquée par les responsables comme un manque d'information ou une peur d'aborder avec leurs enfants les problèmes de contraception ou

d'avortement. Il semble que les parents restent, sur ce sujet, très loin des préoccupations de leurs enfants qui font appel à l'extérieur pour trouver des réponses aux questions qu'ils se posent. Sans doute n'est-ce pas là l'attitude de tous les parents ; il n'en demeure pas moins que les conclusions du Planning révèlent une lacune fréquente dans le dialogue parents/enfants.

Complètement différente est la démarche d'associations comme la Confédération syndicale des familles ou la Confédération syndicale du cadre de vie, qui œuvrent principalement dans les quartiers et dont les militants vivent dans leur milieu d'intervention.

« *Nous sommes les parents, et nous constatons que l'école ne remplit pas son rôle,* explique Bernadette Nonnon, responsable à la CSF. *C'est parce que les parents ne trouvent pas de réponse au sein même de l'école, et n'en sont pas satisfaits, qu'ils formulent des appels à l'extérieur.* » Analysant l'école comme instrument de sélection sociale, les militants de la CSF refusent l'idée « d'échec scolaire » : « *Ce sont les enfants qui ont le plus besoin d'aide qui sont refusés par le système éducatif,* constatent-ils. Pour eux, il n'est pas question de « carences » des parents ; ce ne sont pas les parents qui sont mauvais, c'est l'école qui est défaillante et qui rend les parents inquiets et désarmés devant l'avenir de leurs enfants. Ils sont d'ailleurs d'autant plus démunis qu'ils se sentent souvent incapables d'aider leurs enfants quand ils sont en difficulté dans leur travail scolaire. Pour contrer ce défaitisme des parents, pour leur prouver, ainsi qu'aux responsables du système éducatif, que l'échec scolaire n'est pas une fatalité, les militants de la CSF ont mis en place des « groupes d'entraide scolaire » gérés par des associations locales. Selon Bernadette Nonnon, « *les familles doivent devenir*



**Père,
un métier qui s'apprend.**

Le métier de père.
Crise de la paternité, démission de l'autorité parentale, abandon des responsabilités paternelles, autant de thèmes qui reviennent régulièrement à la une des journaux. Qu'en est-il vraiment? Bernard Muldworf -médecin et psychanalyste - remplace ces problèmes dans le contexte plus large des crises sociales et politiques actuelles. Son livre fait le point sur le « métier de père » et rappelle qu'il n'est qu'une vérité: « être heureux du bonheur d'autrui ». 188 pages.
Collection Orientations E3.

casterman

partie prenante de cette aide que nous apportons aux enfants ; il faut démystifier le prétendu échec personnel des parents, les déculpabiliser, leur prouver qu'il s'agit d'un problème collectif, social et politique. C'est là le premier travail psychologique que les militants de la CSF doivent mener auprès des parents ». Suivant la même logique, et pour sensibiliser les adultes à l'environnement culturel des enfants, certaines associations locales ont créé des bibliothèques pour enfants où, là encore, il s'agit avant tout de démystifier le livre scolaire, développer le plaisir de lire et amener tous les enfants à s'interroger sur la lecture pour enfants.

« La première angoisse des familles est vécue dès la maternelle, continue Bernadette Nonnon. Le tri commence dès cette époque et ira ensuite en s'aggravant. Nous ne voulons pas des classes spécialisées et des sélections toutes faites. »

La démarche de la Confédération syndicale du cadre de vie est un peu semblable. Dénonçant la mise en place de la réforme Haby et la sélection rigoureuse qui se fait à l'occasion des différents paliers d'orientation, Denise Pfend, responsable du secteur « école » à la CSCV, explique la culpabilisation des parents dont les enfants sont en situation d'échec scolaire : « Ils pensent « on n'a pas su élever nos enfants », alors qu'en fait c'est un problème beaucoup plus collectif. En revanche, il est vrai que cela se traduit souvent par des conflits de générations. » Car les problèmes de scolarité ou de cadre de vie ne peuvent à eux seuls justifier le non-dialogue très fréquent entre parents et enfants, surtout entre parents et adolescents. Les militants de la CSCV, qui luttent pour une amélioration qualitative de l'habitat, de la consommation, de l'école, du domaine de la santé, etc., estiment que les revendications sur le cadre de vie et l'environnement ne doivent pas exister en dehors des parents. Ils reconnaissent également que ce man-

que de dialogue inquiète aussi les parents. « Comment arriver à ce que le dialogue entre parents et enfants ne porte pas seulement sur le terrain scolaire, mais sur l'ensemble de la vie quotidienne ? s'interroge Denise Pfend. Il est vrai que la structure scolaire pèse à l'enfant ; mais en outre, les parents ont peu de disponibilité pour pallier cette absence de dialogue. Dans les milieux de travailleurs, la mère — qui est le plus souvent en contact avec l'enfant — est en fin de compte peu réceptive aux demandes de l'enfant. D'où une angoisse réciproque qui peut empirer et s'envenimer. » Il est également vrai que, très souvent, il y a une rupture entre le langage pratiqué à l'école et le langage familial, ce qui déséquilibre l'enfant et peut être source de malentendus entre celui-ci et sa famille. « Les réactions peuvent alors être très dures et très culpabilisées de part et d'autre. On débouche alors sur un conflit entre les deux générations, une situation très tendue et très affective », indique Denise Pfend.

Hésitants, inquiets, mais conscients des difficultés que rencontrent leurs enfants au sein de l'appareil scolaire, tels apparaissent le plus fréquemment les parents qui se tournent vers différentes associations pour trouver des réponses, ou pour

mieux comprendre le chemin parcouru par leurs enfants. Les responsables d'associations se refusent vigoureusement à parler de « carences » mais cette indécision devant un système scolaire complexe, cette mauvaise information devant les différentes possibilités pour lesquelles les jeunes peuvent — théoriquement au moins — opter, ne traduisent-elles pas en fait une « carence », un grand désarroi de ces parents qui ne peuvent apporter à leurs enfants les informations qu'eux-mêmes souhaitent ? Individuellement, les parents n'accusent pas l'école ; ils se sentent trop souvent culpabilisés par cette institution méconnue qui les écrase ; en revanche, ce sont les différentes organisations auxquelles ils s'adressent qui sont sévères à l'égard du système éducatif. Ce sont elles qui prennent le relais du discours individuel des parents. Ces derniers, quand ils sont isolés, n'osent pas lui reprocher ses lacunes et restent sur une prudente réserve.

Ces parents, culpabilisés, mal à l'aise par rapport à l'institution qu'est l'école, ne sont pas prêts à faire le premier pas vers elle et ses mécanismes complexes. C'est à elle de faire ce pas vers eux pour les aider à trouver des réponses aux questions qu'ils se posent, ou des solutions au malaise et à l'inquiétude de beaucoup d'entre eux.

Nicole Gauthier

DISQUES
ARION Vient de paraître chez ARION



GALLICAN

(ARN 33 511)

Chansons françaises éternelles:

Colchiques dans les prés - La destinée la rose au boué
La fille de la meunière - Les moutons - La Pernelle
Voici le mois de mai - Margoton - Le bas de laine - Perrine
Aux marches du palais - Ah! Dis moi donc bergère
L'alouette - Qui peut faire - Jeux de cartes - Le prince d'Orange

délinquants : soignez la famille

La délinquance juvénile augmente.

En vingt-deux ans,
elle a plus que quadruplé.

On a souvent tendance à en
rendre les parents responsables.

Tel n'est pas l'avis
de Georges Durand, formateur
au Centre de Formation
et de recherche
de l'Education surveillée
à Vaucresson.

Pour lui, la délinquance relève
de la reproduction de
conditions défavorables
et non pas d'hypothétiques
« carences » des parents, car
« on constate une répétition
des histoires familiales
au cours des générations »,
les jeunes ayant tendance
à reproduire le même schéma
que celui de leurs parents.

Pour remédier à cela,
il faut intervenir
non plus seulement au niveau
du jeune délinquant
mais sur l'ensemble de la famille
considérée comme un « système »,
c'est-à-dire appréhender
le groupe familial
dans sa globalité.

Cette approche systémique
de la famille, qui existe
depuis 1937 aux Etats-Unis
sous le nom de
« thérapie familiale »,
a fait depuis cinq ans
son apparition en France.
Georges Durand nous explique
en quoi elle consiste.

● **On dit qu'il ne faut pas culpabiliser les parents. Pourtant, derrière le jeune délinquant il y a les parents ?**

Il y a plutôt un système familial qui fonctionne mal. Et c'est sur ce système qu'il faut agir pour lui permettre à nouveau de fonctionner correctement par lui-même. J'insiste bien sur ce point. Il s'agit de redonner à la famille les moyens de se tirer elle-même d'affaire, de sortir elle-même de ses difficultés, de gérer elle-même ses problèmes. Nous ne voulons surtout pas le faire à sa place, ce que, trop souvent, les services sociaux ont fait jusqu'à présent, car nous ne voulons pas fabriquer de mentalités d'assistés.

● **En quoi consiste la thérapie familiale ?**

La thérapie familiale est un nouveau mode d'approche, une approche « systémique » de la famille ; c'est-à-dire la famille considérée dans son ensemble comme un système, et par rapport à d'autres systèmes que sont le voisinage, la société, l'école. C'est pourquoi la thérapie familiale s'adressera parfois à la « famille élargie » (parents, frères et sœurs, oncles, tantes, grands-parents). Je soulignerai à ce propos l'importance du rôle des grands-parents lorsqu'ils existent. Au moment de l'adolescence où chacun a besoin de se faire une identité, de retrouver ses racines, ce sont eux qui permettent aux jeunes de s'implanter dans le temps. Très souvent, lorsqu'il y a opposition avec les parents, les jeunes éprouvent le besoin d'aller parler aux grands-parents.

En thérapie familiale, l'intervention

va se faire au niveau du système familial et non plus seulement du jeune délinquant. Jusqu'ici, le travail social a souvent découpé la famille en tranches, chaque intervenant ayant un « patient » privilégié : l'éducateur s'occupe de l'enfant, l'assistante sociale d'entreprise du père, l'assistante sociale de secteur et la travailleuse familiale de la mère, et ceci avec une absence à peu près totale de perspective d'ensemble. Il n'est pas rare que la famille utilise ce morcellement pour ne pas changer son mode de fonctionnement. Heureusement, certaines équipes parviennent à se coordonner. Toutefois, l'approche systémique permettra de mettre en œuvre un ensemble de démarches qui ne seront pas contradictoires, donc de ne plus faire du linéaire, de ne plus juxtaposer des interventions individuelles en disant que l'on travaille avec la famille. En thérapie familiale les divers intervenants (éducateurs, psychologues, assistantes sociales, parfois un psychiatre) travaillent ensemble en équipe.

● **De quelle façon procède cette équipe ?**

Il y a tout d'abord une phase d'observation au cours de laquelle on réunit les divers membres de la famille et on les laisse s'exprimer. Mère qui monopolise l'attention, mari qui ne dit rien sans jeter un regard préalable à sa femme, enfants qui se réfugient vers le père ou vers la mère, ou bien qui se regroupent loin des parents, l'aîné qui parle au nom de tout le monde, regards de crainte : autant de choses visibles, à travers



Les personnages figurant sur les documents d'illustration ne sont pas ceux dont il est question dans les articles

lesquelles on tente de repérer quel est le fonctionnement du système. Au lieu d'entendre de chacun ce qu'il va raconter sur les autres, on constate ce qui se passe entre les gens et on essaie de mettre en évidence ceux entre lesquels surgissent les difficultés et avec lesquels il est le plus important de travailler. Il faut souvent plusieurs séances d'exploration avant de parvenir à émettre une hypothèse. Les autres séances se dérouleront en fonction de cette hypothèse de travail. Celle-ci n'est en aucune manière un diagnostic. C'est une supposition que l'on essaie de vérifier.

Il est d'ailleurs rarissime que la première hypothèse soit la bonne. En voici un exemple : une mère âgée d'environ trente ans, divorcée, se plaint de son fils de treize ans ; celui-ci est intenable et chaparde dans les magasins. La première hypothèse est que la conduite délinquante peut être une tentative de rapprochement du couple parental, l'enfant cherchant ainsi à réintroduire le père. On s'aperçoit alors que l'enfant voit son père toutes les semaines, donc celui-ci remplit son rôle. Il faut émettre une autre hypothèse. La jeune femme a un ami. D'où la peur de l'enfant qui, voyant sa mère changer, craignait d'être abandonné. Cette deuxième hypothèse était la bonne. Il fallait donc faire prendre conscience à l'enfant du besoin de sa mère, encore jeune, de vivre en couple, et désamorcer ce risque fantasmatique d'abandon. L'essentiel est de créer une situation qui suscite le dialogue.

Les difficultés surgissent lorsqu'il y a dans la famille des secrets, des « tabous » ; par exemple, si le père a un penchant pour la boisson, tout le

monde le sait mais personne n'en parle. Or en parler déblocerait la situation. C'est donc au thérapeute de réintroduire l'information dans le système familial où elle ne circule plus. On entendra ainsi des dialogues du style : « le thérapeute : ce que dit votre fils vous le saviez ? — la mère : non, il ne me l'avait jamais dit — l'adolescent : mais tu ne me l'avais jamais demandé non plus. »

Résoudre les problèmes, c'est d'abord les faire vivre dans l'ici et maintenant ; donc, pour cela, en parler.

● Quelles sont les méthodes employées par le thérapeute et son équipe ?

Il n'y a pas de recette. Il y a de multiples écoles. Chaque thérapeute choisit une méthode en fonction de ses préférences, de sa personnalité et de ses propres modes de réaction. C'est une des difficultés que nous éprouvons durant la formation, car il faut sensibiliser, éclairer l'intervenant sur son propre répertoire émotionnel, sur son propre style relationnel, et lui donner des possibilités d'intervention. Le mode d'approche change aussi selon le type de famille. On travaillera par exemple avec le paradoxe s'il y a, dans le système familial, quelque chose qui force les enfants à ne pas avoir un comportement normal, l'adolescent délinquant ayant en quelque sorte une fonction : celle de permettre au couple parental désuni d'être pour une fois d'accord à son sujet. Le paradoxe consiste à dire à l'enfant : « Je me rends compte que tu te dévoues pour tes parents, il faut que tu continues. »

On valorise ainsi le symptôme en présence des parents, ce qui ne manquera pas de déclencher des réactions... et des réflexions. Les parents vont comprendre que ce n'est pas forcément leur enfant le responsable mais qu'il leur faut changer quelque chose au niveau de la mythologie et des règles de fonctionnement de la famille.

● Ne rencontre-t-on pas de résistance de la part des familles ?

Les gens peuvent refuser. C'est là qu'intervient le savoir-faire du thérapeute. C'est à lui de faire comprendre aux gens qu'il est là pour les aider, non pas au sens de les prendre en charge, mais de leur permettre de prendre en mains eux-mêmes leurs problèmes.

● Quels sont les avantages d'une telle thérapie ?

Le premier avantage est de permettre le déblocage et d'éviter l'escalade qui mène au conflit ouvert, en faisant s'exprimer chacun. Cela permet aussi d'éviter le risque de la « parentectomie », c'est-à-dire du placement sauvage, culpabilisant aussi bien pour l'adolescent que pour les parents, et dont on s'aperçoit, avec du recul, que le jeune garde toujours des blessures profondes qui risquent, très longtemps après, de resurgir sous forme de délinquance ou de troubles psychosomatiques. Parfois on place l'enfant, mais on prévient la famille que c'est temporaire, et l'on continue à travailler ensemble pour savoir comment chacun ressent le placement. Cela permet de retrouver

les parents improvisés

les possibilités d'un dialogue sans culpabilisation tout en aidant à moduler les reproches.

● **A qui peut s'appliquer la thérapie familiale ? Peut-elle concerner toutes sortes de troubles, même mineurs, ou bien est-elle réservée aux cas extrêmes (anorexie, schizophrénie) ?**

Il est certain que ces méthodes constituent un outil de travail intéressant car elles permettent aux travailleurs sociaux non seulement une lecture plus riche des situations mais aussi des moyens d'intervenir au niveau de celles-ci. Il y a toutefois un risque : celui de la récupération par le milieu médical. A Vaucresson, nous avons une autre optique. C'est pourquoi nous hésitons à parler de « thérapie familiale ». Nous avons tendance à remplacer ce terme par celui « d'approche systémique du milieu familial » dans la mesure où les gens concernés ne sont pas des familles pathologiques malades mais des familles qui ont des difficultés à vivre et sont « coincées » à certains stades de leur évolution pour de multiples raisons : difficultés dans le couple, provoquées par l'apparition du premier enfant, le chômage, un deuil, etc.

Certaines familles peuvent résoudre seules ces problèmes. D'autres sont bloquées et ont besoin de faire appel à d'autres pour en venir à bout. Enfants battus, énurésie, alcoolisme d'un des parents, jeunes qui se droguent, qui refusent de manger, qui fuguent, ou qui commettent des délits, pour nous le symptôme en soi n'a d'autre valeur que d'être un signe d'alarme, celui d'un dysfonctionnement familial.

● **Combien de temps faut-il pour obtenir un résultat ?**

La durée varie selon les cas. Elle peut aller de quelques séances, pour une famille dont c'est la première difficulté, à plusieurs années.

● **N'y a-t-il pas des dangers, notamment celui de la manipulation ?**

Comment un magistrat formé à la thérapie familiale peut-il utiliser celle-ci dans la pratique quotidienne de son métier ? C'est ce que nous avons demandé à Mlle Catta, juge des enfants à Paris.

« Le magistrat ne fait pas de thérapie familiale, car il n'est pas lui-même un thérapeute dont l'action vise à transformer. Toutefois, il est un agent thérapeutique dans la mesure où il peut favoriser un changement », explique Mlle Catta qui préfère parler de « sensibilisation au système familial » plutôt que de thérapie. Pour elle, cette formation lui permet d'avoir une approche différente, dans la perspective d'une « causalité circulaire » plutôt que « linéaire » : « Il faut changer d'état d'esprit, chercher le comment plutôt que le pourquoi. Si les cinq enfants d'une même famille commettent des délits, on ne cherche pas le pourquoi de la chose, mais on se demande comment on pourrait procéder différemment, travailler avec la famille pour éviter le placement par exemple. Le principe de la théorie des systèmes modifie l'idée que l'on se fait de la responsabilité, nous permet de replacer celle-ci dans un sens plus collectif. » Pourtant, cela ne signifie pas que la thérapie familiale peut résoudre tous les problèmes. Mlle Catta en est bien consciente : « La thérapie familiale permet non pas de changer le système, mais d'aider les gens à vivre mieux ensemble. » C'est pourquoi elle considère la thérapie familiale non comme une fin en soi, mais comme « un outil de travail parmi d'autres » : « Ce n'est pas la panacée universelle, mais pour un magistrat cela peut être une aide, une approche basée sur la communication, une manière différente de recueillir des informations. »

Interrogée sur le paradoxe d'une méthode de travail à la fois très codifiée et systématique sur le plan de la théorie et laissant place à la subjectivité, voire à un certain empirisme dans la pratique, Mlle Catta estime que « cette subjectivité même peut être une ressource dans la mesure où chacun travaillant en fonction de son tempérament, apprend à mieux se connaître, car il est amené, au cours de sa formation, à s'interroger sur son propre système familial ».

Peut-être, mais quelle est l'autre alternative pour ces familles ? Tout outil comporte le danger d'être mal utilisé.

● **N'y a-t-il pas le risque de maintenir une interdépendance familiale ? Ne veut-on pas préserver la famille à tout prix ?**

Ce n'est pas le « familialisme » à tout prix. Il y a des cas où la thérapie familiale peut aboutir à un divorce, les gens prenant conscience qu'ils ne veulent plus vivre ensemble. Le but n'est toutefois pas d'envenimer les conflits, mais de trouver à l'intérieur de ceux-ci des zones d'entente.

● **Qui pratique la thérapie familiale ?**

Une équipe éducative (éducateurs, psychologues, assistantes sociales, parfois un psychiatre) qui a reçu une formation spécifique. C'est à l'équipe de déterminer qui sera le « thérapeute » ou l'intervenant principal. Tout dépend également des interlocuteurs. Il peut y avoir co-animation mixte, voire parfois trois intervenants. Il n'y a pas de règle absolue.

● **Combien de personnes pratiquent la thérapie familiale en France ?**

En ce qui concerne l'éducation surveillée, nous travaillons au Centre de Vaucresson avec cette approche familiale sous la direction de Siegi Hirsch depuis cinq ans. Une petite équipe a été formée à raison de deux jours par mois durant un an. Destinée d'abord à des éducateurs, psychologues et travailleurs sociaux, cette formation s'adresse aussi depuis deux ans à des juges pour enfants. Jusqu'à présent on compte une centaine d'éducateurs, une dizaine de psychologues et vingt-quatre magistrats formés ou en formation. Toutefois, ce mode d'approche se répand très largement par l'intermédiaire d'organismes assurant la formation de travailleurs sociaux.

Propos recueillis par
Michaëla Bobasch

l'image des parents

Bien longtemps, la bande dessinée et la littérature de science-fiction se sont cantonnées dans un discours à l'usage quasi-exclusif des enfants et des adolescents.

On ne s'étonnera donc pas de voir revenir souvent, dans les « space operas » comme dans les grandes séries de B.D., le thème des relations entre parents et enfants, celles-ci presque constamment vues sous un angle moralisateur et bien-pensant, propice à l'endoctrinement — par la joie — des chères têtes blondes.

Dans un survol rapide de ces deux domaines, Yves Frémion et Jean Bonnefoy parviennent, chacun de leur côté, à des conclusions presque identiques : les archétypes ont la vie dure.

dans la B.D.

S'IL EST un domaine de la B.D. qui n'a pas évolué et qui reste le bastion du conservatisme, c'est bien l'image qu'elle donne des parents. Tout semble calqué sur le moule des B.D. « familiales » qui, de *Blondie* ou *Juliette de mon cœur* à *Boule et Bill* et *Bob et Bobette*, donne l'image consternante de la famille bourgeoise moyenne traditionnelle, avec ses valeurs de pacotille et son équilibre hypocrite. Asexués, médiocres, superficiels, ces Monsieur-et-Madame-Tout-lemonde propagent le modèle de leur inexistence. Les héros sont là pour faire tout rentrer dans l'ordre, c'est-à-dire au foyer : les enfants et animaux turbulents ont un « bon fond » qui les fait adorer leurs insipides parents et revenir au bercail dès que ça va un peu trop loin. Peu importe les péripéties, l'essentiel réside dans la dernière case : l'ordre familial et politique est sauvegardé.

Aucun conflit sérieux n'apparaît entre les générations, c'est-à-dire entre le pouvoir et ceux qui doivent s'y soumettre. Ce sont des pseudo-conflits destinés à mettre en valeur l'excellence du système. L'enfant est montré sans désir, sans révolte profonde. Entre père et mère, les rôles

traditionnels sont strictement observés : la femme ne travaille jamais à l'extérieur, ne sort de sa cuisine que pour gronder ou prendre le thé avec ses voisines. Le père n'est jamais là qu'en dehors des heures de bureau pour jouer l'autorité bienveillante.

Cela est encore plus frappant dans ce que Wilbur Leguèbe dans son excellent livre sur le sujet, *La société des bulles* (éditions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1977), appelle les « fausses familles », les tontons et tatas qui fourmillent dans la B.D. Pourquoi un oncle (vrai ou adoptif) et pas un père ? Eh bien, parce que cela évite

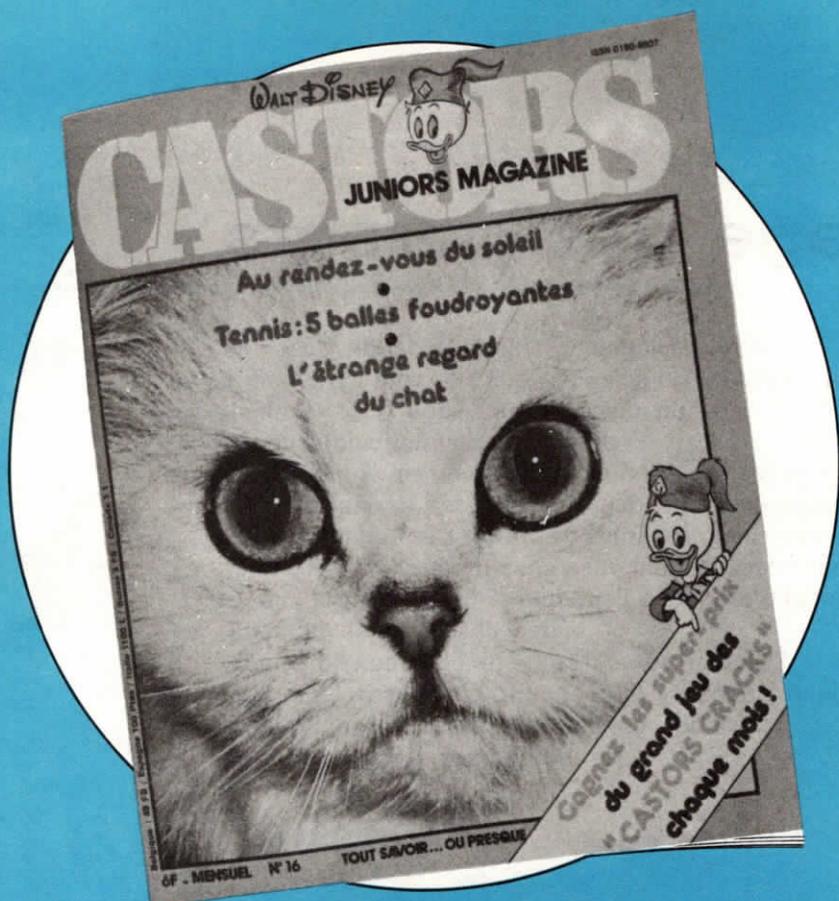
de montrer les rapports amoureux entre parents (Donald n'a jamais touché officiellement Daisy, Mickey de même pour Minnie, donc pas de progéniture possible, sinon par remplacement). Plus élaborée encore chez *Bob et Bobette*, la structure familiale repose sur Lambique et Tante Sidonie dont les rapports restent mystérieux.

Et que dire des rapports fausement filiaux, en tout cas fortement teintés de pédérastie refoulée, de Tintin et Haddock, d'Alix et Enak, etc. ?

Dernier détail noté par Leguèbe : la famille, quoi qu'il arrive, reste soudeée au père (le vrai) en particulier

Boule et Bill





CASTORS JUNIORS MAGAZINE

aide les enfants à comprendre le monde dans lequel ils vivent en tenant compte de leurs centres d'intérêts : la nature, les animaux, les découvertes.

AU SOMMAIRE DES DERNIERS NUMÉROS PARUS : Les maisons solaires • Le secret de Jupiter • Sur la piste de l'écureuil • Les secrets de l'arc-en-ciel • Le mystère des oiseaux migrateurs • Un jour à Pompéi • Un nom sur chaque voile • Les secrets d'un studio de cinéma • Les détectives de la préhistoire • Une tortue à la maison • Dans les secrets de la Jungle...

CASTORS JUNIORS MAGAZINE • ABONNEMENTS

25, rue de Berré 75388 PARIS CEDEX 08

à retourner avant le 15.04.80

Mme Prénom _____ Nom _____
 Mlle Adresse _____
 M. Code postal _____ Ville _____
 Fonction (facultatif) _____ Etablissement _____

désire **souscrire un abonnement d'essai à CASTORS JUNIORS MAGAZINE** chèque bancaire joint
1 AN (12^{nos}) : 50 F au lieu de 66 F (étranger : 65 F) virement 3 volets joints

l'abonnement est à adresser à :

Mme Prénom _____ Nom _____
 Mlle Adresse _____
 M. Code postal _____ Ville _____
 Date de naissance (facultatif) _____ Classe _____

recevoir le tarif d'abonnement dégressif "éducateurs"
 pour 10 abonnements pour 20 abonnements pour 100 abonnements

dans son travail. Et Leguèbe de conclure : « Cette vocation commerciale de la famille, cette collusion entre famille et entreprise, typique des indépendants et commerçants, ne se réfère en rien au vécu des travailleurs salariés. » On le voit, les B.D. « familiales » étaient l'apanage de la presse bien-pensante, liée à l'Eglise (Spirou, Tintin, Record, groupe Bayard-Presses, etc.) ou au très grand capital (Mickey).

A tout cela des exceptions, heureusement, mais qui pour la plupart sont récentes. Citons le *Buddy Longway* de Derib, où sont enfin montrés d'authentiques rapports amoureux entre deux jeunes parents, sans effets spectaculaires mais sans dissimulation. Mais les exemples restent rares dans la B.D. traditionnelle, celle qui vise avant tout un public d'enfants et d'adolescents, à qui elle est toujours censée indiquer le droit chemin.

Dans la B.D. adulte, par contre, les exemples fourmillent. Il est rare que l'on montre une réussite en ce domaine, on montre plutôt les difficultés qu'il y a à s'entendre avec ses enfants ou ses parents. Ce qui correspond, avouons-le, à la situation de presque tout le monde. Bretécher, de ses *Gnan-gnan* à ses *Frustrés*, nous donne l'image de deux mondes qui ne se rencontreront jamais. D'autres les idéalisent avec nostalgie, comme Gotlib dans *La Boule* une de ses bandes les plus célèbres. Les conflits montrent souvent une véritable débâcle, qui n'est que le parallèle ou la réduction d'une débâcle sociale, chez Lauzier par exemple.

La famille traditionnelle en prend un grand coup lorsqu'elle est prise comme axe d'une description impitoyable de la société. Dans *Les Beaufs* de Cabu, c'est tout un pays, et sans doute tout l'Occident qui se trouve résumé dans un beauf ventripotent, moustachu, idiot et sûr de lui dans sa sottise, une femme à son image et des enfants la plupart du temps mongoliens ou dégénérés. Plus Cabu va au fond de la cruauté de son analyse, plus il frappe juste : chacun a son beauf dans son immeuble.

Plus récemment encore, les jeunes

dessinateurs et scénaristes donnent une image encore plus réaliste des familles, s'attaquant par exemple à d'autres classes sociales, ouvrières ou marginales. Le meilleur exemple, remarquable, est celui du *Dossier Goudard* de Gibrat et Berroyer, sans doute une des plus belles B.D. jamais faites sur le monde des adolescents qui s'ennuient. Le personnage du père est particulièrement bien étudié, de façon non manichéenne pour une fois.

Il reste à dire que les meilleures B.D. qui font intervenir des enfants et des adolescents sont celles, justement, où l'on évacue le problème en ne parlant jamais des parents. Il en existe beaucoup, de *Bibi Fricotin* aux *Peanuts*, idéalisant la vie des jeunes (un monde sans parents, quel rêve !), d'où leur succès.

Dans le passé, on a vu aussi des orphelins, toujours en quête du père ou de la mère, par des moyens directs ou détournés. Généralement, l'équilibre n'était obtenu en fin d'épisode que par la rencontre avec un « vrai foyer », celui recherché ou un de substitution. Le chef-d'œuvre en ce domaine reste *La petite Annie* (sous ses deux formes concurrentes).

Curieusement, aux débuts de la B.D., des rapports bien différents apparaissaient entre parents et enfants. Par exemple, dans *Little Nemo*, l'enfant ne vit ses aventures

Dossier Goudard



Little Nemo

que dans l'univers du rêve, où les parents n'existent pas ; dès qu'il s'éveille (en dernière case), immanquablement voilà l'irruption à la fois du réel et des parents (toujours en train de l'engueuler parce qu'il tarde à revenir de son monde). Peut-on mieux exprimer le problème ? Peut-on mieux dire le conflit réel des générations ? Des gens résignés (les parents) tentent par tous les moyens de retenir dans les murs de leur pauvre réalité des esprits neufs qui ne pensent qu'à s'en échapper. Voilà le résumé de presque toutes les B.D. traditionnelles abordant le problème des relations parents-enfants. Comme les éditeurs sont pour la plupart plus que bien-pensants, tous les moyens sont bons pour que le jeune oiseau finisse par obéir, sinon sa liberté se paie très cher (déchirement, culpabilisation).

Autre cas intéressant : *Pim Pam Poum*, où les chenapans vivent sur une île, donc à proximité d'une tribu aux mœurs bizarres, avec pour faux parents une Tante Pim et deux vieux farceurs hédonistes. Il faudrait des pages pour étudier les rapports complexes qui se nouent entre ces personnages au fil des années. Une B.D. fortement inspirée par celle-ci, mais peut-être plus significative, reste *La pension Radicelle*, d'Eugène Gire, où l'on voit quelques enfants sans parents mêlés à des hommes et des femmes (dont l'une a un physique masculin !) qui tous jouent collectivement les pérénières. Dans cet éche-

veau qui meublerait la vie de maints psychologues, ils semblent se débrouiller finalement mieux qu'aillieurs. Espérons qu'il ne resteront pas sans postérité et que les nouveaux dessinateurs qui se penchent sur les formes de vie communautaire ne feront plus longtemps l'impasse sur ce problème capital. A quand Valérien et Laureline parents, à quand un

Simon du Fleuve confronté à ses rejetons, à quand Natacha biberonnant ? Bientôt j'espère.

Avant de conclure signalons, très à part, l'extraordinaire B.D. espagnole de Carlos Gimenez : *Paracuellos*, un des plus durs réquisitoires sur l'enfance brimée. Mais il s'agit là d'orphelins.

Yves Frémion

...et dans la S.F.

« LES PARENTS ont la responsabilité de mettre au monde, élever des enfants et rester pour eux, leur vie durant, des amis vers lesquels ils pourront se tourner pour recevoir aide et conseils... La procréation en-dehors de cet engagement est considérée comme offense envers l'enfant qui doit naître et l'administration d'une drogue à des fins abortives est alors imposée... »

« A Llanraw, les parents n'ont pas l'habitude de punir leurs enfants : si un enfant a fait quelque chose de mal, ses parents cherchent à découvrir en quoi ils lui ont donné le mauvais exemple... »

« ... Les parents ne semblent guère connaître cette sorte d'ambition par progéniture interposée qui, dans notre monde, a gâché tant d'enfances... »

Ces préceptes ne sortent pas de quel que petit livre rouge, ou rose, mais sont recueillis dans *A l'Ouest du Temps*, entendez dans un roman de l'auteur de science-fiction britannique John Brunner... (1)

Mais il en aura fallu, du temps, pour que la S.F., reflet de la société, daigne jeter un regard neuf sur les relations entre parents et enfants.

En effet, alors que l'utopie classique, dans son projet de réformer le monde et donc de régenter la société, s'immisce dans le microcosme familial — de la puériculture à l'économie domestique, de la sexualité à l'éducation — afin d'harmoniser les structures de la famille avec celles de la cité (2), la S.F. s'est bien longtemps contentée de répliquer les schémas

existants, en les pimentant tout au plus de quelques gadgets technologiques susceptibles de faciliter les relations entre géniteurs et progéniture en dressant entre eux l'écran médiatisé de l'hypnopédagogie, des nourrices robotisées et des mentors cybernétiques. Un écran que parfois les chers petits retournent ou déchirent pour le récupérer à leur profit : au niveau de la cellule familiale, comme dans certaines nouvelles de Ray Bradbury (*La savane*, *Le terrain de jeux*) où jouets et gadgets deviennent entre leurs mains des armes aussi naïves que terrifiantes pour éliminer les « parâtres » ; au niveau du système social, la révolte contre *Le meilleur des mondes* peut revêtir l'aspect épidermique d'une délinquance juvénile d'autant plus désespérée qu'elle est sans projet, voire sans cause précise (ainsi, dans *Les enfants de la colère*, de Serge Kancer et dans un grand nombre de nouvelles de jeunes auteurs français « issus » de la génération soixante-huitarde (Joël Houssin, Christian Vilà, Muriel Favarel, Jean-Marc Ligny...)) ; mais ces « rebelles sans cause » se voient aussi récupérés et leur révolte canalisée comme exutoire à la violence institutionnalisée : ainsi dans *L'orange mécanique* d'Anthony Burgess ou dans *Le journal de la guerre au cochon* d'Adolfo Bioy Casares.

Le plus souvent, toutefois, lorsqu'on examine la science-fiction « classique », ces conflits sont évacués au profit d'un modèle idyllique et sécurisant (n'oublions pas qu'une grande partie des romans de « Space

opera » s'adressent à des enfants) : d'ailleurs le héros, qu'il soit un enfant ou un adolescent, est bien souvent orphelin et, s'il a une famille (riche et puissante, si possible), il ne la quitte que « pour jeter sa gourme » et revenir, une fois vaincus les méchants (extra-terrestres) et conquise la belle princesse, au sein du giron familial. Ce « modelage » se voit bien souvent renforcé par un séjour au sein d'une famille de substitution dont l'archétype est la « légion de l'espace » ou toute autre institution militaire, « seconde maman », sous la houlette d'un ancien qui joue les « pères du régiment »...

Car il n'en faut pas moins pour mater ce véritable « ennemi intérieur » qui renvoie à l'adulte ses erreurs passées et ses fantasmes inaccomplis (3). A ce titre, l'enfant est parfois considéré comme un véritable extra-terrestre aux pouvoirs étranges, un mutant (4) annonciateur des âges nouveaux : que ce soient les *Plus qu'humains* de Sturgeon (5) ou les *Slans* de Van Vogt (6), il convient de détruire ces rejetons renégats d'autant plus dangereux qu'ils ne rejettent par l'autorité parentale ni ne contestent, à travers leur image, celle de la société : c'est bien pire, ils l'ignorent. Ce traumatisme d'une véritable seconde naissance est, avouons-le, insupportable au parent-dieu créateur : ces créatures, qu'il voulait à son image, lui tournent le dos. Il n'y a plus d'enfants.

Jean Bonnefoy

(1) John Brunner, *A l'Ouest du Temps* (Lafont, 1968).

(2) Voir « Pédagogie, utopie et science-fiction » de Jean Bonnefoy, in *Mouvance* n° 2, 1978.

(3) Voir l'anthologie de Denis Guiot : *Par donnez-nous nos enfances* (Denoël, coll. « Présence du futur », 1977).

(4) Interview de Theodore Sturgeon par Marianne Leconte in *Science-Fiction Magazine*, 1977. Voir également l'anthologie *Les enfants de Sturgeon* (Le Masque « Science-Fiction », 1976).

(5) Theodore Sturgeon, *Les plus qu'humains* (J'ai lu).

(6) A.E. Van Vogt, *A la poursuite des Slans* (J'ai lu).

l'éducation partagée

de l'enfant

Le grand saut de la famille à l'école maternelle, s'il existe pour l'enfant, prend une égale importance pour les parents. Dès lors, toute l'action éducative va être un partage constant avec l'institution. La société, dans son souci d'assumer toute sa part de responsabilité, a créé elle-même les insuffisances et les inégalités. La diversité des situations sociales appelle forcément la diversité de ce qu'il faut bien appeler les « familles de substitution »...



de la famille à l'école

Pour l'enfant, l'arrivée à l'école maternelle apparaît souvent comme une rupture importante dans sa vie.

D'une structure essentiellement familiale, il passe à une structure collective, plus sociale, où il est confronté à d'autres adultes, les enseignants, mais aussi à d'autres enfants, bref à une vie de groupe à laquelle il n'a pas toujours été préparé.

Comment de jeunes enfants (entre deux et quatre ans) et leurs parents vivent-ils cette étape ?

S'agit-il d'un passage douloureux ou d'une progression de l'enfant dans son processus de socialisation ?

CHAQUE JOUR de rentrée scolaire, les écoles maternelles retentissent des pleurs d'enfants qui, pour la première fois, franchissent les portes de l'école. A deux, trois ou quatre ans, l'entrée à l'école est toujours un moment important dans la vie de l'enfant et celle de la famille. Même si les enfants sont déjà familiarisés au contact avec d'autres adultes, même s'ils ont vécu avec d'autres enfants et sont sortis du foyer familial avant cette date fatidique, il n'en demeure pas moins qu'il leur est souvent difficile de faire le saut.

En effet, différentes sont les réactions des enfants qui étaient déjà en crèche collective ou en jardin d'enfants, et celles des enfants qui vivaient dans leur famille jusqu'à cette étape. Beaucoup ont fréquenté un établissement avant d'entrer à l'école maternelle. Pour ceux-là, la socialisation est déjà en cours. Ce n'est pas pour autant qu'ils s'adaptent facilement à leur nouveau milieu d'accueil : insérés auparavant dans de petites structures, avec un personnel disponible et relativement nombreux, ils sont souvent désorientés dans une structure scolaire faite pour recevoir en même temps deux

cents, trois cents, voire quatre cents enfants. Ceux qui sont restés dans leur famille, en revanche, peut-être plus méfiants, plus réticents au début, ne vivent pas ces étapes intermédiaires. « Mais les enfants, maintenant, pleurent peu, explique Denise Jean, directrice d'école maternelle à Bondy. Il y a quinze ou vingt ans, les enfants étaient plus longs à s'adapter ; ils pleuraient jusqu'à quinze jours après la rentrée. Mais de plus en plus, les jeunes familles ont l'habitude de confier facilement leurs enfants à des parents, des organismes ou diverses institutions. »

Plus encore, Denise Jean estime que les parents qui mettent leurs enfants directement à l'école maternelle les préparent mieux à cette adaptation : « Les autres ne font guère la différence — sauf exception — entre la garderie et l'école maternelle ; ils inscrivent leur enfant à l'école quand celui-ci est trop vieux pour aller ailleurs ; mais ils préfèrent souvent les crèches ou les jardins d'enfants qui ont des horaires plus calqués sur leurs horaires de travail. » Ce n'est pas pour cela que les parents — et surtout les mères, puisque l'éducation du jeune enfant est

surtout le fait des mamans — vivent ce passage comme une chose agréable : « Beaucoup de mères sont désespérées quand leur enfant ne pleure pas et les font pleurer, même inconsciemment. Si les enfants ne pleurent pas (et c'est la majorité des cas), c'est qu'ils ne les aiment pas. Et elles sentent que quelqu'un d'autre peut prendre une certaine place dans l'affection des enfants. » Cette substitution de la mère à l'institutrice, relativement fréquente chez les jeunes enfants, peut provoquer une relation conflictuelle entre la famille et l'école, dont les enfants sont les enjeux. La mère est parfois jalouse de l'institutrice ; même si cette agressivité ne se manifeste pas de manière directe, elle est vivement ressentie par les enseignantes.

« En revanche, estime Denise Jean, ces barrières tombent assez vite : celles qui ne confient pas leur aîné à l'école maternelle dès trois ans feront entrer les cadets plus tôt et regrettent d'avoir tant tardé à inscrire leurs enfants plus âgés... » cependant, si l'adaptation des enfants plus jeunes est grandement facilitée (connaissance des lieux, des institutrices, expérience des grands frères et



sœurs), ils peuvent également refuser de manière plus violente l'autonomie par rapport à la mère. Ils connaissent mieux le milieu dans lequel ils s'engagent, mais hésitent plus à franchir complètement le pas qui leur donnera toute indépendance.

Enfin, un des problèmes les plus fréquemment rencontrés dans le passage à l'école maternelle est celui du langage. Il ne s'agit pas seulement de l'emploi d'une langue différente, étrangère, mais aussi des diverses habitudes de langage en famille et à l'école qui peuvent être source de conflit dans le processus du « sevrage familial ». Selon Marie-Thérèse Leroux, directrice d'école dans la banlieue nord de Paris, « les différences de milieu linguistique peuvent avoir des conséquences multiples. Certains enfants refusent toute communication avec les autres. Très souvent, l'attachement à la mère — et au langage de la famille — est fort jusqu'au jour où tout bascule en faveur de l'école. L'adhésion affective au groupe (enfants et institutrices) va de pair avec la compréhension de la langue de ce groupe. D'où alors de nouveaux conflits avec la famille, cela est particulièrement flagrant chez les

enfants dont la langue maternelle n'est pas le français : certains sont alors battus chez eux quand ils parlent français... »

En fait, chez les jeunes enfants, l'adaptation est quelque chose de difficile à mesurer. Denise Jean explique : « On peut réellement parler d'adaptation quand l'enfant participe à toutes les activités et y prend plaisir. Il lui est effectivement plus difficile de s'adapter à l'école maternelle qu'à la garderie : on ne lui demandait rien, on lui demande maintenant quelque chose. »

Lors de cette difficile période, comment sont réglés les conflits ? « Le plus souvent par une prise en charge des difficultés de l'enfant à la fois par l'école et par la famille, estime Denise Jean. Cela ne veut pas dire que tout se règle facilement ou soit bien réglé. Mais les deux partenaires font un effort pour aider l'enfant à surmonter les difficultés que celui-ci pourrait vivre. » Toutefois, le sevrage effectif se fait très souvent à la fois contre l'institutrice et contre les parents. L'enfant se détache alors de l'une comme de l'autre et les place chacune dans son véritable rôle : la mère dans le milieu familial, au sein

des relations famille/travail ; l'institutrice dans l'école. Il considère alors les autres enfants comme ses pairs et affirme son autonomie dans le choix de nouvelles relations. On ne choisit pas ses parents ; on ne choisit pas non plus son institutrice ; en revanche, on peut choisir ses amitiés, ses camarades. Marie-Thérèse Leroux raconte : « Trois enfants de quatre ans formaient récemment un petit cercle dans la classe ; ils se disaient « copain ! copain ! copain » en se désignant chacun de la main ; puis ils ont resserré leur cercle par les épaules et se sont embrassés. Ils ont manifesté là leur indépendance affective à la fois vis-à-vis de leurs parents et de l'équipe enseignante... »

Source de conflits inévitables, le sevrage familial est souvent une expérience difficile à vivre pour les parents comme pour les enfants. Il est souvent complexe et, pour en saisir toutes les modalités et tous les enjeux, parents et enseignants doivent dialoguer et évoquer ensemble ces difficultés. Sinon, l'enfant vit mal cette période qui lui est si importante et risque d'en sortir éprouvé pour de longues années...

Nicole Gauthier

protéger l'enfant

S'IL n'y avait pas la toise, la balance et le pèse-bébé, on pourrait se croire dans une classe de maternelle. De petites tables et chaises adaptées à la taille des enfants occupent le centre de la pièce. Sur des étagères, cubes et petits trains en bois voisinent avec poupées et animaux en peluche. Seules les chaises destinées aux adultes alignées le long du mur et le bureau de l'infirmière signalent que l'on se trouve dans la salle d'attente d'un dispensaire. Il est vrai qu'il s'agit d'un dispensaire bien particulier qui reçoit exclusivement des enfants de moins de six ans accompagnés de leurs parents, un centre de protection maternelle et infantile.

Plus fréquemment désignée par ses initiales, PMI, la Protection maternelle et infantile a été créée en 1945, après la guerre, pour tenter d'abaisser le taux élevé de mortalité infantile par le dépistage et la prévention des maladies infectieuses, au moyen des vaccinations obligatoires. « La PMI a évolué. Etant donné que ces maladies sont désormais rapidement

guérissables, nous sommes davantage disponibles pour observer le développement staturo-pondéral et psycho-moteur de l'enfant », indique le Dr Bathien, médecin responsable du centre de la rue d'Alleray, dans le XV^e arrondissement de Paris. Au rôle de prévention par des bilans de santé qui ont lieu lors de consultations gratuites (une fois par mois pour les enfants âgés de moins d'un an, tous les deux mois pour ceux de moins de deux ans, et tous les six mois jusqu'à l'âge de six ans), la PMI ajoute souvent une dimension de conseil aux parents.

Chaque centre de PMI reflète la personnalité du médecin qui l'anime. Rue d'Alleray, tout a été aménagé pour favoriser la communication ; tout témoigne de la volonté de faire du centre un lieu de rencontre, d'écoute, et de détente. « Pendant que les enfants jouent, les parents peuvent lier connaissance. Il faut que le dispensaire soit un endroit agréable où les parents puissent venir demander un avis, qu'il s'agisse de notions de

puériculture, de conseils de diététique, ou bien de résoudre des problèmes psycho-somatiques tels que difficultés d'alimentation, énurésie, ou cauchemars nocturnes. Cela permet la dédramatisation de certains troubles mineurs, car le centre de PMI est souvent considéré comme un lieu de référence par la mère qui cherche à savoir si elle élève bien son enfant, et si celui-ci est normal », explique le Dr Bathien dont la double formation de pédiatre et de psychiatre n'est pas étrangère à cette approche basée essentiellement sur la communication. « C'est ma façon d'aborder différemment, d'aider autrement que par le seul savoir médical, en apportant une dimension psychosociale », ajoute-t-elle, mettant l'accent sur deux conditions indispensables pour que la PMI puisse remplir ce rôle : la continuité (que le même médecin suive l'enfant jusqu'à l'âge de six ans) et l'implantation dans le quartier, que ce soit pour offrir aux mères transplantées (femmes immigrées ou venant de province) un lieu de rencontre et d'information, ou pour assurer le relais, si le besoin s'en fait sentir, avec d'autres structures (crèches, assistantes maternelles, assistantes sociales, centres médico-psycho-pédagogiques, écoles maternelles).

Une partie de ce travail de liaison est assuré par Françoise Stark, psychanalyste, qui observe le comportement des enfants au cours de diverses activités (jeux, dessin) dans la salle d'attente et entreprend, lorsque c'est nécessaire, de courtes séances de thérapie. « Celles-ci ne concernent guère plus de 15 % des enfants. Mais lorsque certains cas spécifiques nécessitent une prise en charge plus approfondie, je contacte le CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique) ou le GAPP (Groupe d'aide psycho-pédagogique) à l'école maternelle », conclut Françoise Stark, dont la présence dans un centre de PMI est toutefois exceptionnelle, ce rôle étant généralement assuré par un psychologue.

La Protection maternelle et infantile offre aux parents une possibilité de surveillance médicale systématique de leurs enfants. Rendue indispensable par la mise à jour du carnet de santé sur lequel doivent notamment figurer les attestations de vaccinations obligatoires (diphthérie, tétanos, poliomyélite et tuberculose), cette surveillance peut être effectuée par des médecins privés. Toutefois la PMI a le double avantage d'être gratuite et pratique, car l'on peut parfois y venir sans rendez-vous, aux heures des consultations. Les familles peuvent également trouver au centre de PMI divers renseignements pratiques : adresses de crèches, d'assistantes maternelles agréées, affiches annonçant des réunions d'informations proposées par les travailleurs sociaux sur différents thèmes : L'enfant et le sommeil, L'enfant et le langage, Qu'est-ce que la naissance aujourd'hui ? Quelles sont les familles qui fréquentent les centres de Protection maternelle et infantile ? Selon des statistiques effectuées dans la région parisienne, apparemment celles appartenant aux catégories sociales les moins favorisées : 60 % d'ouvriers, 38 % de cadres moyens et d'employés, contre seulement 2 % de cadres supérieurs et membres de professions libérales. Quant aux travailleurs immigrés, ils représentent un taux de fréquentation de 40 %.

les familles de substitution



De manière continue ou épisodique, ils partagent l'éducation de l'enfant avec les parents : auxiliaires de puériculture (en crèche), assistantes maternelles (ou ex-nourrices), ou bien ceux et celles — étudiants, mères de famille, personnes âgées — qui assurent une garde temporaire dans l'après-midi ou la soirée.

Comment ces divers « co-éducateurs » de l'enfant se voient-ils les uns les autres ? Et comment les parents ressentent-ils ces « familles de substitution » ?



QUE FAIRE de son enfant lorsque l'on travaille ? Trois possibilités — crèche collective, assistante maternelle, crèche familiale — s'offrent aux parents.

Ouverte six jours sur sept, de 7 à 19 heures, la crèche collective propose une garde dans un local adapté aux enfants, par un personnel qualifié (auxiliaires de puériculture), avec une surveillance médicale et une dimension éducative (jeux proposés par une éducatrice de jeunes enfants). Par contre, elle a l'inconvénient d'une certaine rigidité. Il faut se plier au règlement. Cependant, toutes ces crèches ne fonctionnent pas de la même manière ; certaines sont « ouvertes » aux parents (ceux-ci ont accès aux locaux), pratiquent des horaires souples ; d'autres au contraire maintiennent les normes rigides.

L'assistante maternelle (ou ex-nourrice) est une femme qui garde les enfants à son domicile ; elle a elle-même des enfants en bas âge ou plus grands. Pour être agréée par la protection maternelle et infantile (PMI), l'assistante maternelle doit remplir certains critères : bonne santé attestée par des radios pulmonaires d'elle-même et de son conjoint, et certificat de moralité délivré par la mairie. Une assistante maternelle ne doit pas garder plus de trois enfants.

En crèche familiale (ce dernier mode de garde relativement récent n'existe que depuis six ans à Paris où l'on compte environ dix crèches familiales), l'enfant est également placé chez une assistante maternelle, mais sous la responsabilité d'une puéricultrice-directrice. Celle-ci assure le recrutement des assistantes maternelles, leur formation individuelle lors de visites à domicile et en groupe lors de réunions mensuelles à la crèche (pendant ce temps les enfants sont pris en charge par une

L'éducation partagée de l'enfant

éducatrice) et sert d'intermédiaire avec les parents.

Comment se fait le choix entre ces trois formes de garde ? En fonction des équipements tout d'abord : il n'y a pas toujours de crèche à proximité de son domicile ni de possibilité d'y être admis. En fonction de la personnalité de la mère ensuite. « Je suis allergique à la crèche avec ses horaires bien réglés. Je préfère une assistante maternelle qui, s'occupant d'un plus petit nombre d'enfants, offre une relation plus individualisée. » « Je suis une incondionnelle de la crèche. Les enfants ne sont pas attachés à une seule personne ; c'est moins frustrant pour une mère » : ces deux opinions en disent long sur les difficultés qui peuvent surgir entre parents et « familles de substitution ». Ces problèmes sont les mêmes quel que soit le mode de garde. « Il y a une souffrance de la mère qui, souvent, a l'impression d'abandonner son enfant. Parfois elle considère l'assistante maternelle comme une rivale : c'est elle qui va voir la première dent, les premiers pas, entendre les premiers mots », remarque la directrice d'une crèche familiale dont la première démarche est de « dédramatiser la situation de placement en déculpabilisant la mère ». Une directrice de crèche collective ajoute : « On sent chez les parents une sorte de crainte. Au départ, la crèche fonctionnait de manière traditionnelle. Lorsque l'on a modifié l'organisation en affectant une auxiliaire à un même groupe d'enfants, certains parents ont émis des réticences sur le fait que ce serait toujours la même personne qui s'occuperait de leur enfant car ils avaient choisi la crèche justement parce qu'elle n'offrait pas ce type de relations privilégiées. » « Certains parents sont satisfaits de voir leur enfant me câliner ; d'autres, au contraire, souffrent de ces élans de tendresse. Il faut alors s'arranger pour ne pas trop favoriser les gestes affectueux en présence des parents », indique une assistante maternelle, évoquant le cas

de mères qui, le matin, « attendent que leur enfant pleure avant de partir ».

Si on la laisse s'installer, cette rivalité peut engendrer des conflits. Il est en effet parfois difficile d'harmoniser les méthodes éducatives, et le projet des parents n'est pas toujours celui de la crèche. « La propreté est la demande essentielle. Certains parents veulent que leur enfant soit propre à quinze mois. Je tente de leur expliquer que, pour mettre l'enfant sur le pot, mieux vaut attendre qu'il ait atteint une certaine maturité, que cela signifie quelque chose pour lui », estime la directrice. Ce problème existe aussi chez les assistantes maternelles. L'une d'elles raconte : « J'ai eu au même moment deux enfants ; l'un dont la mère attachait une grande importance à la présentation et voulait que sa fille soit toujours impeccable, et l'autre qui ne se préoccupait guère de ce problème. J'ai tenté de discuter avec la première, mais elle est restée inflexible sur ce point ; je me suis donc contentée de changer la petite fille remplaçant robe, souliers vernis et chaussettes blanches par les vêtements plus confortables du trousseau de dépannage afin qu'elle puisse profiter pleinement de ses après-midi au parc. » Et d'ajouter : « Je dis dès le départ aux parents que je n'essaierai pas de faire de leurs enfants des modèles de sagesse. Mieux vaut un bambin bien vivant, voire un peu trop turbulent mais heureux de vivre que trop sage. Une fois cela posé, j'ai peu de difficultés avec les parents. Excepté une mère avec laquelle j'avais des problèmes relationnels et qui me demandait d'écrire chaque jour le menu de l'enfant. » En crèche familiale, les heurts éventuels entre assistante maternelle et parents sont évités car c'est la directrice qui fait l'intermédiaire : « C'est moi qui essuie l'agressivité des deux interlocuteurs, mais l'avantage est que les gens ne se disent pas des choses irrémédiables. »

Toutefois, bien souvent, derrière des reproches purement matériels, se profile l'angoisse de la mère qui

admet difficilement de devoir confier son enfant. Ce sentiment de culpabilité amène beaucoup de parents à « compenser » plus ou moins consciemment. Cela se traduit soit par un excès de tendresse, en particulier le soir et en fin de semaine (« Pendant le temps où ils ont leur enfant, les parents veulent en profiter au maximum. Ils ne respectent pas son rythme, et il y a des petits qui reviennent mal en point de leur week-end : le lundi ils dorment », constate une assistante maternelle) et par une plus grande « permissivité ». « Le soir, je me sens obligée de jouer longuement avec ma fille. Je laisse passer davantage de choses. Si elle fait des bêtises, je n'ose pas la punir », avoue Hélène dont la fille a dix-huit mois. Autant de manières de se « racheter » vis-à-vis de l'enfant. Ce dernier le sent très bien et l'exploite. « Il y a des enfants qui, le matin, ne veulent pas se séparer de leurs parents. Le soir, ils ne veulent pas retourner avec eux. C'est un moyen de pression : Je t'ai attendu, tu peux bien m'attendre à ton tour », remarque une auxiliaire de puériculture.

Comment remédier à ces problè-

les gardiens occasionnels

La garde occasionnelle des enfants (le soir, lorsque les parents sortent, ou le mercredi) pose moins de problèmes en raison de la brièveté de la relation. Cependant, certains de ces « gardiens » épisodiques estiment qu'ils jouent parfois un rôle de « famille de substitution ». C'est le cas notamment pour Jean-Pierre, étudiant en médecine qui a choisi le « baby-sitting » par intérêt pour les enfants, dont il s'occupe fréquemment lorsqu'il anime des colonies de vacances : « Il y a des enfants qui ne voient pas souvent leurs parents, leur père en particulier car celui-ci rentre tard, et qui en souffrent ; cela se sent. Il y a entre nous un lien affectif qui se crée, mais il ne dure pas. »

mes et faire en sorte que la garde se passe bien ? Tout d'abord, il faut que l'adaptation soit progressive ; c'est pourquoi Madame D., directrice de crèche collective, demande à la mère de venir vivre quelques jours à la crèche avant le placement. Elle peut ainsi se familiariser avec l'ambiance et prendre contact avec l'auxiliaire de puériculture qui sera plus particulièrement chargée de son enfant. « La plupart des bébés arrivent à la crèche à trois ou quatre mois ; ils ont déjà des habitudes. Il faut donc que la mère mette l'auxiliaire au courant de celles-ci, lui signale s'il aime s'endormir sur tel côté plutôt que sur tel autre, s'il aime les tétines beaucoup ou peu percées, s'il boit chaud, tiède ou presque froid. Cette concertation aplanit les difficultés d'adaptation tant pour l'enfant que pour la mère. » Les assistantes maternelles insistent, elles aussi, sur la préparation du placement, la mère laissant son enfant d'abord quelques heures par jour avant l'accueil complet. Cette adaptation progressive permet d'établir le dialogue entre parents et « famille de substitution ».

Car il ne faut pas oublier que les métiers touchant à l'enfance demandent un investissement affectif important.

C'est ce qui en fait la difficulté.

« On s'attache aux enfants, mais on sait qu'un jour ils vont partir. Cela fait toujours un petit pincement au cœur, mais je l'accepte. Les petits en particulier ont tous besoin de notre présence. On est obligé de leur apprendre à partager. C'est dur », estime Brigitte, auxiliaire de puériculture qui, un peu gênée de faire du maternage, préfère les plus grands aux nourrissons. « On explique à la mère que le personnel est là pour son enfant, mais qu'il n'a ni le désir ni le goût de la remplacer », indique la directrice de la crèche tout en soulignant la nécessité de faire de la crèche « un milieu stimulant » afin que les enfants deviennent indépendants assez rapidement : « On met à leur disposition tout ce qui peut susciter leur intérêt, les rendre autonomes. De plus, les autres enfants du groupe prennent également beaucoup d'importance dans la vie affective de l'enfant. C'est comme cela que celui-ci trouve son équilibre. Entre deux et trois ans, rien ne remplace, sur le plan de la socialisation et de l'éveil, l'expérience d'une année de crèche. » De même le passage chez une assistante maternelle peut être bénéfique pour un enfant unique car il lui permet de faire une double expérience, de voir un milieu différent ; et les enfants de mères célibataires peuvent ainsi bénéficier de la présence d'un homme (le

mari de l'assistante maternelle).

Curieusement, l'attitude des parents évolue lorsque l'enfant grandit. Se considérant sans doute comme moins compétents, ils ont tendance à se décharger de leurs responsabilités ; parfois même trop. « Les jeunes parents ne sacrifient pas volontiers leurs loisirs à leur enfant, signale une assistante maternelle ; peu importe que celui-ci tombe malade le jour du réveillon, on le sort quand même avec 39 de fièvre. » « Certaines mères ne travaillent pas le mercredi mais mettent quand même leur enfant à la crèche ce jour-là », déplore une auxiliaire de puériculture qui remarque qu'« il y a une différence entre aimer les enfants et s'en occuper, les supporter ».

Cette situation est liée à l'évolution des mentalités. Désireux d'avoir des enfants pour des raisons diverses (« C'était une expérience que je voulais vivre », « Ma mère venait de mourir, je voulais prolonger la vie », « C'est créer une continuité, donner un but à la vie »), les jeunes parents entendent cependant ne pas en faire le centre de leur univers : « Il ne faut pas se centrer uniquement sur son enfant. De même que mon mari et

iels

Ce type de relation s'établit aussi entre les enfants et les « grand-mères occasionnelles ». Peu nombreuses (une quarantaine à Paris), celles-ci ont la particularité d'être bénévoles et de travailler en relation avec les crèches, assurant au domicile des parents la garde d'enfants malades qui ne peuvent aller à la crèche ce jour-là. L'association prend en charge les frais de déplacement et d'assurance.

Quant aux haltes-garderies, où les mères peuvent déposer leurs enfants pendant l'après-midi, c'est une structure très utile à laquelle de nombreuses femmes qui ne travaillent pas ont recours, profitant de quelques heures de liberté pour

faire leurs courses, aller chez le coiffeur ou s'adonner à leurs loisirs. Elles-mêmes assurent de temps à autre une permanence à la halte-garderie.

Toutefois, il y a plus d'enfants à garder que de personnes pour le faire. On manque de volontaires et surtout d'équipements. Ceux qui désirent créer une structure de garde (halte-garderie, SOS-Mamans) se heurtent souvent à des difficultés (trouver un local, des subventions). L'Union des gardes temporaires d'enfants (UGTE), association loi de 1901, a pour but d'aider tous ceux qui veulent créer, dans leur commune ou leur quartier, une structure de garde.

■ Association générale des étudiants en médecine de Paris (AGEMP)

105, boulevard de l'Hôpital
75005 Paris
Tél. : 331-54-50

■ Les grands-mères occasionnelles (association recrutant des personnes âgées bénévoles)

48, rue des Bergers, 75006 Paris
Tél. : 557-13-45

■ Union des gardes temporaires d'enfants (association aidant ceux qui veulent créer une structure de garde)

7, rue Gomboust, 75001 Paris
Tél. : 297-45-84

l'éducation partagée de l'enfant

moi-même allons au travail, l'aîné va à l'école et le second à la crèche. Je considère l'enfant comme un individu qui a sa vie et ses activités propres. De plus, il est essentiel pour eux que leur mère ait une personnalité, soit épanouie. Je trouve le temps de faire de la course à pied, d'aller au théâtre et au cinéma, de les emmener en promenade et au musée », dit une jeune mère. « Les trois premiers mois il y a un contact extraordinaire qui se fait. Ensuite l'enfant n'est plus une

partie de moi, mais un individu apte à avoir un ensemble d'expériences avec un ensemble de gens ; il est satisfaisant qu'il vive chez une autre personne et en collectivité », indique Nicole, mère de deux enfants qui reconnaît cependant avoir « compensé » le soir : « Je rentrais du travail vers 20 heures ; ma fille aînée n'était jamais couchée avant 22 heures. »

Alors qu'auparavant on n'envisageait pas d'avoir des enfants et de

les donner à garder, maintenant c'est devenu naturel. Toutefois ce changement d'attitude, relativement récent, cette « mutation », ne se fait pas sans difficultés. La garde des enfants ne se passe bien que si la mère a le désir d'aller travailler, que si elle a réellement le choix, ce qui est loin d'être le cas de toutes. « Chacun devrait pouvoir choisir. Il y a une période où j'aurais bien voulu rester avec mon bébé mais où mon salaire était indispensable », raconte une jeune femme. « Il faut suivre son instinct ; l'essentiel est d'être en accord avec soi-même », dit une autre. Certaines — et elles sont nombreuses — aimeraient ne pas avoir à faire ce choix et pouvoir concilier travail et enfant par une activité à mi-temps ou un aménagement de leur horaire. Toutes choses qui ne sont pas faciles à négocier. « J'ai dû me battre pour pouvoir travailler à mi-temps. J'ai pu l'obtenir parce que j'ai dix ans d'ancienneté et que je suis dans la Fonction publique », indique une jeune mère. « Je travaille dans une banque et je compte reprendre un emploi à mi-temps. Si cela m'est refusé, je resterai à la maison », dit une autre, actuellement en congés de maternité. Une troisième, employée dans une grande entreprise, a pu se libérer le mercredi, moyennant un changement de service et une diminution de salaire pour se consacrer ce jour-là à son fils de six ans.

ce que proposent les « Francas »

L'ENFANT consacre de précieux moments au loisir. Dégagé de toute préoccupation scolaire, il peut organiser celui-ci seul ou avec des amis. Il peut également choisir de fréquenter un centre aéré, la journée du mercredi, ou un centre de vacances, pendant les congés scolaires. De nombreuses associations s'offrent alors à lui. Parmi celles-ci, il en est une plus particulièrement spécialisée dans les « loisirs courts » : la Fédération des Francs et Franches Camarades qui conçoit son rôle comme celui d'un coéducateur de l'enfant, au même titre que la famille et l'école.

Pour les responsables des Francs et Franches Camarades (plus familièrement baptisés « Francas »), les activités de loisirs s'intègrent directement au projet général de développement social et culturel de l'enfant. Pas question d'être une simple garderie pour enfants trop gênants ou une « deuxième école ». « Il nous faut des occasions de rencontres avec les parents, explique Jean Cuisance, secrétaire national des FFC ; il nous faut prendre en compte la situation familiale, les propositions, les attitudes des parents. » Au niveau national, les Francas développent donc relations et rencontres avec la FCPE (fédération Cornec) et des associations familiales (CSF, CSCV, CNAFAL, etc.). Sur le terrain, les FFC souhaitent également que les parents interviennent dans l'organisation des loisirs de leurs enfants. Ils font appel au plus grand nombre de personnes volontaires : « S'il n'y a pas de coéducation, il ne peut y avoir une réelle éducation de l'enfant. » Pour les FFC, le loisir est un service d'intérêt général et la collectivité tout entière est responsable de son organisation. Pour cela, il serait souhaitable que le centre de loisirs soit géré par les principaux intéressés : collectivité locale, animateurs et usagers — parents ou enfants.

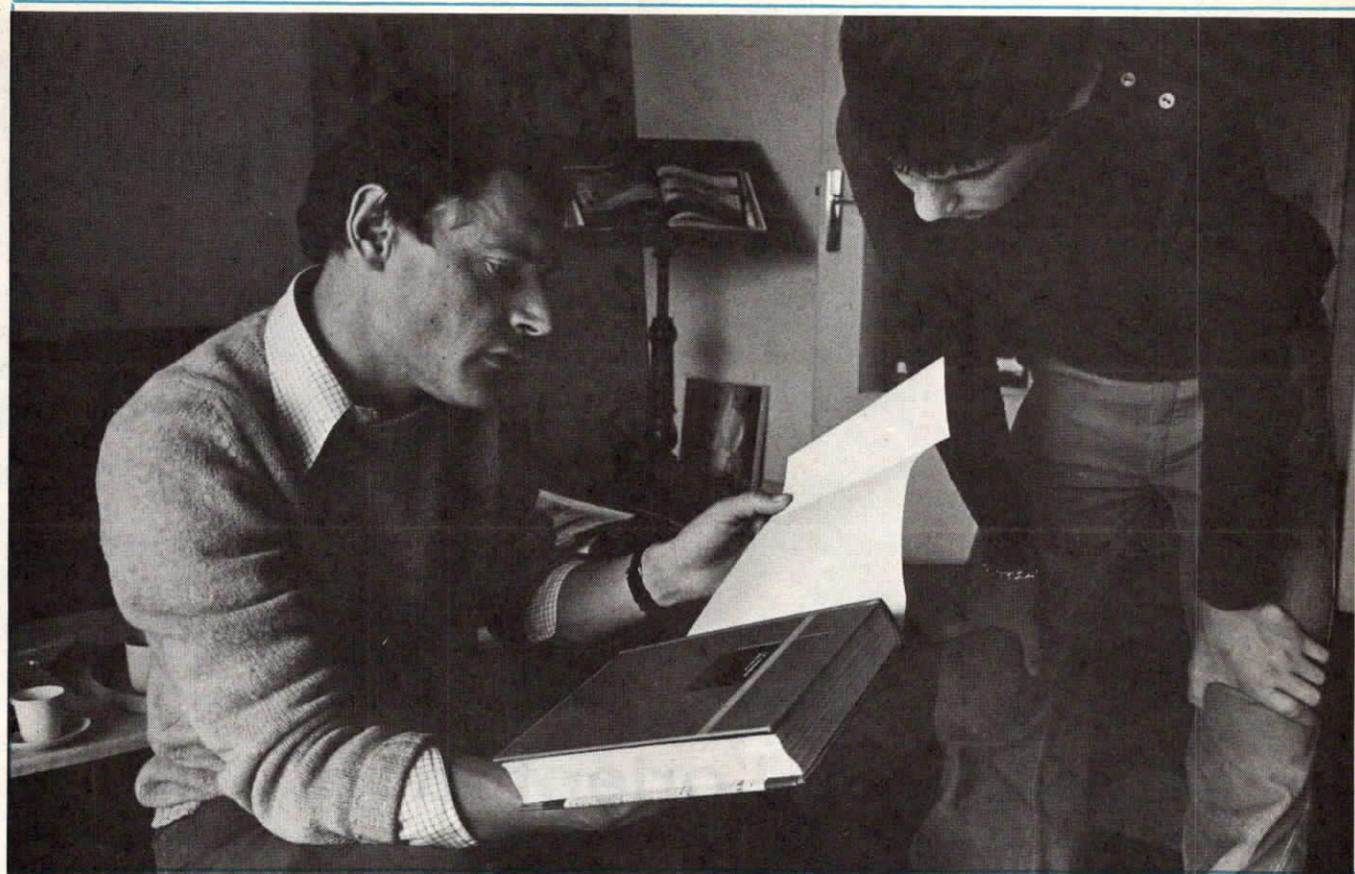
Toutefois, tous les enfants ne fréquentent pas un centre aéré : « Nous ne touchons pas forcément les enfants qui ont le plus besoin de loisir et d'activité collective. » Les adultes ne sont pas toujours conscients de l'importance du loisir dans le développement de l'enfant — pas plus que dans le leur propre. Et tous n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour mettre leurs enfants tous les mercredis dans un centre aéré. Cependant, notent les responsables FFC, la demande augmente, notamment en milieu rural. Et très souvent, ce sont les enfants — et non leurs parents — qui choisissent de venir ou non au centre aéré. Les parents peuvent alors se désintéresser de leurs activités et venir là en « consommateurs » d'un loisir organisé... par d'autres.

Bref, les parents semblent être de bonne volonté : peu refusent le dialogue et certains sont prêts éventuellement à s'impliquer davantage dans le lieu de loisir de leurs enfants. Mais beaucoup de familles n'ayant pas encore conscience de l'importance du loisir, « il faut permettre aux parents de voir d'une autre façon ce que sont et qui sont les enfants. C'est exactement le même problème que dans les relations entre parents et enseignants, conclut Jean Cuisance ; il y a des domaines, en matière de drogue, ou de sexualité, par exemple, où nous pouvons aider les parents à prendre en compte les problèmes de leurs enfants, sans culpabiliser ni les uns, ni les autres. C'est là notre rôle de coéducateurs ».

N. G.

On aura peu parlé des hommes dans cet article. Ils étaient là pourtant, mais à l'arrière-plan. Si beaucoup d'entre eux amènent ou viennent chercher leur enfant à la crèche ou chez l'assistante maternelle, le problème de la garde reste encore « une affaire de femme » ainsi que le constatent une directrice de crèche (« Seulement un père sur cinq est présent aux réunions organisées pour les parents et le personnel ») et une jeune femme : « Le père participe aux diverses tâches, mais le souci permanent de l'enfant revient à la mère. »

Michaëla Bobasch



famille

et projet d'avenir

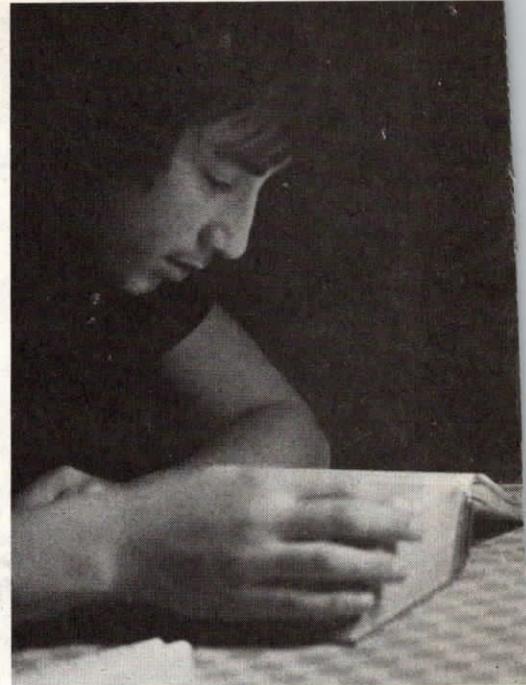
Le grand partage de l'éducation prend une autre dimension, inégale, au niveau des paliers d'orientation et permet de mesurer le fossé, difficile à combler, entre la famille et l'école.

La « participation » des parents se veut la condition indispensable à l'équilibre d'éducation et de formation, sous réserve que sautent les verrous de l'institution et les à priori des mentalités.

Louis Porcher, puis Gérard Mendel abordent, chacun sous un angle différent, l'évolution de la famille, des parents et de leur rôle en devenir.

Mais le dernier mot est laissé aux adolescents qui, en portant un regard sur leurs propres parents, se projettent à leur tour.

Une manière de point d'orgue qui n'est pas loin de nous ramener aux questions d'ouverture de ce numéro.



les parents et l'orientation : influents

Qui parle de crise de la famille ? Si l'on en croit différentes enquêtes sur le rôle des parents dans les choix scolaires des jeunes, l'institution familiale se porte bien. A l'Office national d'information sur les enseignements et les professions — ONISEP —, on en est farouchement convaincu : parmi les déterminants de l'orientation, la famille reste prépondérante.

« QUELLE est la personne qui vous a le plus aidé dans vos choix ? » Les réponses à cette question, posée en 1978 à des élèves par des conseillers d'orientation de la région marseillaise, ont placé en tête la famille (48 % des élèves interrogés), suivie — de loin — par les professeurs (25 %) et les conseillers d'orientation (19 %). Une autre enquête, réalisée récemment par l'Inspection à la vie scolaire et portant sur « la prise de décision en matière d'orientation », classe dans l'ordre suivant les « avis dominants » dans l'élaboration du choix des élèves : leur propre avis (44 % des réponses), les enseignants (23 %), les parents (22 %), les conseillers d'orientation (9 %) (1).

Statistique quelque peu trompeuse. En effet, l'avis personnel des élèves est, en grande part, modelé par le milieu familial. Une étude de l'ONISEP sur les sorties prématurées du système éducatif parmi les élèves de LEP l'illustre remarquablement. Contrairement à certaines idées courantes, ce ne serait pas toujours l'envie de gagner rapidement sa vie qui pousserait des élèves du technique à quitter le système scolaire avant l'obtention d'un CAP ou d'un BEP. Ce serait fréquemment, dans le cas des fils d'ouvriers hautement qualifiés,

une interprétation positive de la réussite du père. Valorisant la formation sur le tas de leur père et son ascension dans le monde ouvrier, ces élèves en déduiraient leur propre démarche : « Il n'a pas eu besoin de l'école pour s'en sortir, pourquoi pas nous ? »

Dernière pièce au dossier, une enquête menée en 1974 par le Dr Rousselet, conseiller scientifique de l'ONISEP et portant sur « l'auto-documentation » dans les centres d'information et d'orientation (CIO) des établissements scolaires (2). Demandant aux élèves de situer les « responsabilités » dans l'élaboration de leurs choix d'orientation, cette étude obtient les résultats suivants : 61,1 % des élèves interrogés affirment avoir décidé seuls et, parmi ceux qui ne se sont pas décidés seuls, 45,1 % disent avoir suivi les conseils des parents, contre 21,5 % ceux d'un conseiller d'orientation et 19,4 % ceux d'un professeur.

Quelles conclusions peut-on tirer de cette prépondérance de la famille sur les autres « agents éducatifs » (enseignants, conseillers, etc.) dans l'élaboration des choix faits par les élèves ? « Il faut raisonner en termes socio-culturels », répond un inspecteur de l'Information et de l'Orientation ;



s ou exclus ?

cela signifie que les choix sont bornés à l'espérance du milieu familial. Parfois on vise un peu au-dessus mais, sauf exception, l'ascension sociale reste limitée. Au total, le poids de la famille engendre une véritable fatalité socio-culturelle. Dans ces conditions, il est difficile de croire à l'égalité des chances : les chats ne font pas des chiens ! »

Diagnostic quelque peu pessimiste que confirme l'enquête déjà citée du Dr Rousselet : « L'influence de la catégorie socio-professionnelle paternelle est en ce domaine déterminante », écrit-il à propos des diplômés « attendus ou jugés souhaitables » par les élèves. Les fils d'ouvriers et d'agriculteurs limitent leur horizon au BEP, et les fils d'employés, au contraire des fils de cadres supérieurs, considèrent l'enseignement supérieur comme non indispensable à la réussite (ou non accessible).

Dans le même ordre d'idées, l'un des centres de recherche de l'INRP, le CRESAS, a publié une étude qui souligne les différences d'attentes et de comportements « scolaires » des parents selon le milieu social (3). Elle oppose les attitudes de parents ouvriers et de parents cadres moyens devant l'école maternelle et l'école primaire, donc avant que ne se joue

clairement l'orientation. Les parents de milieu favorisés semblent aider et accompagner la scolarité de leurs enfants par un regard distancié sur l'institution, tandis que les familles populaires semblent renforcer la relégation de leurs enfants par l'acceptation résignée du jugement scolaire. Les premiers prennent du recul et jugent l'école. Les seconds, en revanche, paraissent convaincus que ce n'est pas leur affaire. Les uns seraient actifs, les autres extérieurs.

À propos de l'école maternelle, une mère de famille ouvrière constate : « Je me rends compte, il sait des choses, il sait un peu lire. L'école maternelle, ça apprend à l'enfant à aller à l'école, à rester sage devant la maîtresse. » L'aisance sociale permet au contraire à un père cadre moyen de ne pas formuler son attente en ces termes de rentabilité scolaire : « Le plus important, c'est de préparer l'enfant au changement sans parler des futures connaissances. Au bout de trois ans d'école maternelle, l'enfant est déjà capable d'accéder à une autre forme de socialisation. Je n'attends pas que l'enfant sache lire, c'est le rôle de l'école communale. »

Avec l'école primaire, apparaît encore plus nettement l'opposition entre la passivité des uns, limités dans leurs désirs, et l'interventionnisme des autres, prévoyant déjà la scolarité future. Des parents ouvriers déclarent : « Moi je voudrais qu'il apprenne à lire, au moins qu'il apprenne à lire », « Je voudrais qu'il se rende compte de certaines choses, qu'il n'y a pas que s'amuser », « L'école ça apprend à lire, ça apprend à écrire, et puis à pas avoir l'air idiot », « Il faut qu'il apprenne des choses, mais s'il y arrive pas, tant pis, y a des enfants doués, d'autres qui ne le sont pas ». Tout autre son de cloche chez les cadres : « L'école primaire doit continuer dans le sillon tracé, pour préparer au secondaire », « Nous souhaitons qu'il poursuive le cycle classique : école primaire, lycée, enseignement supérieur », « J'aimerais que mon fils fasse la même chose que mon mari, mais

mon mari ne tient pas à l'influencer. »

L'opposition apparaîtra certainement par trop tranchée et schématique. Et, en l'espèce, toute généralisation hâtive serait abusive. Il n'en demeure pas moins que, dans certains cas, l'influence parentale s'accompagne d'un sentiment paradoxal d'exclusion. « L'univers scolaire, nous dit un conseiller d'orientation parisien, leur paraît extérieur. Ils appréhendent l'école et la ressentent comme le lieu sacro-saint du savoir et du langage académique. Et puis les procédures d'orientation sont complexes... » Indiscutablement, de nombreux parents ne « dialoguent » pas avec l'orientation et ses mécanismes. Sans essayer de se frayer un chemin au travers de ce qui leur paraît être un maquis touffu et impénétrable, ils limitent leur rôle éducatif à la stricte vie familiale, laissant d'autant plus jouer les déterminants socio-culturels.

Dans un livre récent (4), Emmy Tedesco, une ancienne conseillère d'orientation, aujourd'hui chercheur à l'INRP, décrit ce « cercle vicieux du déterminisme social » qui surdétermine les rapports des familles et de l'école : en influençant les choix et les parcours scolaires de leurs enfants, les parents reproduisent leur propre relation à l'univers éducatif. Leur passé d'élève oriente la scolarité de leurs enfants. Cette situation est aggravée par l'incompréhension qui s'instaure parfois entre enseignants et parents. Parmi les premiers, certains se plaignent de ne plus être autant soutenus et considérés par les familles et regrettent le temps béni de la III^e République où les parents valorisaient, en bloc, l'école et ses maîtres. Quant aux seconds, ils se partagent entre les « passifs » — les familles défavorisées — qui, en hésitant à instaurer une communication directe avec les enseignants, creusent la distance, et les « interventionnistes » — les familles plus favorisées — qui, par leurs critiques, « braquent » le corps enseignant. Fréquemment ce dernier ne voit dans la première attitude que de l'indifférence et dans la seconde que

le point de vue d'un proviseur

« Dans les conseils de classe, les parents sont au mieux des figurants. Ils ne sont pas représentatifs et les autres parents ne leur délèguent rien, car ils ne connaissent pas les élèves. Les délégués de parents ont ainsi l'impression d'être des pions, des otages, sur un échiquier dont le jeu leur échappe. »

Proviseur d'un grand établissement parisien depuis 1971, M. Guillotin n'a rien d'un « manager éducatif » qui ne raisonnerait qu'en termes de rentabilité financière ou administrative. Le discours qu'il tient, dans son bureau du lycée Voltaire, n'est guère stéréotypé. Humaniste, soucieux de la dimension relationnelle de l'acte éducatif, il énumère les problèmes que posent les rapports de l'école et des parents.

« Les parents vivent l'évaluation de l'élève comme un obstacle à leurs désirs. Du moins ceux à qui nous avons essentiellement affaire : les parents contrariés, ceux qui, souvent, projettent dans leur enfant la réalisation de leurs ambitions déçues. Ils voudraient qu'on ne prenne pas en compte les seuls résultats scolaires, mais aussi la dimension affective, toute la personnalité. Ils n'ont pas tout à fait tort : il est vrai que les enfants témoignent, à la maison, de qualités qui ne sont pas visibles dans la vie scolaire. »

Reprenant à son compte une formule des sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron — « les victimes résignées et consentantes » —, il décèle des différences de comportements entre parents « cadres » et parents « ouvriers » : « Les premiers se meuvent plus aisément que les seconds dans l'institution. » Toutefois, il sent, parmi les familles populaires, « une aspiration profonde à ce que les enfants aient de l'instruction ».

Mais ce qui le frappe surtout, c'est l'hostilité latente qui, souvent, règne entre parents et enseignants : « Cela varie entre une neutralité plus ou moins bienveillante — au mieux le silence, une communication superficielle — et une situation de peur, d'agressivité — on culpabilise l'élève de son échec, inversement, les parents culpabilisent les professeurs. »

Il n'est pas toujours tendre pour ces derniers : « Certains enseignants sont enkystés dans leur personnage. Ils ne s'intéressent pas à la pédagogie, ils ne se préoccupent pas du développement de la personnalité de l'enfant, ils en restent à des formulations commodes : doué, pas doué. Et, de l'échec du « prof », ils font celui de l'élève. Alors que, dans l'éducation, tout l'être est engagé : son affectivité, son courage, ses facultés d'adaptation. Et cela ne se mesure pas avec un Q.I. ! »

Que faire ? Quelle peut être l'action du chef d'établissement ? « L'arbitrage est difficile : personne ne parle le même langage, pour le moment. Il faudrait une authentique concertation : que les parents assument toute leur place dans le processus de formation. Et, dans la mesure où l'école reproduit — et amplifie — les inégalités sociales, il faudra en venir à une volonté lucide du milieu scolaire, capable de réellement compenser les handicaps sociaux. Cela signifie ne plus parler d'adaptation de l'enfant à l'école, mais de l'inverse : qu'on réintroduise l'enfant dans l'école, que l'école s'adapte, qu'elle cesse de fonctionner en dehors de la société. »

d'intolérables attaques individuelles.

Relevant à la fois d'une influence occulte et d'une impuissance réelle, le rôle des parents dans l'orientation n'est donc pas sans interroger l'institution scolaire.

D'abord en ce qui concerne les modalités de l'information sur l'orientation. Malgré le matériel important qui est édité nationalement et l'activité des conseillers d'orientation dans les établissements, toutes les études de l'ONISEP montrent que les élèves se disent « mal informés ». « Il faut se rendre à l'évidence, nous dit un conseiller d'orientation, nous tentons d'élargir l'horizon du jeune, mais ce n'est jamais que livresque. Cela se fait au coup par coup, sans moments réguliers prévus dans l'emploi du temps. De plus, les « profs » n'ont pas à l'esprit que leur enseignement est finalisé, ils ne cherchent pas à aller voir ce qui se fait dans d'autres filières que celles où ils enseignent. Alors, inévitablement, les parents ont une longueur d'avance : ce qu'ils transmettent à l'enfant est intégré dans son expérience, en continuité avec sa vie quotidienne, familiale. »

Ensuite en ce qui concerne l'accès des parents à l'école. A l'ONISEP, si on reconnaît l'influence des parents au sein de la famille, en revanche on constate qu'en matière d'orientation, au sein des conseils de classe, à travers les délégués d'associations, elle reste très faible. Pour effacer les incompréhensions et supprimer les timidités, ne serait-ce donc pas à l'école de faire le premier pas ? Par exemple, en ne limitant pas la participation des parents à l'assistance trimestrielle aux conseils ?

Edwy Plénel

(1) La prise de décision en matière d'orientation, document de travail de l'Inspection générale à la vie scolaire, 1979.

(2) L'autodocumentation dans les établissements scolaires du second degré, in *Avenirs*, revue de l'ONISEP, n° 262, mars 1975.

(3) Nicole Zoberman, Les attentes des parents face à l'école, in *Cahiers du Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire*, n° 9, 1973.

(4) Emmy Tedesco, *Des familles parlent de l'école* (Casterman, coll. « Orientations », 1979).

DES VACANCES DE FEVRIER EN MER

à bord d'Azur

du 9 au 15 Février

du 16 au 22 Février

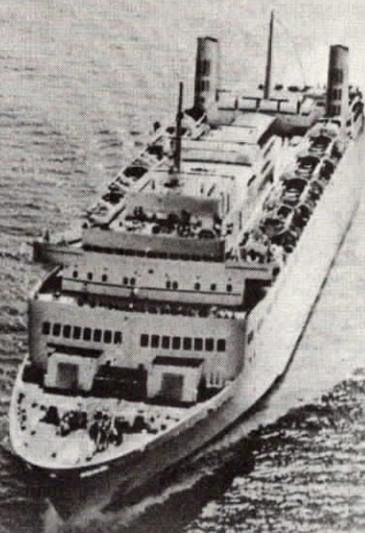
du 23 au 29 Février

7 jours à partir de 2195 FF

MALTE - SICILE - ITALIE - TUNISIE

Renseignez-vous vite chez votre Agent de Voyage

Croisière gratuite
à tout enseignant
accompagnant un
groupe de 15 jeunes.



EURO-ADVERTISING PARIS LAV 480 X

Vos élèves vont s'inscrire à une croisière Paquet.

Des jeunes que vous pourriez accompagner, ce qui donnerait à cette croisière un bénéfice

encore plus grand. Paquet est prêt

à vous apporter toute sa collaboration pour accueillir votre groupe. A bord : une équipe de conférenciers préparera les élèves sur le plan historique et culturel à toute les excursions :

Entre les escales, une multitude de distractions vous sont offertes. Les cabines confortables, la prévenance de l'équipage et une table soignée s'ajouteront au plaisir de la croisière. Au retour,

vous aurez fait le plein de forme pour reprendre l'année scolaire. Des vacances originales pour vos élèves et vous. Une bonne idée Paquet pour faire découvrir des siècles d'Histoire.

**CROISIÈRES
PAQUET**
DECOUVERTE

Le N° 1 de la Croisière en France

participation : au-delà des blocages

Dix ans après sa mise en place officielle, la participation déçoit les parents. Les présidents des trois principales fédérations de parents d'élèves : Jean Cornec (FCPE), Antoine Lagarde (PEEP) et Jacques Demaret (FNAPEEP) s'en expliquent.



■ Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) — président : Jean Cornec - 1 110 000 adhérents

209, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris
Tél. : 544-18-83

■ Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) — président : Antoine Lagarde — 430 000 adhérents

91, boulevard Berthier, 75017 Paris
Tél. : 755-63-20

■ Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (FNAPEEP) — président : Jacques Demaret — 110 000 adhérents

27, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris
Tél. : 770-77-08

DECEPTION : ce mot fait l'unanimité chez les parents d'élèves lorsque l'on évoque la participation. Instaurée en 1968 à l'initiative d'Edgar Faure, celle-ci a commencé dans les collèges et lycées par la mise en place de conseils des établissements publics du second degré (1). A la suite de la réforme Haby (loi du 12 juillet 1975), un décret (2) portant sur « l'organisation administrative et financière des collèges et des lycées » fait, du conseil de classe et du conseil d'établissement, les principales structures où s'exerce la participation. Celle-ci fait son entrée à la même date dans l'enseignement élémentaire et pré-élémentaire (3). Dans chaque école sont constitués un conseil des maîtres et un comité de parents qui siègent ensemble au conseil d'école.

Donc, la participation existe, et on peut s'étonner des réserves émises par les parents. Celles-ci sont provoquées tout d'abord par les textes eux-mêmes, considérés comme trop restrictifs. « La participation qui nous est offerte porte sur des problèmes très techniques : transports, horaires, cantines, sécurité, voyages. Ce n'est pas ce que les parents désirent. Ils veulent être tenus au courant des progrès des enfants », indique Antoine Lagarde, président de la PEEP. De même, n'apprécient-ils guère la division du conseil de classe, les professeurs siégeant seuls dans la première partie de celui-ci (4). En fait, plus que les textes, c'est la manière dont ils sont appliqués qui suscite l'insatisfaction des parents. Toujours selon Antoine Lagarde, « le texte concernant le conseil de classe est

clair. Au cours de la première partie, les enseignants étudient et font des propositions au conseil de classe qui décide. Or, dans certains cas, il y a une réduction de cette deuxième partie, les professeurs se bornant à une lecture de palmarès ». Même opinion à la FNAPEEP, dont le nouveau président, Jacques Demaret, estime que « l'on ne respecte pas l'esprit de la réglementation car, bien souvent, le conseil de classe est une chambre d'enregistrement qui entérine les décisions du conseil des professeurs ». Quant à Jean Cornec, président de la FCPE, il revendique « la participation des représentants des parents à l'ensemble du conseil de classe, quitte à ce que chaque délégué sorte de la salle au moment où l'on évoque le cas de son enfant ».

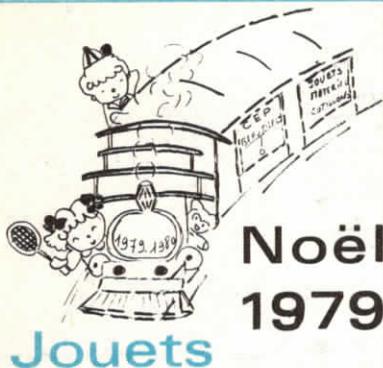
Le principal grief des parents porte donc sur les réticences des enseignants qui voient d'un mauvais œil l'entrée des parents à l'école. Ceci est d'autant plus étonnant que la participation est acceptée par les organisations syndicales affiliées à la FEN, favorables à une gestion tripartite. Faisant état de « notables différences et même de divergences, selon les établissements », Jean Cornec fait remarquer qu'« il y a un décalage entre la théorie et les applications concrètes qui en sont faites ». « Là où nous pensons coopération, ils pensent intervention. De là vient l'ambiguïté », estime Antoine Lagarde qui attribue cette attitude « à la susceptibilité très importante des enseignants, et au fait qu'ils

n'ont pas assez confiance en eux-mêmes ». Il est vrai que, placés parfois dans une position délicate, les enseignants peuvent se sentir mal à l'aise de l'intervention des parents à l'école. Les conflits les plus importants surviennent lorsqu'il y a une décision à prendre, notamment au moment de l'orientation, où bien souvent l'enseignant fait figure de sélectionneur, et le parent d'intrus. « Depuis l'an dernier, ce ne sont plus les parents qui formulent des choix, mais les professeurs qui font des pronostics d'orientation, d'ailleurs largement infléchis par les possibilités d'accueil en aval. Je suis effaré par l'évolution vers la seconde C, et l'élitisme forcené auquel un certain nombre de nos amis enseignants se prêtent, sans toujours bien se rendre compte qu'ils font le jeu de l'adversaire. Certes, il n'y a rien de plus satisfaisant pour un professeur qu'un bon élève dans sa discipline. Mais il faut arriver à se dégager de cette tendance à vouloir que les meilleurs élèves aillent porter, au-delà des années suivantes, le flambeau qu'on leur a transmis. Il faut que les enseignants prennent conscience de la relativité des notes, classifications et classements. Je suis frappé par le fait que beaucoup d'entre eux qui, sur le plan technique et syndical affirment — et ils sont sincères —, des doctrines de démocratisation, d'égalisation des chances, ne se rendent pas compte qu'ils ont dans leur attitude d'enseignants des réactions qui conduisent à l'opposé », déplore Jean Cornec. Pour Jacques Demaret, « les professeurs pratiquent involontairement une sélection arbitraire

par l'échec, souvent par manque d'information, parce qu'ils ne savent pas ce qui se passe dans les LEP, ni ce que l'on demande au lycée ».

Pourtant, tout n'est pas de la faute des enseignants. Les responsables des fédérations de parents d'élèves le reconnaissent volontiers. Les parents ont, eux aussi, des attitudes déplaisantes, des conduites maldroites. « Les parents ne comprennent pas toujours que le conseil de classe n'est pas un tribunal, mais un lieu de concertation pour évaluer le niveau d'une classe et remédier à ce qui ne va pas », remarque Jacques Demaret, et Jean Cornec ajoute : « Face à l'attitude revendicative de certains parents qui viennent demander des comptes, on comprend la réaction défensive de l'enseignant. »

Réticence d'un côté, méfiance et soupçon de l'autre, c'est un cercle vicieux. Pourtant la participation, si limitée soit-elle, est désormais en place, et les parents ne sont pas prêts à y renoncer. Cela apparaît nettement, quelle que soit la fédération. « Pendant longtemps, les parents ont confié leurs enfants à l'école en aveugles. Ils se sentaient eux-mêmes très démunis devant les questions à résoudre. Maintenant, ils ont envie de comprendre, de savoir, d'être responsables des enfants qu'ils ont mis au monde. Aucun laïc ne peut regretter qu'il en soit ainsi, et aucun ne devrait hésiter à répondre à leur attente », estime Jean Cornec, qui exprime son inquiétude sur l'attitude des enseignants et sa



**Noël
1979**

Jouets

aux prix les meilleurs

Catalogue spécial 52 p. (Collectivités) gratuit

Décoration du sapin

- Répertoire pour fêtes
- Articles de cotillon
- Matériel éducatif
- Disques scolaires

Catalogue général 48 p. (gratuit)



**LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441**

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30



Pour vos problèmes de

**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS, DISQUES, COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous fabriquons des articles de classement en matière plastique

« PLASTICLASS »

(en dossiers suspendus ou albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande

**DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19**

famille et projet d'avenir

crainte d'un « blocage » provoqué par « le retrait de chacun dans une sorte de corporatisme ».

Ce blocage, les parents veulent l'éviter. Car ce n'est pas une intervention dans le domaine pédagogique mais une information qu'ils recherchent avant tout. « Lorsque les parents veulent aborder la pédagogie, c'est surtout pour être informés et pouvoir ainsi harmoniser l'éducation qu'ils dispensent à la maison avec celle des enseignants. Ayant tendance à considérer l'école à travers ce qu'ils ont eux-mêmes vécu, ils ne comprennent pas toujours les objectifs du professeur et sont parfois choqués de certains textes ou sujets de devoirs proposés aux élèves », explique Jacques Demaret. Pour Jean Cornec, « l'enseignant doit rester maître de sa pédagogie dans sa classe et ne doit de compte qu'à ses inspecteurs ; mais par contre, les parents ont le droit de savoir, de s'informer, de comprendre et d'aider. Et pour cela, il faut que l'enseignant consente à leur parler ».

Toutes les fédérations insistent sur cette notion de « complémentarité » des parents et des enseignants, et ceci dans l'intérêt même de l'enfant. « On ne peut évaluer un élève que sur un ensemble de données scolaires et extra scolaires », dit Antoine Lagarde. « Les parents ont un rôle à jouer vis-à-vis des enseignants en ce qui concerne la connaissance de l'élève », ajoute Jacques Demaret. « Les parents ont des choses à dire. Les enseignants gagneront à les écouter, car, en fin de compte, rien ne peut se faire sur le plan de l'éducation sans l'action convergente, unie, solidaire, cohérente et complémentaire des enseignants et des parents », complète Jean Cornec. Tour à tour définie comme « co-éducation » (FCPE), « coopération organique » (PEEP), « co-responsabilité, collaboration totale, symbiose parents-enseignants » (FNAPEEP), la participation idéale doit être avant tout « informelle ». Selon Jacques Demaret, « on ne fera jamais de participation à coup de textes ». Pour Jean Cornec, la participation idéale,

« c'est celle qui mettrait ensemble le plus souvent possible et de manière informelle les co-éducateurs de l'enfant ». Mais cela suppose à son avis une restructuration complète du cadre de vie scolaire « pour que les parents puissent venir dans les établissements, que les enseignants aient des locaux pour les accueillir, que l'enfant soit parfois présent, afin que les parents ne viennent pas voir l'enseignant seulement lorsque cela va mal ». « Pas de participation sans véritable accueil des parents dans les établissements scolaires », confirme le Dr Lagarde pour qui « la participation, c'est avant tout un état d'esprit ».

Mais on n'en est pas là. Avant d'arriver à la participation idéale, il faut commencer par vaincre les réticences, ce qui nécessite des efforts de part et d'autre. Une première tentative de décrispation a eu lieu, par l'accord tacite de deux fédérations de parents (la FCPE et la PEEP) et des enseignants du SNI-PEGC sur le problème des comités de parents à l'école primaire. Ceux-ci devraient rassembler les parents de toutes tendances avant la réunion avec le conseil des maîtres, au sein du conseil d'école. Conscients du fait que les instituteurs ont mal ressenti la mise en place du conseil d'école « dans le cadre d'une réforme qu'ils condamnaient », les responsables de la FCPE se sont prononcés pour l'extinction progressive (le ministre n'envisageant pas de revenir devant le Parlement pour une modification de la réforme Haby) des comités de parents. « Se réunir avec d'autres parents pour se mettre d'accord contre qui ? Les enseignants ? Nous ne voulons pas de ce jeu-là », déclare Jean Cornec. C'est pourquoi, tout en présentant cette année des candidats aux conseils d'école, les dirigeants de la FCPE ont demandé à leurs élus de ne jamais participer à des réunions de comités de parents. De son côté, Antoine Lagarde considère comme « accessoires » ces comités qui ne font à ses yeux qu'illustrer « une vue un peu paternaliste de la participation ».

et estime que seul le conseil d'école a de l'importance.

Reste à établir le dialogue au sein des structures de la participation. Or, pas de dialogue possible sans langage commun et sans modification des attitudes. Partout des consignes ont été données aux parents-délégués : patience, souplesse, diplomatie. Mais, de l'avis de tous, la solution réside dans la formation. Celle des parents comme des enseignants. Toutes les fédérations se prononcent en faveur de l'institutionnalisation d'une formation des parents. Certaines proposent déjà des stages à leurs élus. La FCPE forme environ trois cents délégués départementaux par an, au cours de week-ends. A leur tour, ces initiés « formeront » ou informeront d'autres parents en organisant des réunions dans leur secteur. La PEEP organise, elle aussi, des sessions de un à deux jours, à raison de deux ou trois par région, réunissant chacune une trentaine de personnes. Une telle formation doit avoir pour but de faire prendre conscience aux délégués qu'ils sont là non à titre individuel, mais en tant que représentants de l'ensemble des parents de la classe, de les informer des structures du système scolaire, des mécanismes de l'orientation et des problèmes des enseignants afin de pouvoir s'entretenir valablement avec eux. Outre la formation, les parents réclament les conditions matérielles de la participation : heures de liberté rémunérées pour la FNAPEEP, possibilité de quitter son travail pour siéger au conseil de classe, d'école ou d'établissement, et indemnisation des déplacements pour la PEEP. Toutefois, seule la FCPE a vraiment élaboré un « statut de délégué-parent » avec droit au congé, indemnisation (dont on ne sait si elle sera à la charge de l'Etat ou de l'employeur) et assurance. D'autre part, les enseignants devraient, eux aussi, être formés à la relation avec les parents. « *Beaucoup d'instituteurs appréhendent ce dialogue auquel ils*

ne sont pas suffisamment préparés par leur formation initiale ou continue », constate Antoine Lagarde, tandis que Jacques Demaret souhaite que « dans les conseils de classe, on accepte le langage des parents, même s'il est maladroît ».

Etant donné l'insuffisance des moyens (aucune subvention n'est accordée pour une éventuelle formation des parents) et la lente évolution des mentalités, les responsables des différentes fédérations, tout en restant parties prenantes de la participation, demeurent sur leurs gardes. Curieusement, c'est Antoine Lagarde le plus optimiste (« *Nous attachons une grande importance à la notion même de participation, quelle qu'elle soit* ») et Jean Cornec le plus désabusé : « *En dépit de nos efforts envers les enseignants, nous sommes peu payés de retour. Nous essayons d'empêcher une détérioration du climat, mais, sur beaucoup d'éléments, nous restons sur notre faim. Depuis dix ans, nous sommes allés de déception en déception. Participation-peau-de-chagrin, participation-prétexte, participation-alibi, participation-piège à cons ; voilà un certain nombre de mots employés par nos militants. C'est pourquoi notre attitude évolue. Au lieu d'être partie prenante, nous devenons témoins. Au cours d'une journée nationale de la participation le 12 janvier 1980, nous essaierons de dégager l'état d'esprit de nos adhérents, et ce qu'ils souhaitent : poursuivre, ou se retirer. C'est le congrès d'Orléans qui statuera.* » Quant aux parents de la FNAPEEP, tout en s'avouant « *décus, mais pas désespérés, et réalistes (au sens de sans illusions)* », ils sont décidés à s'accrocher à la présence des parents dans l'école, qu'ils estiment pouvoir être bénéfique pour les élèves.

Michaëla Bobasch

- (1) Décret n° 68-968 du 8 novembre 1968.
- (2) Décret n° 76-1305 du 22 décembre 1976 (abroge et remplace celui du 8-11-68).
- (3) Décrets n° 76-1301 et 76-1302 du 28 décembre 1976.
- (4) L'article 23 du décret du 28 décembre 1976 institue un conseil des professeurs.

ESF

nouveautés

Dans la collection
SCIENCE DE L'EDUCATION
dirigée par Daniel Zimmermann

L'HUMOUR EN EDUCATION
Approche psychologique
par Avner Ziv

L'ECOLE
TOUJOURS IMPROVISEE
par Hubert Hannoun
dans la série
«L'Ecole comme elle va»

Rappels

L'ENSEIGNEMENT
DU FRANCAIS
PAR LA SCIENCE FICTION
sous la direction de Pierre Ferran

L'HISTOIRE
PAR L'ETUDE DU MILIEU
par Jean-Noël Luc

L'ECOLE DE LA RUE
Une éducation ouverte sur le milieu
par Pierre Ferran

APPRENDRE A DEVENIR
CITOYEN A L'ECOLE
L'introduction de l'actualité économique et sociale à l'école élémentaire et dans les C.E.S.
par François Mariet et Louis Porcher

LES CLASSES DE NATURE :
Classes de mer, classes de neige, classes vertes
par François Mariet, Claude Moreau et Louis Porcher

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

des parents devenus grands

Parmi les contradictions qui caractérisent les sociétés développées, figure celle-ci : les interdépendances s'accroissent, aussi bien entre les individus qu'entre les institutions et, en même temps, les isolements s'accroissent. Le partage des savoirs et des tâches en est rendu toujours plus difficile ; la tentation de la bureaucratie et celle de l'individualisme s'en trouvent constamment renforcées. Quelque part aux confins d'Orwell, de Kafka et de Borges, notre avenir s'élabore sans nous.

S'interroger sur le métier de parents et sur les manières de s'y préparer incarne assez bien les paradoxes dans lesquels, dès aujourd'hui, nous sommes contraints de vivre.

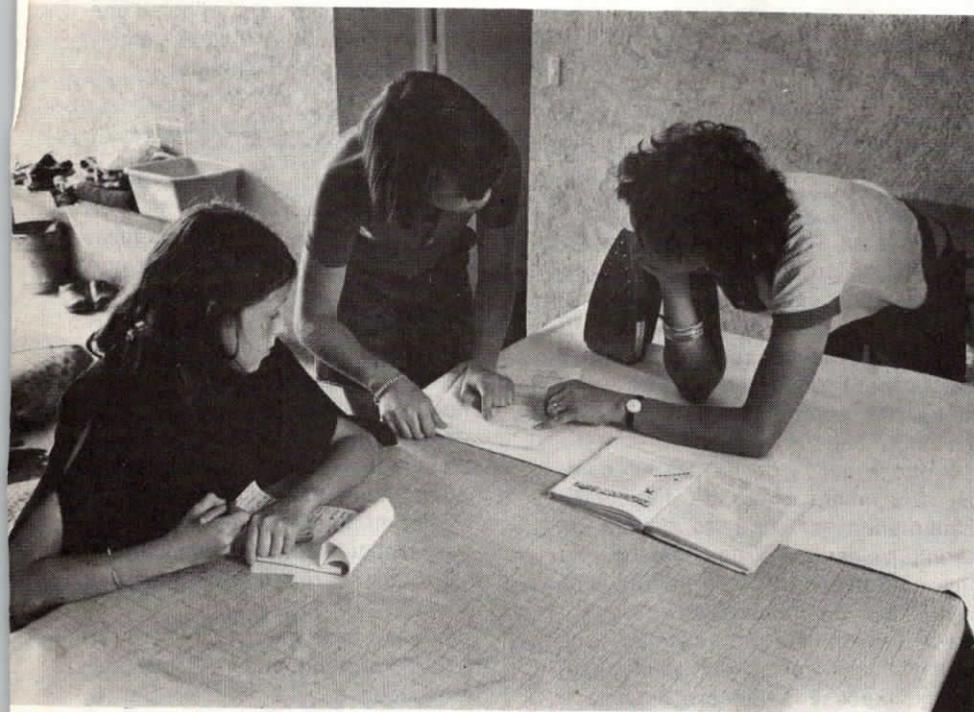


C'EST VRAI, pourtant, que les choses ne vont pas de soi en ce domaine. Être géniteurs ne s'apprend pas, mais être parents si. Il s'agit en effet d'un exercice spécifique, social de part en part, et qui, comme tel, s'inscrit dans des pratiques culturelles non indépendantes des lieux, des temps, des collectivités. La distribution historique des rôles entre le père et la mère, chez nous, en constitue une bonne illustration, parmi bien d'autres moins apparentes.

A être parents, donc, on est habitué, éduqué. Mais parents d'élèves ? L'élève est une espèce zoologique déjà ancienne sous nos climats, mais qui a subi, depuis trente ans, de profondes mutations, et les plus de trente ans ont aujourd'hui quelques

difficultés à les identifier au premier coup d'œil. Tout le monde a été, est, ou sera, élève : c'est une caractéristique tout à fait singulière, comparable à rien d'autre, et qui marque bien la place que s'est taillée l'institution scolaire dans la gestion et le façonnement de la société tout entière.

Une certaine intimidation en a longtemps résulté : les enseignants enseignent, les élèves obéissent, les parents approuvent, telle était, à cette époque peu lointaine, la règle d'or. Quelques craquements se sont fait entendre aussi bien chez les élèves que chez les parents, et l'on a lentement commencé à ébranler un monopole dont la justification était de moins en moins visible. Comités,



à être parents, on est habitué...
Mais parents d'élèves ?

associations, conseils, etc., ont alors vu le jour, ayant peu à peu conquis une place (leur place) dans la construction de notre système éducatif.

Tout n'est pas clair dans cette affaire et, comme toujours, les évolutions sociales s'opèrent dans une relative confusion. D'un côté les parents veulent exercer un droit de regard sur l'enseignement donné à leurs enfants, et c'est légitime (si l'on admet au moins que leur situation de parents leur confère un certain droit de parler au nom de leurs enfants, ce qui, remarquons-le cependant, n'est pas une évidence première). Mais, d'autre part, on a tendance à réclamer de l'école beaucoup plus que l'instruction proprement dite : elle doit être, dit-on, un lieu

d'éducation globale et, dès lors, les problèmes commencent car l'école et la famille se trouvent en état de rivalité.

C'est une banalité de remarquer que les conditions éducatives familiales se sont profondément modifiées au cours du siècle : augmentation considérable du nombre des femmes travaillant hors de leur foyer, urbanisation forcenée qui crée les modes de vie que l'on connaît, notamment au plan des contraintes horaires, bureaucratisation croissante, institutionnalisation cancéreuse multipliant les obligations et les enfermements. Sans surprise, de tels

phénomènes produisent une altération de l'éducation familiale et une certaine démission des parents.

L'éloignement des grands-parents (conséquence du mode de logement, lui-même conséquence de l'urbanisation) est, à cet égard, particulièrement lourd de conséquences. En tout cas, les parents ont réclamé plus de l'école, tout en voulant une participation plus importante à la vie scolaire : ils s'en remettaient aux enseignants pour beaucoup plus de choses qu'auparavant, mais parallèlement, voulaient partager avec ceux-ci la responsabilité de l'enseignement lui-même. Les interminables (proprement) discussions sur la coordination entre pédagogues et parents prennent là leur source.

famille et projet d'avenir

A vrai dire, ni les uns ni les autres ne semblent avoir pleinement repéré que leur attitude se trouve produite essentiellement par une forme singulière d'évolution sociale, et que, par conséquent, la solution à inventer, s'il y en a une, n'est pas du domaine de la bonne volonté. Ce qui est véritablement en jeu est manifestement plus grave que ce que le laissent transparaître les traditionnelles querelles, qui sont seulement des contestations de frontière.

Qu'est-ce que cela veut dire concrètement, éduquer les enfants ? Au temps de Durkheim, les choses étaient claires et l'accord massif à leur sujet. Les pistes sont maintenant brouillées, et l'honnête lucidité commanderait d'avouer, me semble-t-il, que personne ne sait répondre nettement et de façon convaincante à l'interrogation précédente. Ne regardons pas sur le côté : c'est un problème beaucoup plus vaste que la question scolaire, mais celle-ci n'en est pas hors. Pédagogues et parents sont ici dans la même galère, même s'ils l'ignorent.

Les exemples foisonnent pour montrer qu'on a réellement perdu le nord : la drogue, le racket, la délinquance, tous les phénomènes de *drop out*, en constituent quelques-uns, indices suffisamment marqués et surtout suffisamment nouveaux pour qu'on s'en inquiète sérieusement, au lieu de les couvrir d'un manteau de pudeur qui sert seulement à rassurer les pharisiens. Il est manifeste que, dans tous ces cas, c'est à la fois la famille et l'école qui se trouvent en cause. Le petit jeu de société qui consiste à se demander laquelle a commencé et porte la plus haute responsabilité est dépourvu de toute signification, même si pour l'instant il tient le haut du pavé, notamment par la bouche des divers hiérarqués.

C'est bien le rapport qu'une collectivité sociale entretient avec les plus jeunes générations qui est ici en question et, à travers les relations

institutionnelles de la famille et de l'école, c'est notre représentation de l'avenir qui est à l'œuvre dans la gestion de notre présent. Dans ces conditions, il est vrai qu'une formation des parents n'est pas moins justifiée que celle des enseignants. Le risque est à l'évidence celui d'une bureaucratie supplémentaire, comme si la fonction de parent était une profession spécifique.

Edgar Morin illustre certaines illusions de notre société en disant ceci : à l'ère secondaire, les grands sauriens, se réunissant en colloque pour réfléchir ensemble à la façon de s'adapter à l'évolution du monde, décident de grossir encore et de se fabriquer des carapaces encore plus épaisses et plus dures. En réalité pourtant, l'avenir appartient à un animal si petit qu'ils ne l'aperçoivent même pas entre leurs pattes et qui deviendra l'homo sapiens.

Prenons garde de ne pas succomber à la même erreur de diagnostic. Institutionnaliser une formation de parents, c'est créer une instance de plus, une filière de plus, de nouvelles frontières, de nouveaux cloisonnements. C'est surtout installer une nouvelle assistance et, par conséquent, déposséder encore davantage les individus de leur responsabilité personnelle, de leur initiative, bref de tout ce qui les définit.

Élever les enfants engage les parents. Tout se passe comme si, depuis quelques décennies, on souhaitait refuser cette implication. Il n'est certes pas question de porter un quelconque jugement moral là-dessus, mais simplement de remarquer que, si l'on récuse un tel engagement, on met en chantier une forme différente de société. Il faut, au moins, le savoir. Modifier l'élevage, transformer les modalités éducatives, ce n'est pas neutre vis-à-vis des types sociaux de l'avenir, puisque, comme on le dit, les enfants finissent par devenir grands.

L'important, sans doute, se résume à ceci (qui est capital) : il est urgent

d'inventer des structures effectives de coopération entre l'institution scolaire et l'institution familiale. Jusqu'à maintenant en effet il s'agit d'une juxtaposition (indifférente ou conflictuelle) plutôt que d'une collaboration. En y réfléchissant, on a du mal à comprendre pourquoi une revendication aussi simple semble poser d'insurmontables problèmes dans la réalité concrète. La lutte pour le pouvoir sur les enfants est aujourd'hui d'une telle virulence qu'elle bloque l'émergence d'une co-responsabilité.

Ce n'est pas ici le lieu de développer ce que pourrait être l'alliance entre les parents et les pédagogues. Pour la clarté, on fera cependant une suggestion, présente ici seulement à titre d'exemple : des stages de formation mixte seraient à mettre en place, destinés à la fois aux enseignants et aux parents, gérés également de façon mixte. Travailler ensemble, affronter collectivement les difficultés que pose toute éducation (familiale ou scolaire), il n'y a évidemment aucun autre moyen sérieux d'établir un véritable partage des tâches.

Tout n'est pas dans tout en effet, comme le prétend une célèbre boutade à fleur de démagogie. Sur le plan éducatif, il est clair que la fonction des enseignants ne se confond pas avec celle des parents, même si, de manière incontestable et banale, de larges zones de recoupement existent entre les deux. Le mélange des rôles est un danger sans cesse renaissant, porté par une certaine logomachie de batteurs d'estrade, où chacun devrait bien voir, pourtant, qui a intérêt à tromper qui.

C'est pourquoi, très souvent, on aiguise absurdement les angles : ou bien l'enseignement est un métier qui s'apprend et que, donc, seuls ceux qui ont reçu la formation adéquate peuvent exercer, tous les autres ayant simplement le droit de se taire ; ou bien, en matière éducative, tout le monde est compétent sur

tout, par le fait même qu'il se situe socialement en position d'éducateur. Dans les deux cas, le dialogue est impossible, dépourvu de sens, brouillé. L'existence quotidienne, familiale ou pédagogique, illustre hélas abondamment cette analyse.

Or, c'est précisément un dialogue qu'il faut instaurer. Il importe, par conséquent, d'en établir les conditions préalables nécessaires. Celles-ci risquent, ne faisons pas semblant de l'ignorer, de provoquer quelques grincements de dents, de chaque côté de la frontière. Les enseignants, c'est vrai, doivent être seuls maîtres dans leur classe (par rapport aux parents) et, sur le plan didactique, n'ont pas de compte à rendre. Inversement, les parents doivent être en mesure de connaître tout ce qui concerne la vie scolaire de leurs enfants, et sont par ailleurs seuls responsables du type d'éducation (par rapport à instruction) qu'ils entendent donner à leur progéniture, quoi qu'en pensent les pédagogues.

En tant que technicien, donc, chacun des deux partenaires a besoin de son entière autonomie, comme tout professionnel. C'est sur la base de celle-ci que la coopération et le dialogue ont à s'instaurer et se construire. Institutionnaliser une formation des parents n'aurait alors pas de sens, sauf si l'objectif est justement la collaboration ici décrite ; dans ce cas, au contraire, l'institutionnalisation est indispensable et urgente, mais on en voit bien la condition essentielle : qu'elle soit délivrée *en même temps* aux parents et aux enseignants, faute de quoi se reproduiraient les monologues juxtaposés que nous connaissons. Si nous n'allons pas dans cette direction, l'avenir ne pourra aller que vers une bureaucratie encore plus opaque qu'aujourd'hui. Il n'y a pas lieu d'être très optimiste à cet égard. Pour l'instant en effet, les signes réciproques d'ouverture sont rarissimes et chacun y est pour quelque chose. Il ne faudra pas être trop surpris si, un jour, les enfants nous font sauter au nez ce nœud de vipères.

Louis Porcher

grand concours de l'éducation

Depuis quelques jours, vos bulletins-réponses affluent à l'adresse de **l'éducation**. nous maintenant de les classer dans vos dossiers individuels puis de les répartir entre les différents responsables des divers sujets abordés dans ce concours pour qu'ils leur attribuent les notes méritées. Viendra ensuite l'étape des additions et du verdict !

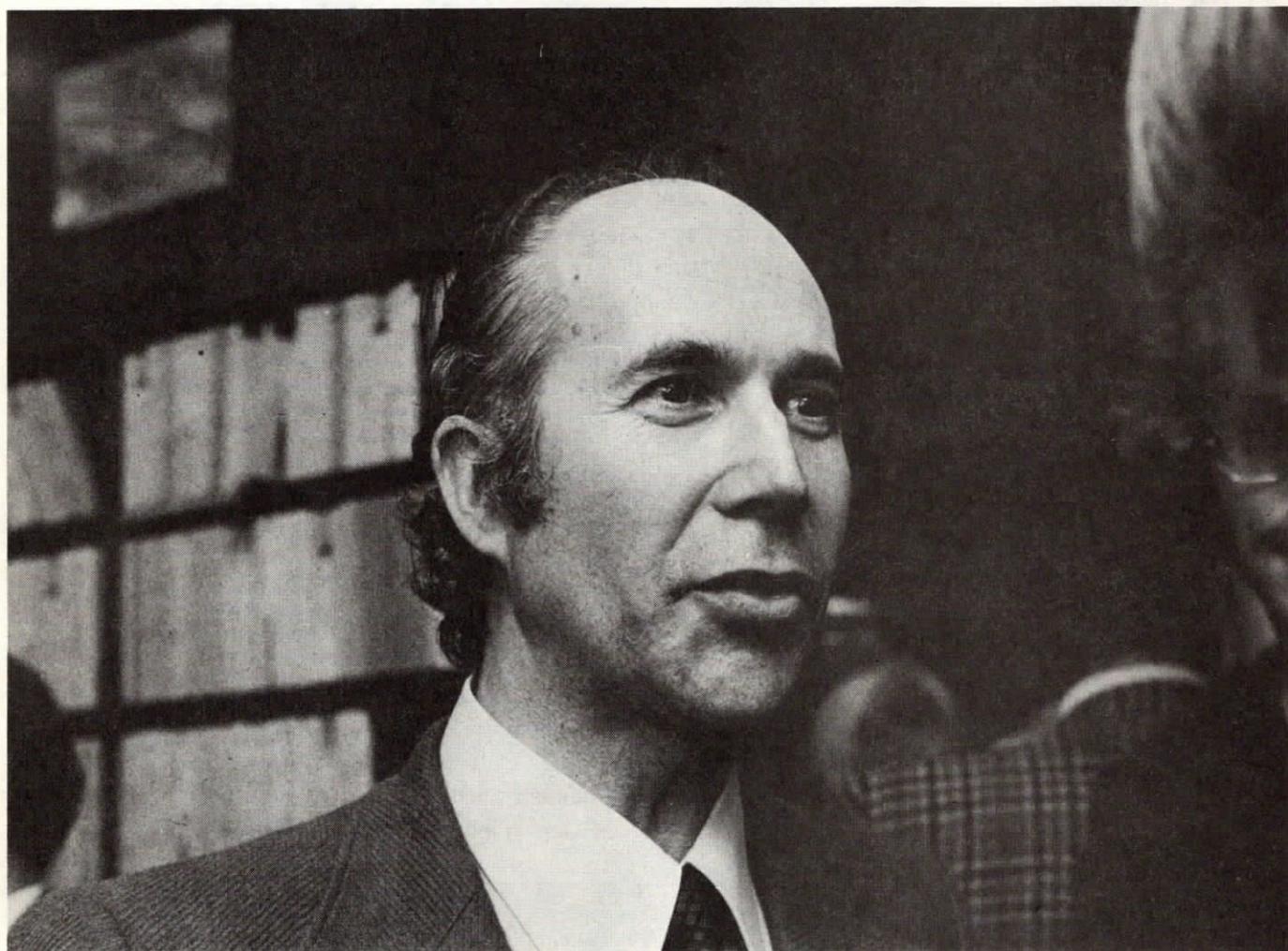
Ne soyez pas impatients

- **la liste des réponses exactes** sera publiée dans notre numéro 404 du 6 décembre
 - **les résultats du palmarès** paraîtront dans notre numéro 405 du 13 décembre
- ... et les lauréats classés parmi les quinze premiers seront par ailleurs avertis par courrier.

Une chose encore : à la demande de quelques lecteurs résidant à l'étranger, nous avons repoussé au 24 novembre la date limite d'envoi des bulletins-réponses.

Les indécis, les perfectionnistes peuvent donc profiter de ce délai supplémentaire...

changement de décor



Faut-il encore présenter Gérard Mendel à nos lecteurs ? Médecin, psychanalyste, créateur de la sociopsychanalyse, il est à l'origine de quelques idées neuves et stimulantes pour le monde de l'enfance et de l'éducation, dont nous avons, en leur temps, rendu compte*.

Il nous a paru évident d'aller trouver l'auteur de **La révolte contre le Père** (1968), **La crise des générations** (1969) entre autres, pour voir où il en est de sa réflexion dix ans après que la diffusion de celle-ci l'ait fait connaître au grand public.

* l'éducation n° 141 du 25 mai 1972
et n° 386 du 3 mai 1979.

G. M. : Je crois qu'il faut commencer par se poser la question : pourquoi est-ce qu'on veut encore être parent ? Parce que ce qu'il y a d'un peu particulier dans notre époque, c'est que plus rien n'y apparaît comme évident et que l'on se pose des questions. Auparavant on était parent parce que ça avait toujours été comme ça ; il existait une sorte de fatalité psychologique et, de plus, il n'y avait pas de possibilité de choix, notamment la contraception. Des motivations psychologiques très fortes faisaient que chacun se sentait pris dans la chaîne des générations et qu'on connaissait beaucoup moins un sentiment d'individualisme. On se liait aux générations passées, à la société : c'était un des principaux moyens de lutte contre l'angoisse de la mort, un moyen aussi de se perpétuer, de se déculpabiliser par rapport à ses propres parents, par rapport à la tradition, puisqu'on faisait comme eux. C'était aussi, économiquement, le moyen de s'assurer un travail, notamment à la campagne, une façon d'assurer ses vieux jours aussi, etc.

Pratiquement tous ces motifs d'être parent ont disparu, y compris cette façon de se perpétuer (je parle de manière très caricaturale) par des enfants dans lesquels on peut se reconnaître, « la chair de sa chair ». Les parents perçoivent aujourd'hui que leurs enfants sont différents d'eux et, sur le plan psychologique, c'est très dur. Ces parents se sont beaucoup rapprochés de leurs enfants, beaucoup plus que les générations précédentes puisque le noyau de chaleur humaine ne se trouve pratiquement plus que dans la famille réduite — ils aiment beaucoup leurs enfants au point de vouloir parfois les garder (voir les écoles parallèles) — et, en même temps, ils sentent ces enfants très différents d'eux-mêmes.

C'est presque un problème d'identité qui leur est posé : une partie d'eux-mêmes est différente. Il y a là un traumatisme.

Bien sûr il existe un tas de causes au phénomène de la dénatalité, des causes économiques, politiques, l'inquiétude quant à l'avenir, etc., mais il y a aussi ce que les gens voient autour d'eux, même s'ils n'en parlent pas beaucoup, tous les problèmes que rencontrent les parents avec leurs enfants. C'est encore considéré comme un phénomène honteux : si les enfants ont des problèmes psychologiques, si les enfants se droguent, s'ils deviennent marginaux, s'ils se suicident, tout ça c'est parce qu'on n'a pas été de bons parents. Ça reste très localisé. On n'en parle pas. Pourtant je pense que c'est un phénomène relativement massif, et les gens, d'ailleurs, le perçoivent bien autour d'eux.

Il y a donc cette sorte de conflit : la tentation d'avoir des enfants de manière, un peu, à avoir un petit foyer de chaleur, à consolider le couple, à faire de la durée dans un monde instantané et, à la fois, l'inquiétude devant ce que ça va devenir. Alors j'ai l'impression que les gens qui ont des enfants, au fond, font le saut en avant, font une sorte de pari mais qui, vraiment, ne va pas de soi. Je suis persuadé que des gens qui auraient pu avoir plus d'enfants, ou simplement en avoir, hésitent à cause de toutes ces raisons.

● **Mais est-ce que vous n'avez pas l'impression que ça a toujours été plus ou moins comme ça ?**

Je ne crois pas du tout. Moins une société est moderne, y compris dans le monde d'aujourd'hui, moins il y a de choix. Faire des enfants c'est un automatisme et là où il commence à

y avoir un choix c'est pour **ne pas** faire d'enfants ou pour en avoir moins. Cela a beaucoup à voir avec la religion parce que, au fond, les enfants sont les envoyés de Dieu et ne pas avoir d'enfants, dans beaucoup de sociétés, c'est vraiment la calamité absolue. La stérilité est honteuse, c'est la punition de quelque chose, etc. Encore à la fin du XIX^e siècle, en France, parmi les trois grands principes en usage dans les maternités de l'Assistance publique, il y avait celui-ci : une femme ne doit pas voir ses règles, ce qui veut dire que, durant sa période de fécondité, elle doit constamment être enceinte. Tout cela était pris dans un contexte social, de psychologie collective, d'ordre de psychologie et religieux, etc., tel qu'avoir un enfant n'était pas un choix. Le choix, c'était l'avortement.

C'est comme l'éducation finalement. Je crois qu'à ce sujet aussi les gens ne se posaient pas vraiment de problème. Il existait un système d'éducation qui était valable pour toutes les classes sociales ; bien entendu c'est la bourgeoisie, l'idéologie dominante, qui était à la base de ce système d'éducation, avec des dégradés selon les classes sociales, mais il y avait vraiment une filière et les parents savaient comment éduquer leurs enfants ; ils n'avaient pas de problème éducatif. Je crois que vraiment aujourd'hui c'est une époque particulière. Je crois que ce qui nous empêche de voir à quel point notre époque est unique c'est ce qu'on peut appeler l'instinct de conservation : si on se rend compte à quel point notre époque est insolite, c'est tellement angoissant que c'est à peu près insupportable. Et ceci vaut partout : si vous allez en URSS et que vous parlez avec des étudiants vous vous apercevez que c'est quelque chose

amis lecteurs

ce numéro le « métier » de parents vous intéresse. C'est tout au moins notre espoir, correspondant au pari que nous avons engagé il y a déjà quelques années en adoptant le principe de consacrer un numéro spécial à certains thèmes considérés par nous comme particulièrement importants.

Les plus anciens de ces numéros sont maintenant épuisés. Mais sont encore disponibles quelques-uns de ceux parus depuis fin 1976. En voici la liste :

- numéro 298-299 du 2 décembre 1976
l'école dans la cité
- numéro 310-311 du 10 mars 1977
la condition enseignante
- numéro 319-320 du 26 mai 1977
le loisir
- numéro 334-335 du 1^{er} décembre 1977
l'éducation en miettes
- numéro 350-351 du 6 avril 1978
l'audiovisuel quotidien
- numéro 356-357 du 1^{er} juin 1978
au carrefour du technique
- numéro 368-369 du 23 novembre 1978
l'école à la campagne
- numéro 381-382 du 22 mars 1979
l'école au féminin

Si vous n'avez pas eu l'occasion de les lire jusqu'alors, vous pouvez demander les titres désirés en joignant à votre commande le règlement correspondant (les six premiers titres : 5 F pièce — les deux autres : 6 F pièce), le tout adressé à

l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

du même ordre pour eux, pour les classes privilégiées ; même chose quand vous lisez les romans de Zinoviev, ce qui y est dit des rapports entre parents et enfants des universitaires privilégiés est exactement la même chose qu'aux USA ou ici, avec des décalages, bien entendu.

C'est pourquoi je pense que réfléchir sur les parents aujourd'hui c'est être au cœur du problème. Les enfants, autrefois, étaient un élément réassurant pour les gens ; ils avaient leurs problèmes dans la vie et, rentrés chez eux, ils se retrouvaient. Aujourd'hui, au contraire, les enfants leur apportent de l'extérieur un maximum de problèmes. Les parents ont déjà leurs problèmes et les enfants leur en apportent de nouveaux.

● Vous pensez donc que le comportement des parents a évolué ?

Du point de vue des parents, j'aurais tendance à dire — ce que j'écris constamment — que les parents aiment beaucoup plus leurs enfants qu'autrefois (qu'on pense au XVII^e siècle où les parents se moquaient totalement de leurs enfants, qu'ils meurent ou ne meurent pas n'avait aucune importance) et qu'à la fois ils n'aiment pas la jeunesse. Chaque fois que survient un problème qui ne concerne pas directement leurs enfants mais la jeunesse en général, les parents manquent du minimum de bienveillance et de tolérance, même lorsqu'il s'agit de gens libéraux en d'autres domaines. On tend à ressentir la jeunesse comme quelque chose d'inquiétant, de menaçant (alors que, très probablement, au Moyen Age, la jeunesse en tant que groupe social était plus perturbatrice socialement ; les charivaris dans les villages, les « écoliers » dans les villes étaient, en tant que groupe social, permanents et agressifs). Ce qu'il y a d'inquiétant dans la jeunesse, c'est justement le fait qu'elle essaye de se glisser dans les interstices économiques de notre société, et là de vivre sa vie individuellement ou en petit groupe, d'échapper à la société beaucoup plus que d'agir sur elle. Une sorte de

prise de distance. Donc le monde adulte, dans la réalité, n'a pas tellement à être inquiet : les agressions de louards, les choses comme ça, c'est plutôt de la mythologie. Les motards, qui constituent un phénomène social réel, n'attaquent pas les automobilistes, ça n'est vraiment pas « l'équipée sauvage » !

Pour moi, un signe de cette hostilité du monde des adultes, c'est qu'ils ne se préoccupent pas du tout du sort de la jeunesse. Autant on est inquiet pour ses propres enfants, autant les problèmes des adolescents, en tant que groupe social, n'intéressent pas. Comment va se faire une continuité ? Est-ce qu'ils sont heureux ou malheureux ? Tout ça, ce sont des choses dont les adultes se moquent tant qu'il ne s'agit pas de leurs propres enfants. Ceux qui disent « il faut que jeunesse se passe » ou « il faut les comprendre parce qu'ils vivent dans un monde difficile » apparaissent toujours comme minoritaires ; chaque fois que quelqu'un tient des propos de ce genre, on sent justement que ça tranche, que c'est différent. Ne pas se poser de problèmes : voilà ce qui me frappe beaucoup. La seule façon de se poser le problème de la jeunesse, c'est à propos de la retraite : « Et s'ils ne veulent pas travailler, comment est-ce que je vais avoir ma retraite ? ». Rares sont ceux qui abordent les problèmes de la jeunesse en tant que problème social et politique, y compris dans les partis politiques.

Cette cécité est effrayante parce que la société c'est la continuité, justement. Le problème de la jeunesse est pour moi un problème social et politique majeur aujourd'hui, et que l'on ne veut pas voir comme tel. J'essaie de situer ma réflexion sur la condition de parent à l'intérieur de ce cadre, sur ses deux versants, à la fois psychologique et à la fois plus large. Toutes les valeurs qu'on a intégrées, tout ce qui nous vient du passé, de notre propre enracinement, de la lecture des grandes œuvres, de la mythologie, etc., tout cela se rencontre avec la société actuelle : le parent ne peut se définir

que dans cette intersection de choses très différentes, sinon d'où lui viendraient ses problèmes ? A moins de croire qu'il existe un instinct inné, ce qui n'est pas mon cas : je ne crois pas qu'il y ait un instinct inné de maternité, ni de paternité, dans l'espèce humaine. Mais cela nous éloigne sans doute de notre sujet...

● **On parle beaucoup en ce moment de crise des valeurs, de crise de la morale...**

Ce qui est vrai ! Nous sommes obligés, chacun, de fixer pour nous-mêmes nos valeurs, notre morale, ce qui n'était pas du tout le cas auparavant. Bien au contraire. Pour que quelqu'un puisse échapper à un système de valeurs ou à une morale, il lui fallait faire preuve de beaucoup de courage et de liberté : on était un libertin. C'était une minorité très faible.

● **Mais une telle crise ne peut être sans conséquences sur les relations parents-enfants : pour qu'un adolescent règle son propre problème d'identité et s'affirme, il a besoin de s'affronter au modèle adulte et...**

Il ne s'affronte plus. C'est un des traits nouveaux de notre époque. Avant — ce que j'ai appelé « la crise de générations » — existait le fait de s'affronter, c'était le conflit de générations. Aujourd'hui parents et enfants ne s'affrontent plus, ou bien verbalement si le parent essaie de défendre son système de valeurs ; mais sinon, l'adolescent n'éprouve pas le besoin de cet affrontement. Il partage un certain nombre de choses dans un petit groupe d'appartenance et, si les parents le laissent tranquille, si le frigidaire est garni, il n'éprouve pas le besoin d'affronter ses parents. Auparavant, justement, cet affrontement faisait partie du processus d'identification, d'intériorisation des valeurs, de continuation, etc. Aujourd'hui tout cela existe encore, bien sûr, mais — et ce que je dis est forcément caricatural — je parle d'une tendance qui, depuis dix ans, s'est

nettement confirmée. Cela ne prend pas une tournure dramatique d'ailleurs, sauf pour les parents parce qu'il y a quand même pas mal de bavures chez les adolescents, beaucoup de cas de névrose, d'angoisse, de drogue, de suicide. Le suicide est quand même un phénomène relativement fréquent...

● **Parlons avenir...**

Ça n'est pas facile, car la chose la plus marquante c'est qu'il n'y a pas de projet d'avenir en général. Pour moi je crois beaucoup aux possibilités de l'école pour compléter le rôle parental. Je crois que ce serait beaucoup plus tranquille pour les parents, pour les enfants, si des tas de choses pouvaient se compléter à l'école, non pas du tout qu'il s'agisse de remplacer la famille, ça n'est pas ça, mais qu'il y ait des phénomènes de maturation, de développement psychologiques et affectifs qui puissent se passer à l'école, qui viennent compléter la famille, qui viennent l'enrichir. Je crois beaucoup plus aux possibilités de développement et d'enrichissement de la famille à partir d'expériences venant de l'extérieur plutôt qu'à quelque chose qui se voudrait volontariste uniquement à l'intérieur. Ce sont les retombées d'expériences extra-familiales qui peuvent enrichir la famille, le couple, les rapports parents-enfants plutôt que des efforts de l'intérieur.

Si je crois à quelque chose aujourd'hui c'est dans ce sens-là : c'est à une école où il y aurait, dans chaque établissement, une dynamique élèves-enseignants-administration-parents avec un certain nombre de pouvoirs respectifs, une certaine prise en charge de l'établissement pour chacun ; considérer que l'école soit un lieu de vie autant qu'un lieu de formation pédagogique. Parce qu'une des grandes raisons que l'on a aujourd'hui de tout investir dans la famille c'est de ne plus prendre de plaisir ailleurs.

**Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis**

paroles de jeunes

Et si, pour clore ce numéro,
nous donnions un peu la parole aux jeunes ?
Ne sont-ils pas les premiers concernés
pour aujourd'hui en tant qu'enfants
et pour demain en tant que futurs parents ?

C'est ce que nous avons voulu tenter en réunissant
deux garçons : Claude et David, quatorze et dix-huit ans,
et deux filles : Juliette et Laurence, seize et dix-sept ans,
pendant près de deux heures
et en discutant très librement avec eux.

Avec cette rencontre — qui n'est pas même une table ronde —,
nous ne prétendons certainement pas atteindre
une quelconque vérité sociologique.
Les uns et les autres ne représentent... qu'eux-mêmes
et sûrement pas toute la jeunesse !

Pas d'image exhaustive, donc,
mais l'absolue relativité de touches impressionnistes.

communiquer

Au premier rang des préoccupations, dans la relation parents-enfants, vient tout naturellement la discussion, le dialogue, la communication — ou l'absence de communication. Un juste milieu se dessine où la discussion a lieu, bénéfique et libre, coincé entre deux extrêmes, l'un où il n'est pas d'échange possible, l'autre où l'oppression naît du paradoxe de son absolutisme : la parole obligée opprime autant que l'interdit de parole.

Claude : On ne discute pas avec les parents ou bien on discute de choses relativement peu importantes. On ne peut pas discuter avec eux parce qu'ils n'ont pas le temps ou que ça



ne les intéresse pas. Ils veulent toujours imposer leur point de vue. Il y a certaines choses qu'ils veulent bien parce que ça les arrange et d'autres qu'ils ne veulent pas parce que ça ne les arrange pas : ils sont très directifs d'un côté et, de l'autre, ils s'en foutent.

Juliette : J'ai des parents larges, très ouverts. Si j'ai envie de parler, je parle, si j'ai envie de sortir, je sors. Il faut que je préviennne, c'est normal. Je suis vraiment très contente de mes parents.

Laurence : Avec mes parents aussi il n'y a guère de problèmes, surtout avec mon père. Bien sûr il ne comprend pas que j'ai dix-sept ans, il me voit encore comme toute petite ; bien sûr il y a de temps en temps des choses qui n'accrochent pas, mais, en général, ça se passe très bien. En

discutant, on s'arrange toujours.

Juliette : Je peux vraiment parler de tout : de la drogue, de la sexualité, de mes problèmes en classe, de mes petits amis. Je trouve ça très bien et si ça pouvait être comme ça pour tous ce serait formidable, mais j'en connais pour qui ça n'est pas comme ça, pour qui c'est affreux, C'est bête et triste.

Claude : Moi, justement, c'est l'inverse : on me considère comme un gosse. Si j'essaie de leur parler de la sexualité, de la drogue, c'est comme si j'étais un gosse de quatre ans. J'aimerais avoir des discussions mais tout de suite c'est : « Tu n'y connais rien, ça ne te fait rien. Du moment que tu n'y touches pas, ça va ! »

● Et ça t'est égal ?

Claude : Non, je ne m'en fous pas. Avoir des parents comme ça c'est pas drôle : ils sont très vieux jeu. Presque tous mes copains ont des parents comme ça.

David : Avec mes parents je peux bien parler, je peux parler de tout. Mais il y a toujours une différence lorsque tout le monde parle, que l'on parle ensemble, et lorsque je parle seul avec ma mère ou bien lorsque mon frère parle seul avec elle. Il y a une différence de communication dans le dialogue à deux et la discussion à plusieurs. Ça, c'est le premier point. Le deuxième point c'est qu'effectivement on peut parler de tout, mais je ne sais pas si c'est très satisfaisant. Il est certain qu'il vaut mieux parler de tout, que c'est important.

Maintenant, reste à savoir comment on en parle et ce qu'on dit.

Dans ma famille on parle de tout et, à la fin, j'en ai ras le bol. Je suis un peu le contraire de Claude : chez lui on ne parle pas de tout et ça l'emmerde ; chez moi on parle trop, on parle de tout et ça m'emmerde aussi : la parole, ça ne fait pas tout. Effectivement ça fait très bien, dans une famille, après le film sur la drogue, sur la sexualité, sur je ne sais pas trop quoi, d'éteindre son poste de télé, de se mettre en face et puis de dire : « Alors, qu'est-ce que vous en pensez ? » Mais ça n'est pas tout. Il y a d'autres choses qui se passent. La parole, la discussion ça ne fait pas tout. Je vis dans une famille où on parle beaucoup et ça arrive même à un stade oppressif, de la même manière que chez Claude : la parole des parents, de toute manière, elle est supérieure parce que, à la rigueur, nous on ne sait rien ou on sait peu. En acceptant la parole des enfants — ou en croyant l'accepter — la parole des parents prend beaucoup plus d'importance : elle est écoutée comme on écoute celle des enfants. A la fin ça devient complètement oppressant et t'en as ras le bol des discussions.

Ce que je veux dire c'est que c'est devenu une espèce de rituel : LA discussion entre parents et enfants, vive la communication entre générations ! Avec ma mère, il m'arrive de prendre rendez-vous à la sortie de son bureau et qu'on aille au café tous les deux : on discute, c'est autre chose. Il n'y a plus ce rapport « les parents discutent avec les enfants ». C'est un peu comme si je téléphonais à un ami ou une amie en lui disant « Viens, on va discuter ».

Juliette : C'est vrai qu'il y a des jours où on n'a pas tellement envie de parler. C'est vrai qu'il y a des parents — les miens sont un petit peu comme ça — pour lesquels, tous les soirs, il faut qu'on parle de ce qu'on a fait dans la journée. Il y a des jours où on n'a pas du tout envie de parler et alors ça devient insupportable, mais à ce moment-là seulement. D'autres jours je suis parfaitement heureuse de parler avec mes parents.



orienter

Les parents, c'est bien connu, veulent toujours le bien de leurs enfants, ils veulent même « le mieux ». Mais — vieux problème ! — entre ce « mieux » et le désir des enfants il n'y a pas toujours, il y a rarement, concordance...

Juliette : Oui, mes parents jouent un rôle très important dans mon orientation. Je sais très bien ce que je veux faire et mes parents ne sont pas du tout d'accord. Mais je le ferai quand même parce qu'ils me disent : « Après tout, fais ce que tu veux ! Ce n'est pas pour nous que tu le feras mais pour toi ! » Mon père veut absolument que je fasse C parce que, pour lui, avec C on peut faire tout ce qu'on veut. Mais moi je n'ai aucune envie de faire des maths. Avec mes parents ça a été le gros, gros, très gros problème.

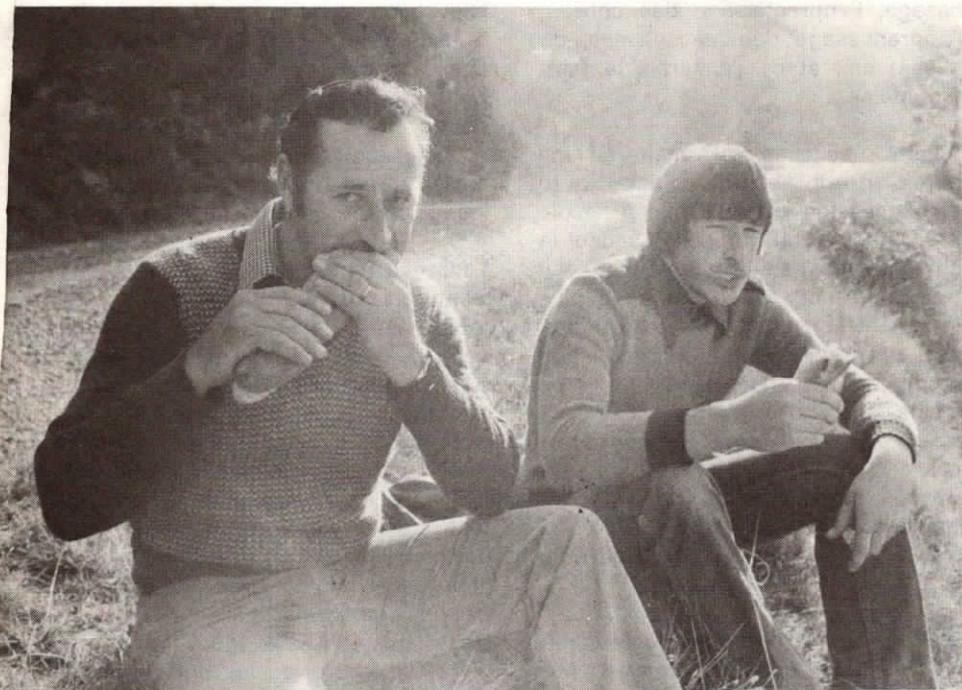
Laurence : Pour moi aussi, ça a été la grosse affaire. Je n'ai pas fait C et

mes parents ont vraiment été énormément déçus. Pour eux c'était la porte ouverte à tout. Et puis c'était aussi pour eux ; l'autre jour mon père m'a dit : « J'espère qu'au moins tu auras ton bac, que tu ne me rendes pas ridicule ! »

Claude : Mes parents ne veulent pas que je fasse ce dont j'ai envie. Ils ne me déconseillent même pas, ils me disent simplement : « Tu n'y arriveras pas, tu es tellement minable... »

David : Officiellement je fais ce que je veux ; au niveau de la parole, je fais ce que je veux. Qu'il y ait des influences non-dites de la part de mes parents, de la part du milieu dans lequel j'ai vécu, ça ne fait pas de doute ; qu'il y ait des influences sociales et culturelles ça ne fait pas de doute. Mais officiellement, non, pas de problème.

Les choses qui viennent du milieu social, culturel, ne viennent pas exclusivement des parents : ça vient aussi de moi, et il faut l'accepter. Avoir vécu dans un milieu où il y avait pas mal de peintures aux murs, où il y avait toujours des bouquins sur les



étagères, ça reste. C'est pas une influence directe, directive disons, mais quelque chose qui existe. Avoir dans une pièce des tableaux de Matisse, c'est important. En ceci je ne pourrai jamais être paysan : je serai peut-être agriculteur mais je ne serai pas paysan parce que je n'aurai pas passé mon enfance devant un ex-voto ou devant la télé allumée ; j'aurai passé mon enfance à bouffer devant Matisse ou Paul Klee, voilà ! C'est une influence mais elle n'est pas directive.

l'avenir

Et plus tard, auront-ils des enfants ? Voudront-ils se marier ? Leurs réponses, différentes entre elles, contradictoires pour certaines, mélangent l'inquiétude aux certitudes abruptes, des idées neuves au plus grand des conformismes.

Claude : Moi je ne veux ni femme ni enfant. Avoir des enfants pour se faire dire merde quand ils ont qua-

torze ans... ! Je veux peut-être en adopter. Les enfants c'est un moyen de chantage : quand je vois une de mes sœurs qui menaçait tout le temps de se suicider... Je ne veux pas d'un enfant qui me dise merde, mais je n'en veux pas non plus qui me respecte comme une idole.

Juliette : Moi j'ai très envie d'être mère mais pas de me marier. Avoir des enfants c'est un plaisir pour soi ; si je veux être mère c'est pour moi. Ce sera une joie dans la mesure où je pourrai, moi, être dans l'enfant. Moi, je suis tout sauf mon père et ma mère et si j'ai un enfant c'est que je veux que mon fils ou ma fille soit moi. Or il ne le sera pas et c'est triste.

Je vois bien quand mon père me dit : « Moi, quand j'étais plus jeune... » Mais je m'en fous de ce qu'il était quand il était plus jeune ! Et je sais bien que plus tard avec mon fils ou ma fille ce sera pareil...

David : Ce qui me gêne un peu c'est que c'est un double engagement ; d'abord, un enfant ça ne se fait pas tout seul quoi qu'on en dise. Ensuite

c'est un engagement à long terme parce qu'un homme ça ne se fait pas en cinq minutes, ça met très longtemps et c'est créer un rapport qui durera jusqu'à sa mort ; même à dix-huit ans on a encore des rapports avec ses parents, et même à n'importe quel stade de la vie. Donc c'est un engagement plus important que le mariage ou de vivre avec quelqu'un : on peut toujours dire « salut ! ». Avec un enfant il n'y a pas de fuite possible.

Juliette : Pourquoi c'est pas possible ? Je ne suis pas d'accord !

David : Même si tu les abandonnes, tu les auras toujours faits. Si j'en veux un ou non ? Je ne sais pas. Pour l'instant je n'en veux pas, ça j'en suis sûr. Il y a des choses à faire qui, elles aussi, demandent beaucoup de temps et beaucoup d'attention, comme les enfants et, pour l'instant, je n'arrive pas à concevoir ce genre de créations en même temps.

● **Tu veux être agriculteur ; est-ce que, plus tard, tu t'imagines seul dans ta ferme ?**

David : Ça n'a aucun rapport. Je peux vivre avec des copains ou une copine. On peut bien vivre avec quelqu'un et ne pas avoir d'enfant.

Juliette : Je pense qu'on peut aussi être père seul ou mère seule. Pourquoi l'enfant ne serait-il pas heureux parce que son père ou sa mère n'est pas là ?

David : Pas du tout ! Je parle en connaissance de cause parce que je n'ai pas de père — il est mort il y a dix ans — et ça, c'est des manques qu'on sent. Il y a des manques qui s'incrument en soi et le manque de père ou de mère ça se sent ! C'est sûr.

Laurence : Il est vrai que j'aimerais bien avoir un enfant toute seule, mais il est vrai aussi qu'un enfant a besoin des deux parents. Je m'en rends bien

compte : on ne voit pas la même chose avec le père ou avec la mère.

● **Nous sommes dans une période qui n'est pas très optimiste : est-ce que cela a une influence sur vos projets ?**

Laurence : Non. Depuis de nombreuses générations il y a toujours eu beaucoup de problèmes. Avant la guerre aussi nos parents se posaient des questions. Mais la vie continue de toute façon. On a quand même une petite peur, une appréhension, mais je crois que nos parents ont eu les mêmes.

Claude : Je veux bien être parent mais je ne veux pas d'enfant de moi. J'ai peur de l'hérédité, qu'il prenne tout de moi : ça me dégoûte. Enfin... c'est pas que ça me dégoûte, ça me fait plutôt peur.

quelle éducation ?

Supposons le problème résolu ; les voici pères et mères : quelle éducation vont-ils donner à leurs enfants ? Là encore, entre l'utopie et le conformisme, la balance est égale. Une chose est certaine en tout cas : ils n'ont pas fini d'en discuter...

David : Moi, ce que j'aimerais c'est qu'ils n'aillent pas à l'école ; je voudrais être professeur de mes enfants, être le maître de mes enfants. Liberté ou pas liberté ? Je ne sais pas. Est-ce qu'il faut donner la permission de sortir le soir, de passer la nuit dehors ? Je ne sais pas si le problème se poserait. En fait, peut-être que ça n'est pas un problème. Si j'imagine avoir un enfant, il faut savoir ce que c'est. Il y a plein de gens qui pensent que l'enfant c'est plein de choses, qu'il faut lui donner les moyens que fleurissent toutes ces choses qu'il a à l'intérieur de lui. Moi, je penserais plutôt que l'enfant c'est rien, qu'il a des capacités, mais que c'est rien à priori. Il faut un appren-

tissage, l'apprentissage des choses, l'apprentissage des mécanismes, du passé, etc, et ça j'aimerais le faire moi-même.

Juliette : Excuse-moi, mais ça me paraît un brin absurde. D'abord si tu empêches ton enfant d'aller à l'école il sera coupé du monde. Pour moi le contact avec les autres personnes est très important, ce qu'il y a de plus important. Ensuite, je peux te dire, par expérience, que ce que l'on reçoit de ses parents on le croit moins que ce que l'on reçoit aux cours ou par d'autres personnes.

David : Parce que tes parents n'ont jamais été professeurs ! S'ils l'avaient été tu les aurais peut-être plus crus que les profs du lycée !

● **Vous voulez dire que l'école aurait plus de poids que les parents ?**

Juliette : Non, ce sont deux choses très différentes et je pense qu'il faut les deux. Mes parents c'est très important, ce qu'ils disent c'est très important, mais les parents, dans une éducation, c'est pas grand-chose.

David : Il y a l'éducation de zéro à dix ans, de dix à quinze ans, et puis il y a après. Ce qui est bizarre c'est que quand on parle éducation on a tout de suite en tête : comment ça va se passer lorsque l'enfant ne sera plus à la maison ? On n'envisage les problèmes d'éducation qu'en termes de rupture : « qu'est-ce que j'aurai fait entre le moment où je l'ai fait et le moment où il part pour que, au moment où il part, ça se passe plus ou moins bien ? » Ça, ça ne va pas ! Effectivement, peut-être que si c'est moi qui lui enseigne les mathématiques, la littérature, moi qui lui enseigne ce qu'est l'alcool, ce qu'est l'eau, ce qu'est le chaud, ce qu'est le froid, ce qu'est la couleur, etc., mon enfant se situera en-dehors du monde, mais d'un certain monde : du monde de l'école, du monde de mes parents, du monde de l'éducation que j'ai reçue. Il se situera en-dehors, mais ça c'est moi qui en prends la responsabilité.

C'est mon choix en tant que parent, le jour où je le serai. Que ce soit un choix important et grave, d'accord. En fait, réfléchir sur l'éducation qu'on donne c'est aussi réfléchir sur soi et sur la place qu'on a par rapport aux autres et par rapport au monde dans lequel on vit.

Laurence : Moi je ne suis pas tellement d'accord pour élever mon enfant toute seule et, en plus, je ne m'en sens pas capable : c'est trop gros, c'est trop difficile. C'est énorme. Tout apprendre à son enfant : c'est impossible. D'abord, comme on en apprend tous les jours c'est quand même difficile d'aller expliquer à un enfant tout sur la vie. Ensuite, la vie en commun est importante, l'école est importante. Vivre avec les autres, essayer de comprendre les autres, c'est important. De toute façon on vivra toujours avec les autres, alors autant commencer le plus tôt possible.

Claude : Si j'adopte un enfant, il ira à l'école pour être avec les autres, avoir des relations. C'est important.

David : C'est certain qu'un enfant ne peut pas vivre sans copain. Ce que je veux dire, c'est la possibilité de lui apprendre autre chose que ce qu'on apprend. Moi j'ai appris des choses que l'école ne m'a pas apprises. L'école m'a appris certaines choses effectivement : la discipline, l'exercice scolaire ; ça a certainement beaucoup de qualités mais ça n'a pas toutes les qualités. Les autres qualités j'ai dû les apprendre tout seul en fait.

conclusion (si c'est possible...)

Laurence : On a beaucoup noirci nos parents jusque-là. Bon, ils ont des défauts, mais quand je serai mère c'est sûr que j'en aurai aussi...

Rencontre animée par
Jean-Pierre Vélis

Agfa-Gevaert.

Une gamme de photocopieurs "confortables".

Du plus petit, au plus grand.



Cette année, la gamme Agfa-Gevaert s'est agrandie. A notre copieur Gevafax X21, qui travaille à froid et au Gevafax X22, notre copieur-réducteur, viennent s'ajouter aujourd'hui 2 nouveaux copieurs qui utilisent, eux aussi, du papier ordinaire.

Le X12, mini-copieur de bureau et le X31,

copieur double-format très rapide. Ils bénéficient tous deux des derniers progrès de l'électronique.

X21, X22, X12 et X31, tous ces photocopieurs sont très perfectionnés techniquement, mais aussi très simples.

Simple à utiliser, simple à entretenir, faciles à vivre. En un mot, "confortables".



X21.



X22.



X31.



X12.

AGFA-GEVAERT

La photocopie confortable.



M. _____ Société _____
 Adresse _____ Tél. _____

désire recevoir une information complète sur la gamme des copieurs Agfa-Gevaert.
 Agfa-Gevaert, 8, rue Ampère, 78390 Bois d'Arcy. Tél.: 043.28.60.

universités : terne débat

IL Y AVAIT à peine une quinzaine de députés le vendredi 9 novembre, à l'Assemblée nationale, pour examiner le budget du ministère des Universités. Ce budget a été voté après deux heures de débat peu mouvementé, déconcertant, et abordant peu le fond des problèmes universitaires.

D'emblée, Alice Saunier-Seïté a reçu l'approbation de la majorité, malgré la faible progression de son budget : celle-ci n'est que de 10,6 % en 1980 contre 15,2 % en 1979. « Le budget des universités est un bon budget parce qu'il contient d'importantes mesures d'adaptation des universités aux missions que la France est en droit d'attendre de son élite intellectuelle », a déclaré Claude Coulais, rapporteur (UDF, député-maire de Nancy). Développant son idée en insistant sur trois points : l'amélioration de la situation et du statut des universitaires (5 882 transformations d'emploi notamment), un meilleur entretien du patrimoine universitaire, un développement de la recherche universitaire, il a ajouté : « Il faut continuer d'adapter les enseignements supérieurs et la recherche aux besoins de l'économie. Beaucoup a, certes, déjà été fait. Mais beaucoup reste à faire... »

Louis Le Penec (PS), rapporteur pour avis de la commission des

Affaires culturelles, a été plus sévère. Mais ses conclusions, défavorables à l'adoption des crédits, ont été repoussées par la commission. « Il y a deux points noirs dans ce budget : d'une part, les vacataires, pour lesquels il n'est prévu aucun plan d'intégration ; d'autre part, pour le recrutement des nouveaux enseignants ; c'est le plus mauvais budget que les universités aient connu depuis les quinze dernières années », a-t-il annoncé avant de conclure : « Le budget sacrifie trop à l'austérité budgétaire alors que l'université constitue un considérable potentiel d'avenir. C'est la fin de la loi d'orientation dans son ensemble. »

Dans le débat qui a suivi, si Alice Saunier-Seïté a été critiquée par les députés de l'opposition, peu de choses ont été dites sur les décrets concernant les personnels que le ministre des Universités a signés en plein mois d'août. La réforme du CNRS a rarement été évoquée. Les députés socialistes ont quitté la salle avant la fin de la séance parce qu'Alice Saunier-Seïté ne leur avait pas répondu, mais le nombre d'intervenants prouvait que peu d'élus s'intéressent réellement à l'avenir des universités...

Du côté de la majorité, pas de problèmes. Les députés UDF et RPR

ont été d'accord pour louer le travail du ministre : « L'université doit s'intégrer dans le monde moderne ; nous sommes attachés à la réalisation de la carte universitaire », a expliqué M. Schneider (UDF), tandis que M. Comiti (RPR) déclarait : « Votre problème n'est pas d'obtenir des crédits supplémentaires mais de redéfinir le rôle de l'université qui est malade de la loi d'orientation dont nous sommes tous, hélas, responsables... »

L'opposition a élevé le ton. Sans trop de conviction toutefois. « Vous redéployez l'enseignement supérieur, a reproché Jack Ralite (PC). En matière de recherche, c'est la sclérose, le naufrage à vue. Vous pratiquez une politique-sécateur au CNRS. Et vous aimez les bons mots totalitaires, votre style est au diapason de votre politique, votre vocabulaire à cran d'arrêt. » Quant à Louis Mexandeau, il a affirmé au nom du Parti socialiste : « Je n'égrènerai pas le rosaire de vos carences. Mais vous êtes en train de mettre en place une carte universitaire malthusienne, sans dialogue... »

Dans sa réponse, Alice Saunier-Seïté a joué sur du velours. Elle a développé largement sa conception de la politique scientifique ; elle a insisté sur le « redressement de la pyramide des emplois universitaires », défendu l'adaptation qualitative des formations à l'emploi, souligné que, « dans les formations les plus rigoureuses et les plus réalistes qui exigent une forte motivation et beaucoup de travail, le taux d'échec est faible alors qu'il atteint des proportions insupportables ailleurs ».

Mais le débat a-t-il vraiment eu lieu ? Peut-il réellement avoir lieu à l'Assemblée nationale puisque le ministre des Universités consulte rarement les députés, préférant agir avec des décrets publiés en plénières vacances scolaires ? Comment Alice Saunier-Seïté ne serait-elle pas sereine puisque les universitaires, très isolés, sont peu entendus et encore trop peu mobilisés ?

Important Editeur Parisien

recherche pour ses différentes collections

manuscrits inédits de romans, poésies, essais, théâtre.

Les ouvrages retenus feront l'objet
d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adressez manuscrit et C.V.
à la Pensée Universelle
4, rue Charlemagne, 75004 Paris
Tél. 887.08.21.



Conditions d'édition fixées
par contrat. Notre contrat habituel
est défini par l'article 49
de la loi du 11 mars 1957
sur la propriété littéraire.

Nicole Gauthier

pupilles : combattre l'inadaptation sociale

A AMIENS, les Journées nationales d'étude des pupilles de l'enseignement public ont permis une large réflexion sur l'action menée par les associations qui se sont interrogées sur leur avenir, dans le secteur sanitaire et social.

Les premiers établissements des pupilles ont été créés en 1922. Depuis cinquante ans, l'action s'est développée et actuellement 65 associations départementales gèrent 170 établissements et services. Depuis 1970, ont paru des textes législatifs et réglementaires : loi de réforme hospitalière, loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, loi relative aux institutions sociales et médico-sociales. Dans quelle mesure les partenaires de l'Etat, et plus spécialement les associations à but non lucratif, contribuent au développement général du pays, dans ce secteur sanitaire et social ? Tel a été le thème de ces journées qui ont tenté également de cerner la notion de complémentarité du secteur public et du secteur privé.

Dans la conférence introductive aux travaux, M. Ramoff, directeur des Affaires sociales au ministère de la Santé, a développé le problème de l'action de l'Etat avant et après les lois de 1975. De 1967 à 1975, le nombre des places en instituts médico-pédagogiques et médico-éducatifs est passé de 75 000 à 160 000 et le nombre des travailleurs sociaux a été multiplié par deux et demi. Il est vrai que le secteur privé l'emporte sur le secteur public. Et que ce domaine est d'une grande diversité, à la frontière de l'éducation, de la jeunesse, de la justice, du travail. Cette action générale a pour finalité de donner toutes les chances aux exclus, combattre l'inadaptation sociale.

Il ne s'agit plus, selon M. Ramoff, de donner seulement un toit et de la nourriture dans les centres d'hébergement, mais de mener une action socio-éducative. De même pour les personnes âgées, il faut dépasser la notion d'assistance. Une politique de l'enfance doit prendre en compte la prévention. Les difficultés pour coordonner ces actions dispersées doivent être résolues dans le respect du pluralisme, la recherche d'une rationalisation, dans les relations avec l'Etat, dans la programmation des équipements, dans l'harmonisation des financements. Or, les contraintes économiques actuelles rendent nécessaire une rigueur plus grande, dans une volonté de décentralisation. M. Ramoff a fait état du danger d'un renforcement de la protection sociale qui se traduirait par un renforcement du contrôle sur les handicapés. Il faut surtout développer l'aide aux familles, envisager la conversion de certains établissements, rechercher un approfondissement pédagogique et thérapeutique.

Sur la notion de complémentarité du service public et du service privé, M. Lagrave, conseiller référendaire, a souligné l'incertitude à moyen terme, mais en assurant que l'action sociale serait préservée dans les options du VIII^e Plan. Il faudra cependant organiser la diversité « *en maintenant le pluralisme démocratique* », par un meilleur contrôle et une plus grande cohérence, par une politique globale de conventions, une sorte de charte entre les deux secteurs.

Jean Deygout avait déclaré dans son allocution d'ouverture : « *Depuis 1915 nous traversons les crises pour nous retrouver au service de l'enfance. Nous avons été les pionniers de la lutte contre la tuberculose, contre la misère, les pionniers de la*

marche vers le plein air et contre les inadaptations. » Pour clôturer les journées, le président de la Fédération a posé la question : « *Comment vivons-nous notre légitimité ? Les pupilles ont, dès le début, prolongé l'aide de l'Etat. Ils ont défriché, tracé des voies, par exemple pour les classes transplantées. Nous sommes irremplaçables.* » Et Jean Deygout a affirmé la nécessité d'une cohabitation sans concurrence avec une participation réelle de l'Etat.

Les travaux des commissions ont été consacrés à l'étude de l'adaptation aux besoins, à l'insertion des établissements dans l'association départementale, au rapport éducation-association-santé ; à l'association départementale, entreprise du secteur sanitaire et social.

Faut-il rappeler que ce sont des enseignants qui interviennent dans la pédagogie des instituts ? Et on sait que les inspecteurs d'académie sont les présidents de droit des associations départementales des pupilles. Car, comme l'a dit M. Deygout, cette action éducative continue celle de l'école. Dans l'ensemble des établissements gérés par les associations, plus de 32 000 enfants ont été accueillis en 1978 : dans les IMP, dans les maisons d'enfants à caractère sanitaire, dans les maisons familiales de vacances, etc. Et il faut ajouter les 50 000 enfants des classes de nature, les 60 000 des centres de vacances. Un tel effort ne peut décroître. Les associations entendent coopérer avec les autres organisations départementales qui se préoccupent de développer l'influence et le rayonnement de l'enseignement public. Comme le déclarait Paul Lapie en 1977, les orphelins de la guerre, les enfants handicapés ont besoin d'une assistance matérielle et d'une assistance morale : « *L'assistance morale, c'est notre rôle, à nous éducateurs, de la donner. L'assistance matérielle complémentaire de celle de l'Etat, doit ajouter un peu de bien-être au strict nécessaire, attestera la vitalité de notre œuvre et fera sa fécondité.* »

Pierre Rappo

séquelles de rentrée

Malgré les promesses que Christian Beullac avait faites à la rentrée, tous les maîtres auxiliaires ne seront pas réemployés. Le ministre de l'Éducation a déclaré à la FEN qu'il n'était pas en mesure de traduire dans les faits, avec des moyens suffisants, l'engagement qui avait été pris au mois de septembre.

Au total, 3 884 maîtres auxiliaires, selon les estimations du ministère, n'étaient pas réemployés le 31 octobre. Ce chiffre ne tient pas compte du chômage partiel imposé soit par des emplois à temps partiel, soit par l'offre de suppléances à durée limitée, ni des M.A. qui ont été éliminés pour avoir refusé des propositions d'emploi. La FEN, qui a été reçue par Christian Beullac le 13 novembre dernier, estime qu'« elle est loin d'être satisfaite par l'entretien ». Quant au SGEN-CFDT, il a demandé que « des mesures spécifiques soient prises immédiatement pour assurer le réemploi des M.A., les besoins à satisfaire ne manquant pas : classes surchargées, cours non assurés, heures supplémentaires ».

Un autre problème mobilise actuellement les militants syndicaux, et plus particulièrement ceux du SNI-PEGC : celui des institutrices et directrices

d'école maternelle privées de leur salaire pour avoir refusé d'accueillir plus de trente élèves par classe — selon la consigne syndicale. Pour « lutter contre l'autoritarisme », le SNI-PEGC a décidé d'organiser une journée nationale d'action le 28 novembre dans les six départements où des institutrices ont été sanctionnées : Var, Doubs, Côte-d'Or, Oise, Pyrénées-Orientales et Seine-Maritime. Par ailleurs, ce syndicat a décidé d'introduire un recours devant les tribunaux administratifs, et de saisir les groupes parlementaires de l'Assemblée nationale « sur l'application abusive de la loi inique sur le service fait ». Il estime que, au-delà de ces « punitions », « c'est l'exercice du droit syndical qui est posé ».

“ l'éducation ” première

Le bulletin d'information du ministère, **Le courrier de l'Éducation** de novembre, publie une enquête effectuée auprès des établissements publics du second degré afin de connaître la manière dont la presse est présente dans l'enseignement secondaire par le biais des abonnements aux journaux et aux périodiques. Sur les 7 317 collèges et lycées des 27 académies, 5 795 ont répondu, soit

80 %. Ont été recensés 57 386 abonnements, c'est-à-dire une moyenne voisine de 10 par établissement, abonnements qui portent sur le chiffre impressionnant de 757 titres différents.

• La presse d'information générale représente 32,2 % et la presse spécialisée 67,8 %. Avec respectivement 4,24 % et 4,94 %, les quotidiens régionaux et nationaux font pratiquement le même score, mais **Le Monde** arrive largement en tête de la presse quotidienne nationale avec 1 853 abonnements, soit 65,39 % de celle-ci, suivi du **Marché agricole - L'écho des Halles** (16,33 %) et de **L'Humanité** (3,90 %).

• En ce qui concerne la presse hebdomadaire, c'est **l'éducation** qui se détache nettement avec 3 122 abonnements (chiffre le plus important des quotidiens, revues et périodiques dans le second degré) représentant 61,55 %, suivi par **Le Nouvel Observateur** (9,26 %) et **L'Express** (6,07 %).

• La presse mensuelle voit se classer **Dossiers et Documents du Monde** (29,06 %), suivi du **Monde de l'Éducation** (16,19 %) et de **Que choisir ?** (14,27 %).

• Il est intéressant de souligner la présence des revues de « consommation », 50 millions de consommateurs arrivant en quatrième position.

Cette enquête ne tenait pas compte des publications du ministère de l'Éducation, non plus que de celles du CNDP, de l'INRP et de l'ONISEP.

retenez bien cette date : mardi 4 décembre

■ à 17 h 15, au Collège de France (salle III), 11, place Marcelin-Berthelot, Paris 5^e
Assemblée générale de l'association « L'éducation »

■ à 19 h 15, dans les salons de l'hôtel Lutétia, 47, boulevard Raspail, Paris 6^e
dîner-débat sur le thème

que faire des adolescents réfractaires au système éducatif ?

présenté et animé par Robert Mandra et avec la participation de M. le recteur Gérard Antoine et de M. René Lenoir, ancien ministre

Pour assister à ce dîner-débat, faites-vous inscrire sans tarder — **avant le 27 novembre** — en faisant parvenir un chèque de **70 F** (pour participation aux frais) à **l'éducation**, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris



activité d'éveil
de la maternelle
à la classe terminale



PEINTURE sur TISSUS

Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jour, des tee-shirts, etc.

S'exprimer avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, du batik, du mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., Arts Décoratifs, Beaux-Arts, Association et Atelier de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la S.A.R. LEPRINCE, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi, à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.



nouveautés

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc., marqueurs et pastels SOMEIL, se fixant par simple repassage. AINSI QUE NOS GOUACHES SOMEIL

Gamme de coloris :
GOUACHES = 5 à 15 COULEURS
marqueurs = 8 couleurs
pastels = 7 à 16 couleurs
Princecolor couleurs pour soie et laine 44 nuances éclatantes
SE FIXANT EN ETUVE

NOUVEAUTE COULEURS POUR LAINE SOIE
PRINCECOLOR

nouveauté 79

COLLECTION
DESSIN
ECOLOGIE



MODELE ET
ETUDE

FLEURS
POISSONS
OISEAUX
CHEVAUX
PAPILLONS

POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN



BARTHE-ROTOFLUID

POUR UN BUDGET RAISONNABLE :
LA VRAIE HAUTE FIDÉLITÉ

20 + 20 watts sinus



10 à 40000 Hz ± 1 dB
Distorsion à 20 W : 1000 Hz ≤ 0,3 %
Signal bruit à 20 W : 65 dB



MINI B.A.

CHAÎNE
COMPACT
ROTOFLUID
PRO III

soçle ampli
ROTOFLUID PRO III
420x350x170

MINI B.A. 330 x 230 x 175
50 Hz à 18 K Hz
Puissance en régime continu : 13 W
ou
JUNIOR 580 x 320 x 270
35 Hz à 18 K Hz
Puissance en régime continu : 20 W
ou
Toutes enceintes de grande qualité

PLATINE ROTOFUID PRO III

- bras professionnel
- moteur synchrone
16 pôles 375 tr/mn
- transmission courroie
- fréquence résonance < 20 Hz
- rumble meilleur que - 50 dB
- précision des vitesses
meilleure que ± 0,25 %
- fluctuations totales ± 0,05 %

Composée d'éléments de qualité indiscutable, la Compact Rotofluid ne craint pas d'être comparée à des chaînes de prix beaucoup plus élevé et de réputation mondiale.

Ets Jacques D. BARTHE

53, rue de Fécamp - 75012 Paris - Tél. 343.79.85



Noël
Février

Pâques
Inter-Saisons

VACANCES POUR TOUS

- Neige
Ski alpin - ski de fond
France, Suisse,
Autriche
- Voyage
Sénégal - Thaïlande
URSS - Roumanie
Egypte - Turquie
- Soleil
Madère, Tunisie, Italie
- Week-Ends
Londres, URSS.
- Réveillons insolites
Vienne - Moscou
Sibérie - Tunisie

LFEEP - Service National Vacances

7, bd St-Denis 75141 Paris Cedex 03 Tel. : 277.11.40

M
Adresse
souhaite recevoir gratuitement la brochure
 Hiver - Printemps Inter-Saisons

Ed. 11/79

à votre service

Comme dans nos précédents numéros spéciaux, cette rubrique « à votre service » ne comporte que les renseignements présentant un caractère d'actualité. Notre prochain numéro, daté du 29 novembre, traitera de tous les sujets habituels.

sur votre agenda

colloque

■ **L'avenir du français dans le monde et l'enseignement international.** Placé sous le haut patronage de Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénégal, ce colloque se tiendra du 29 novembre au 1^{er} décembre, à Paris (au Sénat, salle Médicis). Les organisateurs du colloque refusent de considérer que le déclin du français dans le monde est irréversible face à la langue anglaise qui est en passe de devenir une langue directive. Les frais d'inscription ont été fixés à 130 F, afin de permettre à un large public de participer à cette manifestation. Pour tous renseignements et inscriptions : Europe-Enseignement, 8, rue du Général-Clergerie, 75116 Paris. Tél. : 553-25-17.

stages

■ **L'Université des sciences sociales de Grenoble propose différents stages pour l'année 1979-1980 :**

- **Magnétoscope et initiation au reportage**, du 3 au 7 décembre ; coût : 1 200 F ;
- **Montage de diapositives sonorisées**, du 17 au 21 décembre et du 4 au 8 février ; 1 000 F ;
- **Magnétoscope, groupe, entretien : approche de la relation**, du 8 au 16 janvier ; 1 500 F ;
- **Créativité : diapositives, sons et fondu enchaîné**, du 4 au 7 mars ; 800 F ;
- **Vie de groupe, développement personnel et magnétoscope**, du 25 au 28 mars et du 22 au 25 avril ; 2 000 F ;
- **Initiation au cinéma Super 8 sonore direct**, du 5 au 9 mai et du 2 au 4 juin ; 1 500 F ;

Pour tous renseignements : Université des sciences sociales, Service audiovisuel, Bâtiment des sciences humaines, B.P. 47 X, 38040 Grenoble Cedex. Tél. : 42-57-27, poste 19.

expositions

■ **Relieurs contemporains**, jusqu'au 2 décembre à la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, Paris 2^e. Cette exposition présente les œuvres de créateurs reconnus, Germaine de Coster, Hélène Dumas, Pierre-Lucien Martin, Colette et Jean-Paul Miguët, Michel Richard et Elisabeth Rossignol. Depuis 1977, la Bibliothèque nationale commande chaque année des reliures à des artistes dont les œuvres viennent ainsi rejoindre la plus riche des collections de reliures à grand décor des siècles passés. Les quatre reliures exécutées par la Bibliothèque nationale en 1978 sont présentées dans cette exposition avec cent vingt reliures récentes dues aux mêmes artistes. L'ensemble permet de découvrir les grandes tendances d'un art peu connu mais vivant et d'une grande diversité. Ces reliures sont faites à la demande de bibliophiles et sont vouées à prendre place dans des collections particulières. De ce fait elles peuvent rarement être vues par un large public. L'exposition offre la possibilité de les examiner ensemble et procure, en outre, l'occasion de confrontations et de débats utiles. Droit d'entrée : 10 F, **demi-tarif pour les membres du corps enseignant et les étudiants. Visites de groupes scolaires et universitaires** (vingt personnes maximum) **sur rendez-vous** (261-82-83, poste 314). L'exposition est ouverte tous les jours, dimanches et mardis compris, de 12 à 18 h.

■ **L'art des premiers agriculteurs de Serbie** (6 000-2 500 av. J.C.), jusqu'au 2 décembre au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Cette exposition, organisée par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Culture et de la Communication présente des objets de l'époque pré-néolithique et néolithique provenant du territoire de la Serbie (Yougoslavie). Les œuvres exposées sont à la fois des témoignages de l'industrie des premières populations sédentaires dans cette région, ainsi que de leurs créations artistiques, illustrés par des sculptures en pierre et en céramique et des vases décorés. L'exposition sera ouverte tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 15. Accès : RER Saint-Germain-en-Laye - Autobus 158.

■ **Nouvelles leçons de choses - Initiation des jeunes à l'environnement**, jusqu'au 3 décembre, à la Galerie du Cen-

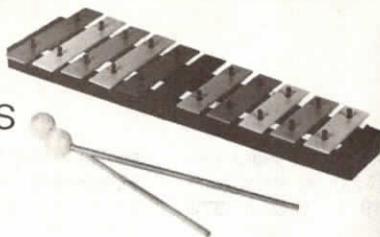
tre de création industrielle, niveau Mezzanine, au Centre Georges-Pompidou. L'exposition présente un panorama des diverses expériences pédagogiques menées avec la participation d'enfants d'âge scolaire, depuis une dizaine d'années, en France et dans les pays membres du Conseil de l'Europe, pour initier les jeunes à l'environnement. Ces expériences qui ont lieu dans le cadre de l'école ou des activités extra-scolaires, en milieu urbain comme en milieu rural, sont très variées. Elles font intervenir l'enfant de façon active et mettent en évidence la nécessité de nouvelles pratiques pédagogiques intégrant l'environnement comme champ d'investigation et d'expérimentation concrète. Deux animations sont proposées aux jeunes visiteurs : dans l'exposition elle-même, **plusieurs ateliers** sont organisés sur les thèmes suivants : la couleur dans le quartier de Beaubourg, le vécu de l'enfant dans l'espace, récupération et lutte contre le gaspillage (renseignements et inscriptions : atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou, tél. : 277-12-33, poste 4911) ; un **Sentier urbain** allant du Centre Pompidou à Notre-Dame de Paris est organisé par le Centre de recherche d'urbanisme ; une étude préalable de ce parcours, destinée aux enseignants accompagnant leurs élèves, aura lieu à la salle de documentation du CCI, les 26 novembre, 3, 10 et 19 décembre (renseignements et inscriptions : Centre de recherche d'urbanisme, tél. : 567-35-34).

■ **Le Centre américain** (261, boulevard Raspail, Paris 14^e) présente, jusqu'au 8 décembre, les cinquante originaux de la célèbre série américaine de cartes postales : **Artists postcards**. Créée par des artistes ayant acquis la célébrité dans des domaines très variés (peinture, photographie, journalisme, chorégraphie, architecture, caricature, poésie...), cette série constitue un événement important dans l'histoire de la carte postale moderne. En comparant ces originaux aux magnifiques cartes qui en ont été tirées sur plus de dix papiers différents, par différents procédés d'impression, il est possible d'apprécier l'importance du support « carte postale » pour la grande diffusion des œuvres d'art et sa spécificité en tant que nouvelle forme d'expression artistique. Des exemplaires de cette série seront à la disposition du public sur le lieu de l'exposition (ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 12 heures

suite p. 62

POUR L'INITIATION A LA MUSIQUE

LES CARILLONS MULTICOLORES MERLIN



3 modèles :

Diatonique soprano, 8 notes, mod. 540101	36,00
Diatonique soprano, 11 notes, mod. 540201	45,00
Diatonique ténor, 11 notes, mod. 540301	57,00

Le cahier d'Y. LE PREV " CARILLONS MULTICOLORES "

comportant 18 chansons très connues, est spécialement conçu pour utiliser les carillons soprano et ténor. Les notes ont les mêmes couleurs que les lames correspondantes.

1 cahier 240 x 157, 41 pages 25,10

A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01
296-89-11 (lignes groupées)

le carnet du professeur

MARQUE ET MODELE DEPOSES

répond à vos besoins.

*

vous aide dans votre travail.

*

contient
votre documentation d'usage.

Un système très simple de feuillets juxtaposables évite la saturation et les surcharges en fin de période scolaire.

Feuillets et colonnes parfaitement neutres permettant l'adaptation de ce carnet à tous les genres de notation et quel que soit le nombre de classes et d'élèves.

Comporte la fourniture éventuelle d'intercalaires de couleurs ainsi que tous papiers différents (calque millimétré, pochettes transparentes, etc).

Toujours propre, facilement tenu à jour, le carnet du professeur est livré dans une reliure à anneaux de format peu encombrant.



format unique
21 x 13,5 cm

*

VENDU
EXCLUSIVEMENT

Le carnet est vendu complet ou vous le composez vous-même, selon vos besoins, chaque catégorie de feuillets étant fournie séparément

NOUVEAUTÉS : les fiches étiquées de notation par niveaux, la feuille de moyenne - Emploi du temps - Fiche individuelle d'élève.

par
BERTY 49 rue Claude-Bernard 75005 PARIS

ressources

Cette collection dont voici quelques titres peut, si vous le voulez, être l'événement de l'année. Les titres proposés sont tous épuisés ou inabornables. Ils sont tous réédités **INTEGRALEMENT** à des prix raisonnables. On peut consulter ces ouvrages chez les bons libraires.
Le catalogue complet vous sera adressé sur simple demande à :

SLATKINE - FRANCE, B.P. 12, 01170 GEX

LITTERATURE

CHATEAUBRIAND - Le congrès de Vérone

GAUTIER, Théophile - Romans et contes

HOFFMANN, E.T.A. - Contes fantastiques

LANSON, Gustave - Méthodes de l'histoire littéraire
- Hommes et livres

RUDLER, Gustave - Les techniques de la critique

ZOLA, Emile - Mes haines

SCIENCES HUMAINES

ABENSOUR, Léon - Histoire générale du féminisme

ALAIN - Le citoyen contre les pouvoirs

BEBEL, Auguste - La femme dans le passé, le présent et l'avenir

HEINE, Henri - De l'Allemagne

JAURES, Jean - Etudes socialistes

JOUVENEL, Robert de - La république des camarades

LEROUX, Pierre - Réfutation de l'éclectisme

PREVOST-PARADOL - La France nouvelle

REYBAUD, Louis - Etudes sur les réformateurs

TARDE, Gabriel de - Les lois de l'imitation

THIBAUDET, Albert - La république des professeurs

VOLNEY - Les ruines

WEILL, Georges - Histoire du catholicisme libéral

HISTOIRE, VOYAGES

DU CAMP, Maxime - Souvenirs de l'année 1848

GAUTIER, Théophile - Voyage en Russie

HAMILTON, Thomas - Les hommes et les moeurs aux
Etats-Unis

JULLIAN, Camille - Notes sur l'Histoire en France au
XIXe siècle

KARR, Alphonse - Voyage autour de mon jardin

ARTS

ANTOINE, André - Le théâtre libre (1887-1894)

CORTOT, Alfred - Cours d'interprétation

DUMESNIL - Le rythme musical

ENGEL - Idées sur le geste et l'action théâtrale (1792)

PHILOSOPHIE

JOUFFROY, Théodore - Mélanges philosophiques

SCHOPENHAUER - Pensées et fragments

TAINÉ, Hippolyte - Les philosophes du XIXe siècle

à 19 heures). Pour renseignements complémentaires, tél. : 354-99-92.

notez aussi

■ **Un prix de 1 500 F** est offert par l'Association de médecine scolaire et universitaire, pour récompenser des travaux originaux relatifs à la médecine scolaire ou universitaire sous ses aspects médicaux, médico-sociaux ou médico-pédagogiques. Les thèses pour le doctorat en médecine sont souhaitées. Les travaux devront avoir été composés pendant l'année 1979 et les candidatures **seront reçues jusqu'au 1^{er} décembre** (au siège de l'Association, 11, rue Huyghens, 75014 Paris).

à la RTS

Dans le cadre de ses émissions éducatives destinées au grand public, le CNDP reprend, à partir du 27 novembre, la diffusion de sa série télévisée **Libre cours** chaque mardi à 15 heures sur Antenne 2. Deux thèmes principaux seront proposés en alternance :

• « Connaissance de l'entreprise », où l'on développera les nombreux problèmes liés à la création d'une entreprise, à l'organisation et à l'amélioration des conditions de travail, à la formation ; ainsi, **le 27 novembre**, sera présentée l'aventure d'un géomètre qui décide, à trente-cinq ans, de créer sa propre entreprise ;

• « Connaissance des institutions », qui présentera la commune et les moyens dont elle dispose pour assurer ses différents services, l'école et ses services complémentaires (garderie, ramassage scolaire), l'hôpital et ses problèmes d'accueil et de gestion ; **le 4 décembre**, des élus de Seine-Maritime (conseiller général, député, maire) s'exprimeront sur les problèmes de leur région et la manière dont ils conçoivent leur rôle.

au B.O.

on publie

■ **LES DISPOSITIONS** pour 1980, concernant le dépôt des demandes de **bourses de séjours à l'étranger** pour les

professeurs de langues vivantes : Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, Italie (circulaire du 12 octobre 1979 - B.O. n° 37).

■ **LES TABLEAUX** portant classement des lycées d'enseignement professionnel pourvus d'un emploi de chef d'établissement (arrêté du 16 août 1979 - B.O. n° 38).

■ **LE TABLEAU** des jours de travail dus par les **personnels de service et de laboratoire** au cours des congés scolaires de l'année 1979-1980 (circulaire du 11 octobre 1979 - B.O. n° 38).

■ **LE MODELE DE CONVENTION TYPE** à utiliser pour la mise en œuvre des actions d'éducation concertée en entreprise (circulaire du 29 octobre 1979 - B.O. n° 39).

on crée

■ **UNE MISSION** interministérielle de l'information scientifique et technique auprès du secrétariat d'Etat à la Recherche (décret du 19 septembre 1979 - B.O. n° 37).

■ **UN BREVET** de technicien supérieur « édition » (arrêtés du 6 août 1979 - B.O. n° 39).

on rappelle

■ **L'OUVERTURE** de la session de 1980 des **épreuves théoriques du CAPET** et le calendrier des épreuves écrites (arrêté du 8 octobre 1979 - B.O. n° 37).

on recrute

■ **DES PROFESSEURS** (400 postes) et des **professeurs adjoints** (485 postes) pour l'**éducation physique et sportive** (arrêtés du 29 juin 1979 - B.O. n° 39).

on réorganise

■ **LE CNRS** — Centre national de la recherche scientifique (décrets du 10 septembre 1979 - B.O. n° 39).

■ **LES COMMISSIONS** administratives paritaires des corps de l'administration

scolaire et universitaire (arrêté du 11 octobre 1979 - B.O. n° 39).

on précise

■ **LES MODALITES D'APPLICATION** du décret du 21 décembre 1978 relatif à la composition des conseils d'administration du **Centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires** (décret du 17 septembre 1979 - B.O. n° 39).

■ **LE PROGRAMME** de distribution de produits laitiers dans les établissements d'enseignement préélémentaire et élémentaire (circulaire du 19 octobre 1979 - B.O. n° 39).

■ **LES CONDITIONS** de dispense des heures supplémentaires d'enseignement pour les **enseignants d'éducation physique et sportive** (circulaire du 28 septembre 1979 - B.O. n° 39).

on signale

■ **LES JOURNEES** d'études et d'information destinées aux **assistantes sociales** nouvellement nommées dans un emploi de l'éducation spécialisée (circulaire du 22 octobre 1979 - B.O. n° 39).

■ **LES STAGES** de formation continue des **directeurs d'établissement spécialisé**, à Beaumont-sur-Oise et Suresnes (circulaire du 17 octobre 1979 - B.O. n° 39).

■ **LES JOURNEES** d'information destinées aux **principaux et directrices des collèges** où fonctionnent des SES (circulaire du 22 octobre 1979 - B.O. n° 39).

on prépare

■ **LES LISTES** d'aptitude aux fonctions d'**inspecteur d'académie** et d'**inspecteur principal de l'enseignement technique** (au titre de l'année scolaire 1980-1981)

• à compétence pédagogique
• chargés de fonctions administratives (circulaire du 5 octobre 1979 - B.O. n° 39).

■ **LA LISTE** d'aptitude aux fonctions de **directeur** ou de **directrice d'école normale** (circulaire du 10 octobre 1979 - B.O. n° 39).

**POUR
LE PRIX
D'UN ÉPISCOPE**

révolution

DANS L'AUDIO-VISUEL

LE TRANSEPI

est en effet le premier combiné
rétroprojecteur/épiscopes basse tension

LE TRANSEPI RÉTROPROJECTEUR

plage de travail A4
lampe basse tension 24 V 250 W
très courante, peu onéreuse

ÉPISCOPE

plage de travail A4 par glissement
du document 2 lampes 24 V 250 W
basse tension, pas d'échauffement

DIC Distributeur pour la France
63, rue Pierre-Charron 75008 PARIS
Tél. : 225.06.63



Intéressé par votre gamme, je souhaite
recevoir une documentation complète
recevoir la visite d'un spécialiste

Établissement

Nom

Adresse

Téléphone

DIC Audiovisuel
Département matériel
63, rue Pierre-Charron 75008 Paris
Tél. : 225.06.63

ÉVEILLER...

*Une responsabilité quotidienne pour le maître
et pour nous un souci permanent!
Pour cela nous avons créé une collection complète
sur les grands thèmes de la vie :*

La Collection ATELIERS D'ÉVEIL

Des textes, des illustrations, des transparents,
des diapositives, des posters, des matrices préimprimées.

Par cette succession de techniques diverses, nos Ateliers
d'Eveil offrent toutes les possibilités d'utilisation, évitent
les recherches fastidieuses, traitent le sujet abordé dans son intégralité, sont d'une aide précieuse
pour la formation de l'homme de demain
dans ses rapports avec la société et la nature.

Un ensemble pédagogique complet :

- 5 dossiers pour les élèves (semblables)
afin d'équiper toute une classe.
- 1 dossier pour le maître.

Nos premiers titres : eau source de vie
j'élève des petits animaux
le milieu aquatique



éditions m.d.i



185 F^{TTC}

Je désire recevoir, dans votre collection Ateliers d'Eveil :

- eau, source de vie
- j'élève des petits animaux
- le milieu aquatique

au prix unitaire de 185 F que je réglerai à réception de facture.

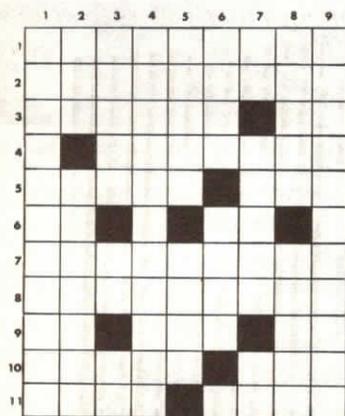
Nom Ecole

Adresse

Code postal Ville

DECOUPER ET RETOURNER CE BON AUX ED. M.D.I. B.P. 39 - 78630 ORGEVAL

problème 333



Horizontalement. 1 - Insecte à quatre « L ». 2 - Récolte qui fera couler beaucoup d'huile. 3 - Rongeur attaquant l'homme - On a trouvé des reliques dans ses fouilles. 4 - Dont les doigts sont terminés par des sabots. 5 - Nom générique de la bécasse ou de la dinde non comestible - Endroit désertique où l'on sable plus facilement qu'on ne frappe. 6 - Marque de prêt à porter - Unique en son genre. 7 - Ce que peuvent échanger des gens n'ayant plus rien à se dire. 8 - De bouche à oreille. 9 - Négation - Bugle des régions méditerranéennes - Milieu d'excentriques. 10 - Sans équivoque - Fraction de la couronne danoise. 11 - Prince bien traité par Virgile - Prendre le parti des courageux.

Verticalement. 1 - Au même titre que la duchesse, elle est très estimée au palais. 2 - Les cigognes s'y baignent - Relatif à un organe condamné par la pilule. 3 - Chevreau familial - En pleine panade - Personnel. 4 - Il faut lui faire face pour éviter de l'avoir dans le dos. 5 - Ce que prend encore le cambrioleur après avoir tout pris - Hausse. 6 - Un point que tout le monde peut gagner - Prise. 7 - Chute d'obus - Gauloise - Ennui pour l'homme; plaisir pour le cabot. 8 - Agiter l'encensoir - Dans l'interval. 9 - Graver dans la matière grise... ou noire.

solution du problème 332

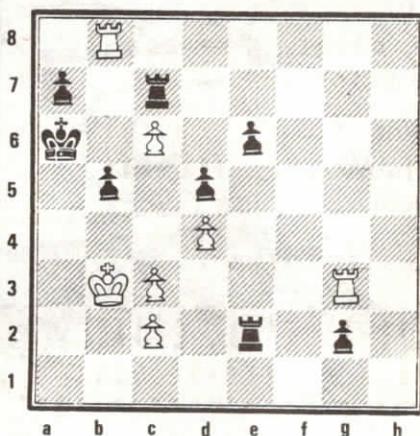
Horizontalement. 1 - Orage - Lof. 2 - Revendeur. 3 - Aparté - Ta. 4 - Tarée - Tri. 5 - Orientées. 6 - Ile - Date. 7 - Ré - Mère. 8 - Rame - Pu. 9 - Cure - Rue. 10 - Ordinaire. 11 - Siestes.

Verticalement. 1 - Oratoire - Os. 2 - Réparé - Cri. 3 - Avarie - Rude. 4 - Gérée - Maris. 5 - Entendement. 6 - De - Tare - Ae. 7 - Le - Tête - Ris. 8 - Outrée - Pur. 9 - Frais - Suées.

l'école des mats

problème 5

Les finales de Tours ont la réputation d'être ennuyeuses, monotones, et de ne laisser que peu de place à l'imagination. Et pourtant...



Trait aux Blancs

Les Blancs gagnèrent ici en créant des menaces de mat peu ordinaires : 1.ç3-ç4 Tç7xç6 (si 1...dxç4 ?; 2.Rb4! et 3.Ta3 mat); 2.ç4xb5+ Ra6-a5; 3.b5xç6 Té2-é3+; 4.Tg3xe3! g2-g1 = Dame; 5.Rb3-a2 Dg1xe3; 6.ç6-ç7! et les Noirs abandonnent.

A vous de jouer! Si les Noirs jouent 1... Té3??+, comment allez-vous continuer pour obtenir l'avantage? (5 points)

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 - Nice Cedex

Date limite des réponses : 13 décembre

solution du problème 3

Clé : Dé7 (menace 2.Dh7 mat)
Si 1...Fd4 (Fç3, Fb2), etc.; 2.Cd6 (Tf3, Tf2) mat.

pour sortir des sentiers battus

Cette partie fut jouée au Tournoi international de Cagnes, en 1979; les Blancs étant tenus par G. Golic (Yougoslavie) et les Noirs par R. Schaller (RFA).
1.é4 é6; 2.d3.

Comme témoigne ce coup insolite dont la véritable signification est d'éviter la partie française : 2.d4 d5.
2...ç5.

Les Noirs s'emparent de la case centrale d4.

3.Cb-d2 Cç6; 4.g3 g6; 5.Fg2 Fg7; 6.Cg-f3. Ou bien 6.Cg-é2 suivi de 0-0 et de f2-f4.

6...Cg-é7; 7.0-0 0-0; 8.ç3 d6.

Et voilà comment, par des sentiers détournés, le combat préliminaire s'est transformé en une variante de la Sicilienne.

9.a4.

Empêche b7-b5.

9...f5!

Les Noirs envisagent d'ouvrir la colonne f.

10.Db3.

Double attaque : pion b7 et pression sur le pion é6 (clouage).

10...d5; 11.éxd5 éxd5; 12.Té1 f4; 13.Cf1

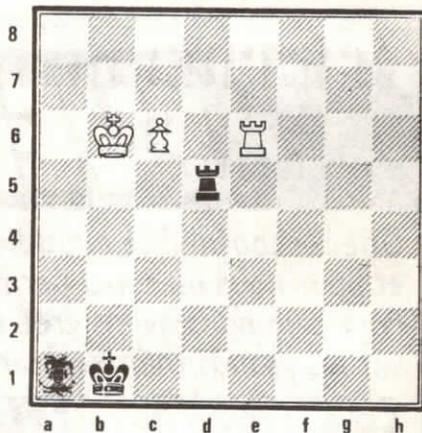
Fg4; 14.Fxf4?

Meilleur 14.gxf3 Fxf3; 15.Fxf3 Rh8; 16.Fd2 Fh6; 17.Té6! avec un bon jeu.

14...Fxf3; 15.Fxf3 g5; 16.Fxg5 Txf3; 17.Dxb7 Ff6! 18. Abandonnet.

Les Noirs restent avec l'avantage décisif d'une pièce!

une étude de 1800



Les Blancs jouent et gagnent

1.Té1+

Et non 1.c7? Fd4+; 2.Rb7 Tb5, nulle, car la Tour se sacrifie pour la Tour et le Fou annule contre la Tour.

1...Rb2; 2.Txa1 Rxa1.

Voilà maintenant la position « clé », avec une jolie manœuvre de gain par sous-promotion.

3.c7 Td6+; 4.Rb5!

Et non bien sûr 4.Rb7? Td7 clouant le Pion. Ni 4.Rc5? Td1! suivi de 5...Tc1!, nulle.

4...Td5+; 5.Rb4! Td4+; 6.Rb3 Td3+; 7.Rc2 Td4!; 8.c8=T!

Et non 8.c8=D? Tc4; 9.DxT et pat!

8...Ta4.

Coup forcé.

9.Rb3 et les Blancs gagnent facilement. Menace gain de la Tour ou mat.



Collection
téléphérique « REVOIR ET PRÉPARER »

**UNE NOUVELLE PÉDAGOGIE
pour les classes de SOUTIEN**

Une méthode originale pour l'acquisition des notions essentielles dans **les classes du premier cycle** en :

FRANÇAIS - MATHÉMATIQUES
ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL (4e / 2e langue)

De véritables travaux dirigés présentés d'une façon aussi variée que distrayante.

A paraître en mars 1980 : FRANÇAIS 3e - MATH 4e

Catalogue et spécimens sur demande à :

EDITIONS PÉDAGOGIE MODERNE

39, rue Chanzy - 75011 PARIS - Tél. (1) 371.68.78 - 371.69.85

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



MAJOR II Portable :

Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de cuir. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum : 240 x 345 mm. Sur option : Rampe d'injection de la solution alcoolisée.

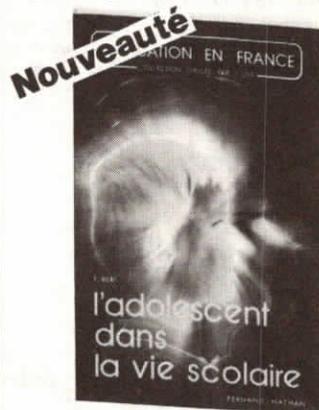


METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 625 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

**FACILITER
LES ECHANGES
ET LA
COMPREHENSION**

collection
L'ÉDUCATION EN FRANCE
dirigée par J. LEIF
Inspecteur général de l'Instruction Publique



**L'ADOLESCENT
DANS LA VIE
SCOLAIRE**

par F. BEST, agrégée de philosophie
Inspectrice Pédagogique Régionale

Cet ouvrage est destiné aux parents et aux enseignants pour les aider à comprendre quels problèmes et quelles difficultés les adolescents rencontrent dans leur vie scolaire.

dans la même collection

- L'ÉCOLE MATERNELLE
par E. Plaisance
- L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
par L. Brunelle
- L'ENFANT A L'ÉCOLE
par A.M. Chartier et J. Hébrard

FERNAND NATHAN

79-C-5638

ENCORE NOS TARIFS DE 1978...

**LE MONDE DE L'HISTOIRE
EN DIAPOSITIVES**

45 F la série de 50 vues
avec brochure-commentaire
Nouveautés : TURQUIE II, PROCHE ET
MOYEN ORIENT, MAROC, NOUVELLE
CALEDONIE. Nombreux titres sur les
provinces françaises, des pays d'Europe,
d'Afrique, d'Asie, des Amériques, Tahiti,
Volcans, Terre Sainte, etc.

Doc. et 2 vues spécimen c. 4 timbres.

FRANCLAIR-COLOR
68630 Bennwihr

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN -- MONTE-CARLO

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

Une défense « vicieuse ». Sud est en main, en train de terminer un contrat de 4 ♠ dans lequel il a déjà perdu une levée. Il doit encore perdre un ♦ et ne doit donc perdre qu'un ♥. Peut-il gagner si le ♥ R est en Est ?

♠ —	♠ 5	♠ —
♥ V83	♥ AD72	♥ R105
♦ D3	♦ 2	♦ V
♣ V	♣ —	♣ 105
	♠ 64	
	♥ 964	
	♦ 10	
	♣ —	

Il sait que les ♦ restant en Est-Ouest sont la Dame, le Valet et un petit, mais comment sont-ils distribués ? Peut-il gagner quelle que soit cette distribution ?

• Si la ♦ D est sèche en Est, ce dernier, mais en main, sera obligé de revenir en coupe et défausse. De même s'il détient ♦ DV en ♦ DVx.

• Si Est détient ♦ VX, c'est Ouest qui prendra la main mais si Est détient ♦ V sec, il faudra que Ouest soit très attentif pour prendre le départ du 10 de la Dame.

Mais cela suffit-il que Ouest soit obligé de jouer les ♥ ? Théoriquement, toutes les répartitions de cette couleur permettent à Sud de gagner. C'est très clair si Ouest part d'un petit qu'il suffit de laisser passer du mort. Mais si Ouest part du Valet ou du 10, il faut évidemment forcer de la Dame prise en Est qui revient ♥ x. Sud doit-il alors faire « l'impasse » au 8 en donnant le 6 ou trouver le 10 (ou le Valet) en Est en plaçant le 9 ? Dans le cas du diagramme proposé, il y a fort à parier que sur départ du Valet de Ouest, Sud lui donnera le 10, fera l'impasse au 8, et chutera.

une faute irrattrapable

♠ 852	♠ R964	♠ V1073
♥ D	♥ 964	♥ V10753
♦ R952	♦ DV104	♦ 873
♣ D10972	♣ 64	♣ 3
	♠ AD	
	♥ ARR2	
	♦ A6	
	♣ ARV83	

Partie libre. L'ouverture de 2 ♣ de Sud fut suivie de la séquence d'enchères : N : 2 ♦ — S : 3 ♣ — N : 3 ♦ — S : 3 ♥ — N : 3 ♠ — S : 3 SA. Beaucoup de bruit pour rien, pourrait-on dire, mais le principal était de trouver le bon contrat.

Puis de le gagner... ce qui ne fut pas le cas.

Prêt à entamer ♣, Ouest se souvient à temps que Sud avait annoncé cette couleur et il entama le ♦ 2 pour le 10, le 3 et le 6. Impasse à ♣ qui échoua, mais l'espoir de Sud demeurerait de faire quand même trois levées à la couleur, deux à ♦, deux ♥ et deux à ♠, au moins. Il avait encore deux arrêts dans chaque couleur et le danger n'était pas tellement clair avec plusieurs possibilités.

Retour de Ouest à ♦, le ♦ 3 de Est l'ayant renseigné sur le fait que l'As était second en Sud au départ. Sud prit et découvrit la mauvaise répartition à ♣ en tirant l'As. Le ♥ 2 suivit, en coup à blanc, pour préparer la libération éventuelle d'un treizième. Il sembla à Sud, avec inquiétude, que Ouest prenait bien vite de la Dame, comme si elle était sèche. Ouest ne pouvait alors tirer son ♦ R sans libérer un ♦ du mort et donner le contrat, et il repartit ♠. Il aurait pu aussi bien jouer le ♣ 10 mais craignit avec raison de squeezer son partenaire. Le ♠ 2 fut pris de l'As et la position était la suivante à sept cartes. Sud tira le ♣ R pour essayer de squeezer Est qui devait garder son dernier ♦ pour le Roi en face. Mais si Est était obligé de se garder à ♥, il pouvait espérer ne pas avoir à se garder à ♠, ce qu'il fit en en donnant un. Sud, qui avait déjà perdu la ♣ D et la ♥ D donna encore trois levées.

♠ 85	♠ R96	♠ V107
♥ —	♥ 96	♥ V107
♦ R9	♦ DV	♦ 8
♣ 1097	♣ —	♣ —
	♠ D	
	♥ AR8	
	♦ —	
	♣ R85	

Bel essai de squeeze certes auquel il manquait peu de chose pour réussir, comme le lecteur le vérifiera aisément, par exemple que Est ait eu seulement deux ♦ au départ au lieu de trois : après avoir tiré sa ♠ D, Sud l'aurait alors mis en main à ♥ et il aurait concédé un ♠.

Mais Sud avait commis une grave erreur au départ. La promotion du ♦ 10 malgré le Roi mal placé l'avait aveuglé. Il aurait dû mettre un petit ♦ du mort, prendre de l'As et rejouer ♦. Il aurait fait ainsi trois levées à la couleur au lieu de deux, grâce à la rentrée du ♠ R prenant la Dame en fin de jeu. Deux levées à ♠, deux à ♥, trois à ♦ et deux à ♣, le contrat était sur table, sans aucune difficulté.

C'est un de ces contrats à l'issue desquels le fautif conclut par « Quelle malchance, les ♣ étaient 5-1 ! ». Evidemment, il n'y avait que 7 % de chances pour qu'il en fût ainsi, mais il faut voir la certitude, quand elle est là.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adellis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michéla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevalier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

échanges et recherches

location (offres)

- 25-Métabief, appt 4-6 pers., pd pistes ski, pisc., tennis. Tél. (21) 23-40-15 avant 18 h.
- 05-Serre-Chevalier, gd studio tt cft 4 pers., Noël, fév. A,C, Pâq., hors sais. M. Olive, La Villette, 05330 St-Chaffrey. Tél. : (92) 24-17-47.
- 05-Merlette, ski, appt 5-9 pers., Noë, fév. B,C, Pâq. 1^{re} et 3^e sem., été. T. (46) 34-75-87.
- 66-Les Angles, chalet 6-7 pers., tt cft, ttes pér. Ecr. P. Escaffre, 11530 Paziols. Tél. (68) 45-40-56 heures bureau.
- Autrans, chalet 7 pers., Noël, fév. A, Paq. Grégoire, tél. (76) 09-02-99 ap. 19 h.
- 38-Corrençon 1125 m, 5 km Villard-de-Lans, ski piste-fond, studio 4 pers., tt cft, ttes pér. Tél. (76) 91-48-42 soir.
- Bretagne, bd mer, 22610 l'Armor-Pleubian, locations, cft, jard., 2 à 5 pers., Noël 500 F, M.-Gras 500, Pâq. 750, juin, sept. 1000, juil., août 2000. Ecr. Mme Thomas, 32, rue Ducouédit, 56322 Lorient.
- La Clusaz, stud. 4 pers., vac. Noël, Huron, Montlievent, 72200 La Flèche. T. (43) 94-11-43.
- 05-St-Firmin, chalet 5-6 pers., vac. fév., ski, été. Deschamps, 45170 Aschères-le-Marche.
- Chamonix, chalet 5 pers., tt cft, Noël, fév. A, C, Pâq. Morin, Villeneuve, 01480 Jassans. Tél. (74) 00-72-03.
- 74-Carroz, ski, coll. I. studio 4-5 pers., fév. A ou C 950F/sem., 29-3 au 5-4-80 800 F, aut. pér. 600/sem. Tél. (27) 64-99-60 ap. 19 h.
- Praloup-Alpes Sud 1600, studio 4 pers., pd pistes, Noël et ttes pér. T. (21) 32-43-29.
- 74-alt. 1300, chalet F3 tt cft, ski, détente, Noël, M.-Gras A et B, Pâq., juil. Portal, 26120 Chabeuil. Tél. (75) 59-06-09.
- Fréjus-Plage, appt 4 pers., hiv.-été. Mairard, tél. (42) 89-32-08.
- 05-Hauts de St-Firmin, 1300 m, appt 4 pers. ds chalet, ski piste et fond, ttes pér., 600 F/sem. Tél. (38) 86-39-45.
- 25-Métabief, appt 4 pers., pd pistes, ski piste-fond, Noël, fév. B, Pâq. T. (81) 81-44-59.
- Savoie, ski, appt tt cft 7 pers., janv., fév. C, mars, avril sf 5-4 - 12-4. Jacqueline, 13 Ciémenceau, 76130 Mt-St-Aignan. Tél. (35) 70-22-71.
- 63-Parc des Volcans, appt 5 pers., tt cft, ch. cent., 5 km pistes fond, vac. scol., 500 F/sem. Astier, Garandie, 63970 Aydat.
- Carroz d'Araches près Chamonix, 1200-2000 m, appt 3 pces, ht cft, 6 pers., loc. sem. Ecr. Amann, BP 69, 57460 Behren-les-Forbach. Tél. (87) 85-05-27.
- Courchevel, 2 pces, print. A. C. T. (47) 28-40-34.
- Savoie-Parc Vanoise, ski fond, alpin, appts tt cft 4-5 pers., ms, quinz., sem. Ecr. Rosaz, 73500 Termignon. Tél. (79) 05-05-48.
- 05-Orcières-Merlette, F3 6 pers., hiv.-été, ms, quinz., sem. Antoine, 4, prom. Cervantès, 30000 Nîmes. Tél. (66) 23-03-01. Pistes à 300 m.

CONDITIONS D'INSERTION

- 23.50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- Les Rousses-Jura, 1100-1600 alt., studio tt cft 4 pers., ski alp.-fond. Rousseau, collège de l'Arc, 39107 Dole. Tél. (84) 72-28-00.
 - 06-Nice central, 2 ch., cuis., bns, Noël, fév., avril, été. Ecr. Bernard Alice, 28, av. Borriglione, esc. A, 06100 Nice.
 - Ht-Jura, gîtes rur., cft, ch. cent., prox. pistes ski fond, Noël, vac. fév., Pâq. Jenoudet, 39150 St-Laurent-en-Gdx. T. (84) 60-11-45.
 - Savoie 1700 m, sports hiv., stat. vill., climat except., sol., studios tt cft pr. pistes. Lutzler, 48, Brossolette, 93320 Pavillons.
 - 74-Chapelle d'Abondance (1060 m), loc. appts tt cft Noël, du 9 au 16-2-80, Pâques. C. Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine. Tél. (50) 94-06-58 dès 18 h 30 et mercredi.
 - 38-Deux-Alpes, studio 4 pers., mod., cft, Sud, pied pistes, centre, ttes périodes sf Noël et fév., zone B. Ecr. Holderith, 4, r. des Chevaliers, Fentange, Luxembourg.
 - Savoie, station de ski, loc. plusieurs appts meublés tt cft, ttes périodes. Tél. (79) 65-80-02. Ecr. P.A. n° 783.
 - 05-Merlette, appt 5 pers., sem. Pâq. 1200, juil., sept. 1500, août 1900 F. Ecr. P.A. n° 784.
 - 73-La Plagne 2000 m, ski, ttes pér., F2 5 pers., 900 à 1500 F/sem. Ecr. Grand, 12, rue Louis-Morard, 75014 Paris. T. 543-21-72.
- ## échanges
- Cx Valmer, F2 r.d.c. + jard., vue mer, 6 p., été c/équiv. ski fév. z. B. Tél. (80) 56-34-21.
 - Jura 820 m, ds vill., forêt 1 km, appt indép. 4-5 pers., tt cft, c/sim. Alpes-mar. ou Var du 5-4 - 20-4, prox. côte. Chauffaud, Cuvier, 39250 Nozeroy. T. (84) 51-11-27.

- 16-Ferme tt cft vac. Noël, Pâq. ou 2 sem. juil./août c/appt Alpes ou Pyr. stat. ski, vac. fév. C. Ecr. P.A. n° 785.

ventes

- La Plagne 1900 m, appt 2 p. multipropriété 3 sem. vac. print. Hamel, 7, allée Géricault, 76420 Bihorel. Tél. (35) 60-02-38.
- Cause dépt vd à Marignane très beau appt F4, tél. + cave, prix 20 U. Tél. (58) 74-63-36 après 18 h.

(Suite page 68.)

DISQUES spécial Enfants MIRLITON

vient de paraître :



par CHRISTINE THOMAS

- LE NOEL DES PETITS SANTONS
- OH ! DOUCE NUIT, OH ! SAINTE NUIT

et deux autres chansons de Noël

Super 45 T Mi 500
Le disque : 13 F

- TELE-PARADE - MAYA L'ABEILLE - CHANSON D'HEIDI - AU PAYS DE CANDY

Super 45 T Mi 501
Le disque : 13 F

par PASCALE-PAULE

- LE PETIT CIREUR NOIR
- LES EXTRA-TERRESTRES

et deux autres chansons pour enfants

Super 45 T Mi 499, le disque : 13 F

Vente grds mag., bons disquaires et par correspondance
Catalogue gratuit sur simple demande
(joindre 2 timbres à 1,20 F pour part. frais d'envoi)

Bon de commande à :

M.P.D., 35, avenue du Bac
94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

Nom :

Adresse :

Références à cocher dans les cadres
(pour commande inférieure à 60 F
joindre 5 F pour frais)

Règlement joint C.C.P. 3 volets
 Chèque bancaire

échanges et recherches

(Suite de la page 67.)

● 05-Serre-Chevalier, appt 3 p., 3^e ét. ds imm. récent de 4 ét., pl. Sud, 55 m², face pistes, tt cft, mblé, cuis. incorp. au séj., balc. 14 m², 330 000 F. Tél. (76) 25-64-61 soir.

● Ancienne dépendance de ferme indépendante compr. écuries et grange, constr. de pierre en bon état : 70 000 F. Cab. R. Girardeau, 18160 Lignières.

● Pertuis, près Luberon, 20 km Aix-en-Provence, mais. 1935 en ville, quart. calme, r. d.c., 4 p., s. d.b., wc, 1^{er} ét. 5 p., gd jard., cave : 400 000 F. Tél. (75) 75-26-36.

● 78-Yvelines, 30' Paris Montp., ds rés. calme mais. contemp. 73, 100 m², 5 pces : r.d.c. (s.à.m., cuis., w.-c.), 1^{er} ét. (4 ch., dche, s.d.b., palier), jard. 50 m², gar., parquet chêne nf, près éc., comm., gare. Px : 310 000 F. Urgent. Tél. 050-13-95.

achats

● Ach. cpt Drôme, Ardèche Sud, Vaucluse, Ht-Var, B.-du-Rhône, mais. à rest. sur terr. 1 000 m² env., pr. ville ou bg. Ec. P.A. n° 786.

hôtels - pensions

● Lullin - Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été. 78-88 F TTC.

● En montagne, la Balme de Rencurel 38680, calme, repos, site pittor., 10 km Villard-de-Lans, prox. télési, HOTEL DE LA BOURNE, cft., cuis. soignée, vac. d'hiv. 70 à 75 F net + boisson, arrang famille. Tél. 14.

● Albiez le Vieux-Savoie, enneigt de déc. à mai, 1 500 à 2 100 m alt., chalet-hôtel LA MAISON BLANCHE reçoit tte année classes et séj, neige, classes vertes, gpes enf., jeunes adultes, assoc., comités d'entreprises, 3^e âge. Ecr. L'ORANGE BLEUE, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas, Tél. (75) 64-02-44.

● Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante, Parc du Vercors, tél. (75) 45-57-63, pens. 65 F, réd. enf., forfait ski de fond 25 F, calme, cuis. rég., places vac. Noël, ambiance familiale.

● A la ferme Auberge de la Besse, dans une atmosphère familiale, des repas composés avec des produits de notre ferme, du ski de fond ou des randonnées pédestres dans le massif du Mézenc. Ecr. Gérard Mejean, 07510 Rieutord.

automobiles - caravanning

● Vds 4 L 74, 48 000 km. Tél. 996-22-17.

● Vds 2 CV 4, 6 mois, 4 000 km, beige, libre 20 nov. Saumier, rue de la Libération, 25420 Dampierre-s/Doubs. Tél. (81) 93-61-31.

BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée. RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

CONDITIONS D'INSERTION

● 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20%.

● POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

● REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

centres de vacances

● Dr ch. CV ski fév. 80, z. B. Baum B., lot. Caratti, 88110 Raon-l'Etape. T. (29) 41-46-53.

● Etde parl. esp., holl. ch. trav. vac. Noël, ski fond et alpin, exp. animation. A.M. Chabriolle, 18, av. de Gaulle, 67-Strasbourg.

● Directrice CV + animateurs ch. colo vac. Noël avec ou sans activité ski. Triolle, éc. publ. St-Didier, 84210 Fernes-les-Fontaines.

● Ass. œuvres scol. poss. belle CV 120 lits Vosges-Alsace 700 m, ch. vac été échange locaux bd mer ou Alpes, évent. loc. Ecr. Ecole, 67290 Volksberg.

correspondance scolaire

● CM2-16 g. 14 f., CE2 18 g. 13 f., perf. N1-8 g. 6 f. ch. cor. Ec. St-Exupéry, 62680 Méricourt.

divers

● Dessin, peinture, modelage, stage à Noël de 8 jours à Paris 5^e, petit groupe. Atelier Monique Bouquerel. T. 377-61-61 ou 329-88-93.

● Orth. d'usage livret phonolog. Individ. testé en éq. pédag. const. méth. apprent. autocor CP-CM-6^e-3^e, l'ex. c/6,50 F t. ou ch. à J. Chauveau, inst., B.P. 69630 Chaponost.

● Vds coll. médicale 20^e siècle, 9 vol., état neuf, 3 000 F, possib. crédit. Tél. : 277-12-33 P. 4938.

● Vds 1/2 prix photocop., duplic., mach. à écrire, thermocopieur. Tél. 246-20-46.

● Vds duplicat. élect. stencils Rex Rotary type M4 parf. état, 1 350 F, duplic. alcool Métro type minimatic jamais servi, 850 F. Watier, tél. 651-13-81 le soir.

● Ach. four élect. 200 l. environ, T.I. 200^e, bon état. C.P.E., école 31250 Revel.

● VOS DOULEURS VOUS GACHENT LA VIE ? Vous dormez mal, vous êtes fatigué, agressif, surmené, dépressif, inquiet, pessimiste ? BRACELET DE CUIVRE GAMMA. Document. grat. : BURDEYRON, BP 4, à CHANOS, 26600 TAIN.

● Du producteur, pineau des Charentes blanc et rosé, cognac. Tarifs s/ dem. à Guy Chainier et fils, Arthenac, 17520 Archiac. Tél. (46) 49-12-85.

● Propriétaire récoltant vend Bourgogne Givry rouge 77-78 GERARD PARIZE, Poncey, 71640 GIVRY. Tél. (85) 44-38-60. Tarif sur demande

échanges avec l'étranger

L'éducation
Le français dans le monde

■ Elève prof. éduc. phys., passionnée voyages, 22 ans, ch. correspondant (e) en Australie. Ecr. Mlle Annie Andrieu, Pont de Chambaret, 43300 Langeac - France.

■ Elev. Shetland (85) nbx prix, cède poulain 18 ms moins 0,86 m class. 2^e px nat. et pouliche 4 ans baie brun, px int. Tél. 522-69-58.

RELATIONS AMICALES

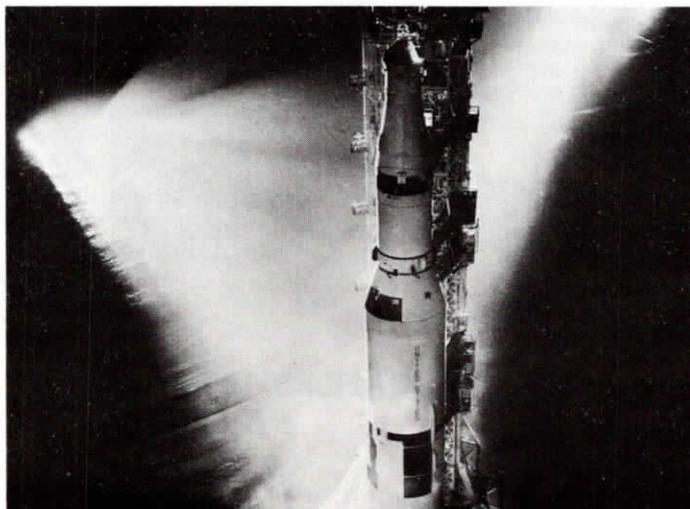
corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

● POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

le plus beau livre "CADEAU" est celui qui prolonge les instants de rêve...

TECHNIQUE & VULGARISATION AUJOURD'HUI
L'ASTRONOMIE

Ce que l'aventure spatiale nous a appris de l'Univers



Jacqueline et Simon Mitton, Institut d'Astronomie,
Université de Cambridge



Dans un langage simple avec un appui spectaculaire de photographies récentes, cet ouvrage explique ce que l'aventure spatiale nous a appris de l'Univers, et répond à de nombreuses questions.

- ★ qu'est-ce qu'une étoile? Comment elle vit et meurt.
- ★ quelles sont les dimensions de l'Univers?
- ★ que sont les trous noirs?
- ★ l'explosion des galaxies.
- ★ le mystère des quasars...

**Un livre passionnant pour tous :
AUJOURD'HUI L'ASTRONOMIE**

Aux Editions :

TV TECHNIQUE
& VULGARISATION
21, RUE CLAUDE-BERNARD
75005 PARIS. TÉL. : 581.11.31

traduit et adapté de l'anglais
par A. HÉBERT, préface de
A. FLORSCH, directeur de
l'Observatoire de Strasbourg.
150 illustrations en couleur.
cartonné 24,8 × 26,3 cm.

Du meuble individuel au grand ensemble...



**BIBLIOTHÈQUES
RUSTIQUES juxtaposables**
7 hauteurs - 3 profondeurs - 5 largeurs

CONTEMPORAINES juxtaposables
5 hauteurs - 3 profondeurs - 3 largeurs
2 couleurs

**STANDARDS
juxtaposables, superposables**
12 hauteurs - 4 profondeurs - 4 largeurs



**150 MODÈLES VITRÉS. SUPERPOSABLES. JUXTAPOSABLES. DÉMONTABLES.
COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE. PAR SIMPLE POSE SANS FIXATION**

Visitez nos expositions-ventes :

• **BORDEAUX***, 10, r. Bouffard, tél. 44.39.42 • **CLERMONT-FERRAND****
22, r. G.-Clemenceau, tél. 93.97.06 • **GRENOBLE**** 59, r. St-Laurent, tél. 42.55.75 • **LILLE****
88, r. Esquermoise, tél. 55.69.39 • **LIMOGES**** 57, r. Jules-Noriat, tél. 79.15.42 • **LYON****
9, r. de la République, tél. 28.38.51 • **MARSEILLE**** 109, r. Paradis, tél. 37.60.54 • **MONT-
PELLIER**** 8, r. Sérane, tél. 58.19.32 • **NANTES**** 16, r. Gambetta, tél. 74.59.35 • **NICE****
8, r. de la Boucherie (Vieille-Ville), tél. 80.14.89 • **RENNES**** 18, quai E.-Zola (Pr. du Musée),
tél. 30.26.77 • **ROUEN**** Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, tél. 71.96.22 •
STRASBOURG** 11, av. Gal-de-Gaulle (Esplanade), tél. 61.08.24 • **TOULOUSE**, 2-3, quai
de la Daurade, tél. 21.09.71 • **TOURS**** 5, r. H.-Barbusse (pres des Halles), tél. 61.03.28
Ouvert tous les jours même le samedi. (* ferme le lundi matin - ** ferme le lundi)

**la maison des
BIBLIOTHEQUES**

Paris : 61, rue Froidevaux Paris 14^e.

Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h

et les autres jours même le samedi de 9 h à 19 h sans interruption

Metro Denfert-Rochereau - Gaité - Edgar-Quinet - Autobus 28 - 38 - 58 - 68

BON POUR UN CATALOGUE EN COULEURS **GRATUIT**
à découper ou à recopier et à retourner à

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES, 75680 Paris CEDEX 14

Veillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES ou
non contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, etc.

M. _____

à _____

Code Postal _____ Ville _____

ou par téléphone 24 H SUR 24 (répondeur automatique) **320.73.33**

Quelle que soit la place dont vous disposez, en hauteur, en largeur, en profondeur, et le style de votre intérieur...

Quelles que soient les dimensions des volumes à ranger ou la taille de votre poste de télévision ou de votre chaîne hi-fi (si vous désirez les encastrier), LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES répond à tous vos problèmes.

Des portes pleines, des vitres coulissantes, des abattants-bar ou secrétaire, des teintes de bois variées... tout est prévu et figure dans son catalogue pour ranger vos livres et décorer votre intérieur.

Avec le catalogue de LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES (60 pages en couleurs), vous recevrez le tarif qui vous permettra de chiffrer votre installation et des spécialistes pourront, en plus, vous conseiller utilement dans ses 17 magasins d'exposition dans toute la France.



Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins

**Installez-vous
vous-même
ultra
rapidement et
très facilement.**

A DES PRIX IMBATTABLES